



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Journal des débats

**de la Commission permanente de l'agriculture, des pêcheries,
de l'énergie et des ressources naturelles**

Le mardi 19 avril 2016 — Vol. 44 N° 77

Étude des crédits du ministère de l'Énergie et des Ressources
naturelles (3) : volet Énergie et Ressources naturelles

**Président de l'Assemblée nationale :
M. Jacques Chagnon**

QUÉBEC

Abonnement annuel (TPS et TVQ en sus):

Débats de l'Assemblée	145,00 \$
Débats de toutes les commissions parlementaires	500,00 \$
Pour une commission parlementaire en particulier	100,00 \$
Index (une session, Assemblée et commissions)	30,00 \$

Achat à l'unité: prix variable selon le nombre de pages.

Règlement par chèque à l'ordre du ministre des Finances et adressé comme suit:

Assemblée nationale du Québec
Direction de la gestion immobilière et des ressources matérielles
1020, rue des Parlementaires, bureau RC.85
Québec (Québec)
G1A 1A3

Téléphone: 418 643-2754
Télécopieur: 418 643-8826

Consultation des travaux parlementaires de l'Assemblée ou des commissions parlementaires dans Internet à l'adresse suivante:
www.assnat.qc.ca

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec
ISSN 0823-0102

**Commission permanente de l'agriculture, des pêcheries,
de l'énergie et des ressources naturelles**

Le mardi 19 avril 2016 — Vol. 44 N° 77

Table des matières

Énergie et Ressources naturelles	1
Remarques préliminaires	1
M. Pierre Arcand	1
M. Alain Therrien	2
Mme Chantal Soucy	2
Discussion générale	3

Autres intervenants

M. Sylvain Pagé, président

M. Germain Chevarie

M. Guy Bourgeois

M. Pierre Giguère

M. Alexandre Iracà

M. Paul Busque

M. Serge Simard

* M. Éric Martel, Hydro-Québec

* M. Pierre-Luc Desgagné, idem

* Témoins interrogés par les membres de la commission

Le mardi 19 avril 2016 — Vol. 44 N° 77

**Étude des crédits du ministère de l'Énergie et des Ressources
naturelles (3) : volet Énergie et Ressources naturelles**

(Huit heures trente-deux minutes)

Le Président (M. Pagé) : Alors, à l'ordre, s'il vous plaît, tout le monde! Je vous demande de prendre place. Alors, je constate le quorum. Je déclare donc la séance de la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles ouverte. Je demande à toutes les personnes qui ont des tablettes, iPhone de bien se mettre en mode vibration.

Énergie et Ressources naturelles

La commission est réunie afin de procéder à l'étude du portefeuille Énergie et Ressources naturelles pour l'exercice financier 2016-2017.

Mme la secrétaire, est-ce qu'il y a des remplacements?

La Secrétaire : Non, M. le Président.

Le Président (M. Pagé) : D'accord, merci. Donc, nous allons débiter par des remarques préliminaires puis nous allons procéder à une discussion d'ordre général par blocs de 20 minutes, comme à l'habitude, incluant les questions et les réponses.

Remarques préliminaires

Alors, nous débutons immédiatement, donc, par les remarques préliminaires. M. le ministre, vous disposez de 17 minutes. M. le ministre.

M. Pierre Arcand

M. Arcand : Écoutez, M. le Président, je vous remercie infiniment. Permettez-moi de simplement être très court ce matin pour, premièrement, saluer toutes les équipes qui sont ici : les équipes du ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles; évidemment, M. le président-directeur général d'Hydro-Québec, M. Éric Martel, M. Pierre-Luc Desgagné, secrétaire général à Hydro-Québec, qui sont ici, de même que toutes leurs équipes derrière, pour être, aujourd'hui, en mesure de répondre aux questions. Et je tiens également à saluer Mme Lise Croteau, qui a exercé pendant une période intérimaire, l'an dernier, le titre de présidente et directeur général d'Hydro-Québec.

Alors, aujourd'hui, M. le Président, nous allons analyser le bilan d'Hydro-Québec, nous allons répondre à toutes les questions. Et permettez-moi également de saluer, bien sûr, mes collègues de l'Assemblée nationale qui sont ici : le député d'Abitibi-Est, le député de Saint-Maurice, de Côte-du-Sud, et également des Îles-de-la-Madeleine, et le député de l'Outaouais, de...

Une voix : Papineau.

M. Arcand : Papineau, voilà! Ça s'appelle Papineau, exactement. Alors, merci infiniment...

Une voix : ...

M. Arcand : Et Beauce-Sud, Beauce-Sud. Saint-Maurice, Beauce-Sud. Alors...

M. Therrien : Ça a l'air à mal aller...

Des voix : Ha, ha, ha!

M. Arcand : Alors...

M. Therrien : Je prends des notes...

Le Président (M. Pagé) : M. le député de Sanguinet, la parole n'est pas à vous.

M. Arcand : Alors, écoutez, donc je pense qu'on a eu une année qui a été une année remplie d'événements qui, dans l'ensemble, ont été heureux. Moi, je suis particulièrement heureux de voir le travail qui a été fait, et on aura l'occasion de faire le bilan aujourd'hui sur l'ensemble de ces réalisations.

Et je vous rappelle encore une fois — puis c'est avec beaucoup de plaisir — que j'ai pu voir que, finalement, on s'est retrouvés avec des augmentations de tarifs cette année de 7/10 de 1 %, ce qui fait en sorte que, cette année en tout cas, le consommateur va pouvoir souffler un peu plus sur sa facture. En plus, on a eu un hiver un peu plus doux, en plus. Donc, je pense que, quand on voit qu'à la fin de l'année on a un peu plus d'argent dans les poches du citoyen, je pense que c'est quelque chose qui est extrêmement positif.

Alors, essentiellement, ce sont mes commentaires ce matin. On est prêts à répondre à toutes les questions, à la fois de l'opposition, à la fois de la partie gouvernementale, et avec plaisir, et avec, évidemment, transparence. Merci.

Le Président (M. Pagé) : Je vous remercie, M. le ministre. Alors, salutations également aux gens qui vous accompagnent. Je vous rappelle qu'il vous restait un peu moins de 14 minutes. Ce temps sera alloué à la partie gouvernementale pour échanger avec vous lors d'un bloc d'échange.

Donc, immédiatement, on va aller pour une deuxième remarque préliminaire. M. le député de Sanguinet, vous disposez de 10 minutes.

M. Alain Therrien

M. Therrien : Merci, M. le Président. Alors, je dois d'abord vous saluer, M. le Président, votre équipe, je salue votre équipe. Même s'il ne m'a pas salué, je salue le ministre. Il est tôt, il est 8 h 30, M. le ministre. Alors, je vous salue, M. le ministre, je salue votre équipe. Je salue M. Martel et son équipe également. Je salue les députés de la partie gouvernementale — je ne vous nommerai pas parce que je ne veux pas vous oublier, personne — et je salue également ma collègue de la seconde opposition.

Alors, écoutez, aujourd'hui, c'est un jour important, c'est l'étude des crédits dans le dossier d'Hydro-Québec. Vous savez qu'Hydro-Québec, quand on parle de fleurons de l'économie québécoise, on peut dire que vous tirez la part du lion. Lorsque le nouveau P.D.G. d'Hydro-Québec est arrivé, il voulait nous faire preuve de transparence et il voulait en faire une de ses priorités. Alors, on apprécie beaucoup.

Par contre, bien, je sais que vous avez investi des millions, là, dans la publicité, dans les sondages, redorer le blason d'Hydro-Québec. Et puis, quelquefois, on a besoin de ça dans une grande compagnie, sauf que, quand on est arrivés avec des questions adressées à Hydro-Québec, on peut considérer que les réponses fournies ont été souvent incomplètes, parfois absentes. Alors, ça, on déplore ça. On dit que c'est quelque chose qui ne devrait peut-être pas arriver. En tout cas, il y a eu une certaine opacité. Alors, on peut dire peut-être que c'est une occasion manquée, on se reprendra l'année prochaine.

De toute façon, on va avoir le temps de, justement, jaser, vous poser des questions dans l'espoir que vous aurez des réponses à nos questions, évidemment, soit vous ou le ministre, et donc on va entamer avec enthousiasme cette étude des crédits en espérant que nous allons apprendre beaucoup de choses. Et on a beaucoup de questions, donc je devrais m'arrêter, M. le Président. Je vais m'arrêter ici et je vais, tout simplement, reporter mon temps pour des questions qui s'adresseront à mes collègues. Donc, je vous souhaite à tous une bonne étude des crédits. Voilà.

Le Président (M. Pagé) : Merci, M. le député de Sanguinet. Donc, je vous informe que vous allez disposer d'un huit minutes supplémentaire... un peu moins de huit minutes supplémentaires que vous pourrez disposer lors de vos échanges avec le ministre.

Alors, on va pour la deuxième déclaration d'ouverture avec Mme la députée de Saint-Hyacinthe. Vous disposez de sept minutes.

Mme Chantal Soucy

Mme Soucy : Merci, M. le Président. Alors, avant que nous commencions, je vais également saluer M. Martel, P.D.G. d'Hydro. Je suis heureuse que vous soyez ici cette année. L'année passée, nous n'avons pas eu cette chance-là, d'entendre le P.D.G., alors très heureuse de vous avoir cette année. M. Desgagné, M. le ministre, mes collègues parlementaires... je ne ferai pas le tour, alors considérez-vous tous salués.

Alors, M. le Président, je vous assure de mon entière collaboration, alors, pour le déroulement des études de crédits, comme à l'habitude. Alors, au cours des travaux, je chercherai à avoir des réponses au bénéfice des familles, alors des Québécois. Donc, j'aimerais ça que les réponses soient également assez courtes.

Alors, je souhaite que mon temps également soit déposé pour le reste des études de crédits. Merci.

Le Président (M. Pagé) : Oui. Alors, merci, madame. Vous avez complété? Vous avez terminé?

Mme Soucy : Oui, oui, tout à fait.

• (8 h 40) •

Le Président (M. Pagé) : Parfait. Merci, Mme la députée de Saint-Hyacinthe. Il vous restera un peu moins de six minutes également, qu'on va répartir lors de votre bloc d'échange.

Peut-être pour donner suite au commentaire de Mme la députée de Saint-Hyacinthe, il est d'usage, normalement, d'accorder sensiblement le même temps à la partie ministérielle pour donner les réponses que pour le temps qui est accordé pour poser la question, hein? On essaie de faire ça de façon assez équilibrée, normalement, là, pour que tout le monde ait le temps de prendre la parole également entre tous les partis.

Discussion générale

Alors, on va commencer immédiatement avec le premier bloc d'échange avec le député de l'opposition officielle. M. le député de Sanguinet, pour un bloc de 20 minutes.

M. Therrien : Merci, M. le Président. Écoutez, je vais commencer par le contrat de Bécancour, de TCE, parce que ça a fait couler beaucoup d'encre, et je dois vous dire qu'il y a des questions qui se posent quand on lit ça. D'abord, il y a des gros montants d'argent qui sont liés à ça. Alors, c'est sûr qu'on parle de plus de 1 milliard de dollars, là, si on regarde le contrat, l'échéance, là, entre le début du contrat et aujourd'hui.

Moi, là, ce que j'aimerais au départ, là, j'aimerais que vous preniez quelques minutes pour me présenter un peu l'historique. Parce que, là, on sait qu'il y a un contrat avec Gaz Métro qui vient d'être signé aussi, et l'échéance va jusqu'en 2036 pour ce contrat-là, alors que le contrat lié à TCE, c'est jusqu'en 2026. Moi, j'aimerais beaucoup, là, avant que je vous pose une série de questions là-dessus, là, que vous nous apportiez votre éclairage, là, à savoir quand est-ce qu'on a signé ça, puis c'était quoi, l'entente, bon, tu sais, un résumé, puis aussi comment s'est greffée à ça l'entente de Gaz Métro, puis qu'est-ce que ça change, le fait que Gaz Métro ait un contrat jusqu'en 2036, alors que le contrat de TCE, c'est jusqu'en 2026. Tu sais, sans prendre énormément de temps, j'aimerais ça qu'on nous éclaire au départ là-dessus parce que je pense que les Québécois se posent beaucoup de questions sur ce genre de contrat qui a été signé par votre entreprise.

Le Président (M. Pagé) : O.K. M. le ministre.

M. Arcand : Bien, d'abord, premièrement, vous savez que la première entente, ça a été signé par votre formation politique à l'époque où ils étaient au pouvoir, en 2002, ça a été signé à ce moment-là. C'est à l'époque, évidemment, où on avait besoin d'électricité dans le cadre de nos programmes. Et, comme vous le savez, la politique énergétique qui a suivi a lancé une série de mesures pour faire en sorte qu'on ait le barrage de la Romaine, qu'on ait, entre autres, des mégawatts d'éoliennes également. Alors, on était dans une période où nous avions un problème relié, évidemment, à ce manque d'électricité et ce besoin que nous avions à ce moment-là. Alors, on a fait ce contrat-là, mais la centrale n'a pas été en opération pendant un certain temps. C'était le mandat de M. Martel de faire en sorte que cette centrale, pour l'avenir, puisse être en opération. Je vais lui laisser répondre pour la suite des choses.

Le Président (M. Pagé) : Vous êtes d'accord, M. le...

M. Martel (Éric) : Oui, oui, absolument...

Le Président (M. Pagé) : Oui? Alors, vous présenter, tout simplement. Alors, allez-y.

M. Martel (Éric) : Merci. Alors, Éric Martel, P.D.G. d'Hydro-Québec. Alors, c'est un plaisir d'être avec vous ce matin.

Écoutez, le dossier de TCE, c'est un dossier que j'ai pris connaissance dès mon arrivée parce que c'était un dossier qui était important pour les gens à Hydro-Québec. Alors, un peu comme M. le ministre a mentionné, un appel d'offres en 2002. 2005, le contrat est finalisé, on est prêt à rentrer en service. Et là il y a un changement drastique dans la demande de l'énergie au Québec pour plusieurs raisons. Un, c'est qu'il y a eu des appels d'offres sur d'autres sources d'énergie, O.K., qui n'étaient pas prises en compte au début. Ensuite de ça, il y a eu un ralentissement de l'économie mondiale, de toute façon, qui a aussi affecté le Québec. Alors, quand on a mis ça tout ensemble, on se ramassait dans des surplus d'énergie, et ça ne faisait plus de sens de garder cette centrale-là en opération. Alors, Hydro-Québec, à ce moment-là, a fait des représentations devant la Régie de l'énergie pour s'assurer d'arrêter cette station-là. Et ça a été accepté pendant un bout de temps, et, année après année, par la suite, il y a eu des discussions. À chaque année, on revoit la régie et on garde en suspension la station.

Ce qui a été fait, par contre, puis ce qui était important, c'était de s'assurer... Vous avez mentionné quelques chiffres un peu plus tôt, on a un contrat jusqu'en 2026, effectivement, avec TCE. Mais les employés chez Hydro-Québec sont très créatifs, ils ont dit : Comment est-ce qu'on peut faire pour réussir à tirer le maximum quand même de cette station-là? On sait qu'en hiver, quand il y a des périodes de très grand froid, de pointe, on doit, à l'occasion, aller acheter de l'énergie, de l'électricité, de la puissance de d'autres marchés. Et c'est extrêmement coûteux quand on fait ça parce que, cette énergie-là, on l'achète, des fois, d'autres marchés, et on a besoin, donc, de des stations un peu comme TCE qui peuvent nous aider à acheter de la puissance à ces moments-là.

Alors, on a fait un plan, on a proposé... Et l'idée d'aller jusqu'en 2036, c'est que ça amortissait nos coûts puis ça nous permettait de profiter de la centrale pendant plus longtemps. Alors, plutôt que de payer une somme sans utiliser la centrale, ce qu'on a essayé de faire, c'est d'utiliser cette centrale-là et éviter des coûts externes pour acheter de la puissance. Alors, on va jusqu'en 2036, et le contrat nous coûte, pour la portion qu'on appelle «peaker», nous coûte beaucoup moins cher que si on serait allés l'acheter à l'extérieur. Alors, à la toute fin, on réussit à aller récupérer une partie de l'actif de TCE qui n'était pas utilisé pour l'utiliser en «peaker», et c'était la meilleure décision. D'ailleurs, ça a été entériné par la régie, et puis on procède avec ce plan-là maintenant.

Le Président (M. Pagé) : M. le député de Sanguinet.

M. Therrien : Oui. Merci, M. le Président. Je suis désolé, des fois je pars puis... Bien là, vous me parlez de 2005, puis, à l'époque, on manquait d'électricité, ça se justifiait à l'époque. Peu importe le gouvernement, là, je ne suis pas là pour faire de la politique, là...

Une voix : ...

M. Therrien : Pas vraiment. Je vais retravailler là-dessus, il me semble que ça sonne drôle, là. Bon.

Non, mais, je veux dire, tu sais, j'essaie de comprendre, là. Parce qu'à l'époque, en 2005, il y a un besoin, il y a une demande d'électricité. Vous dites que la demande s'affaïsse puis vous dites, ensuite, qu'on signe un contrat, que, si on prolonge jusqu'en 2036 avec Gaz Métro, ça veut dire qu'on est capable, dans les pics, à la place d'acheter l'électricité ailleurs à coût plus élevé, on est capable de se fournir avec cette usine-là. Est-ce que vous avez acheté de l'électricité cette année de cette usine-là?

M. Martel (Éric) : Non, pas encore parce qu'elle n'est pas...

Le Président (M. Pagé) : M. Martel.

M. Martel (Éric) : Excusez-moi.

Le Président (M. Pagé) : Allez-y, M. Martel.

M. Martel (Éric) : Désolé. Alors, la réponse est non. On n'est pas en service encore, alors on est en train de procéder à la remise en service de cette station-là pour être capable de le faire le plus rapidement possible. Alors, on est en discussion présentement avec nos partenaires, Gaz Métro entre autres, pour aller de l'avant le plus rapidement possible, et l'entrée en service est prévue pour 2018.

M. Therrien : Parce que — dites-moi si je me trompe — depuis 2008, vous n'avez pas acheté d'électricité de cette usine-là. Est-ce que je me trompe?

M. Martel (Éric) : Non.

M. Therrien : Non. O.K. Bon, j'ai lu à travers des papiers, là, qu'on ne prévoyait pas l'utiliser avant 2020, 2021. C'est-u vrai, ça?

M. Martel (Éric) : Non, 2018 est l'année qu'on prévoit l'utiliser.

M. Therrien : 2018?

M. Martel (Éric) : Oui.

M. Therrien : O.K. Là, vous me dites qu'en extensionnant à 2036 l'entente, vous, vous allez amortir sur une plus grande période, puis ça va coûter moins cher par année. C'est ce que j'ai compris. Combien ça a coûté cette année?

M. Martel (Éric) : On l'a dit, on l'a déjà mentionné, habituellement c'est environ un peu plus de 100 millions de dollars par année. Donc, c'est pour ça que votre calcul est à peu près juste, une dizaine d'années, près de 1 milliard de dollars si on n'avait rien fait avec la station.

M. Therrien : O.K. Parce que, là, quand on vous a posé une question, les montants versés depuis 2008 à titre de coûts de suspension, vous nous avez dit que c'était 37,4 millions.

M. Martel (Éric) : Coûts de suspension?

M. Therrien : Oui, coût de la suspension des livraisons...

M. Martel (Éric) : Oui, vous avez absolument raison, il y a une raison qui sont les coûts de suspension, puis il y a une partie qui sont des coûts fixes à la station. Alors, il y a deux catégories de coûts. Le total des deux ensemble fait à peu près 100 millions de dollars par année.

M. Therrien : Les coûts fixes plus la suspension. Parce que, l'année passée, Thierry Vandal nous disait c'était plus 150 millions quand il est passé à l'étude des crédits... C'est-u l'année passée? Oui?

M. Martel (Éric) : Bien, M. Vandal n'était pas ici l'an dernier, mais...

M. Therrien : En 2014. Pardon, en 2014. C'est ça, là, j'avais un doute dans mon esprit.

M. Martel (Éric) : Bien, écoutez, il y a eu des...

M. Therrien : Parce qu'on a les galées, là, on a vérifié ça, puis il parlait de 150 millions, puis là moi, je voulais savoir si 150 millions annuellement incluait le 37,4 millions ou si c'était du «gravy», là, au-dessus du 150 millions, là. On l'a ici, là, les paroles de Thierry Vandal, c'est : «La question de TransCanada Énergie. [...]c'est 150 millions de dollars, le chiffre. Je vais vous donner ici des chiffres qui sont importants.» Puis là il parle des kilowattheures que ça coûte, ainsi de suite, et il justifie le 150 millions. Alors, ça, c'est en 2014, l'étude des crédits le 30 juin.

Alors, je veux juste savoir, là, cette année, combien ça a coûté. Puis le 37 millions est-il inclus là-dedans, là? On parle-tu de 150 millions plus 37 millions? Ça commence à être beaucoup. Et ça, c'est ma première question. Je vais attendre votre réponse. Ensuite, j'ai d'autres questions à vous poser.

Le Président (M. Pagé) : M. le ministre.

M. Arcand : Écoutez, moi, je peux simplement vous dire... Parce que je pense qu'il faut bien comprendre que ce qui est arrivé, c'est qu'à la suite de ces ententes-là on se disait, à ce moment-là, que les réservoirs, à l'époque, étaient plus secs, qu'il y avait des problèmes à ce niveau-là. Et, si vous vous rappelez, lorsque nous avons pris le pouvoir en 2003, on était pris avec cette problématique-là, et c'est à l'époque... Si vous vous en souvenez, il y avait eu le Suroît, entre autres. On avait demandé d'avoir une centrale qui s'appelait le Suroît que ça a été problématique. Il y avait l'entente également de TCE. Alors, tout ça pour vous dire qu'on a été dans une situation où... Dans le domaine énergétique, on le voit souvent, les choses changent extrêmement rapidement, c'est extrêmement volatile. On est passé d'une période où on était en manque d'énergie, avec des besoins énergétiques... avec des besoins beaucoup moindres en termes d'énergie. Je pense que la solution que le président-directeur général semble avoir trouvée dans les circonstances était la meilleure solution.

• (8 h 50) •

Le Président (M. Pagé) : M. Martel, pour compléter. Allez-y.

M. Martel (Éric) : Si vous me permettez, M. le Président, peut-être pour expliquer, un des changements importants qu'il y a eu depuis 2014, quand mon prédécesseur a probablement fait ces commentaires-là, c'est qu'on a libéré des engagements d'approvisionnement pour la centrale. Donc, TCE avait fait des réserves en approvisionnement de gaz, on a libéré ces approvisionnements-là, ce qui leur a permis d'aller les revendre ailleurs et baisser la facture pour Hydro-Québec. Alors, comme je vous disais tout à l'heure, les employés d'Hydro-Québec ont toujours, de façon constante, travaillé à minimiser cet impact-là. Alors, ça, c'est un exemple, d'ailleurs, qu'on a fait pour baisser la facture.

Mais vos chiffres, un peu plus tôt, là, quand je regarde sur les 10 prochaines années, de 2016 à 2026, on parle de 1 063 000 000 \$ sur 10 ans, alors c'est à peu près 100 millions de dollars et un peu plus par année.

Le Président (M. Pagé) : O.K. M. le député de Sanguinet.

M. Therrien : O.K. Merci, M. le Président. Donc, vous me dites que c'est, pour les 10 prochaines années, 1 063 000 000 \$. Est-ce que ça, ça inclut les coûts de suspension de livraisons de 37 millions?

M. Martel (Éric) : Tout est inclus dans ça. Alors, ça, c'est le scénario où on ne touche pas à la centrale et on ne fait rien avec. C'est ce que ça va coûter à Hydro-Québec. Alors, ce qu'Hydro-Québec, les employés ont trouvé en travaillant avec la Régie de l'énergie, on a été créatif, on a dit : On va l'utiliser comme «peaker». Ça, ça va nous coûter un montant supplémentaire, mais qui est beaucoup moins — parce qu'on a besoin d'approvisionnement en gaz — qu'aller acheter des approvisionnements à l'extérieur. Alors, au total, on récupère quand même une somme importante plutôt que ça soit inutilisé complètement.

Le Président (M. Pagé) : O.K. M. le député de Sanguinet.

M. Therrien : Mais, quand vous me dites, là, les «peakers», là, ce n'est pas avant 2020 ou...

M. Martel (Éric) : 2018 environ, c'est ça.

M. Therrien : 2018. O.K. Pardon.

M. Martel (Éric) : Mais on va le garder jusqu'en 2036, justement pour profiter plus longtemps de cette situation-là lucrative.

M. Therrien : O.K. Le fait que vous prolongiez, là, ce que je comprends, là... Puis ça, les Québécois ont un petit... bien, je pense qu'ils ont un petit peu de misère à comprendre ça, tu sais, il faut l'expliquer clairement. C'est que vous arrivez avec un contrat jusqu'en 2026 qui coûte les yeux de la tête, là, il ne faut pas... Tu sais, on parle de gros montants d'argent, là, on s'entend, puis c'est la propriété des Québécois, là, puis ça ne va pas dans le trésor public, puis... Bon, tu sais, ça, je n'ai pas besoin de vous faire des remontrances là-dessus, vous le savez autant que moi, là.

Puis d'une usine qu'on n'utilise pas... puis là vous me dites : Bien, on a trouvé une solution : d'utiliser l'usine pendant les «peakers», on pourrait économiser de l'argent, ça fait qu'on va prolonger jusqu'en 2036. Ça veut dire, cette

usine-là n'est pas utilisée et n'est pas utile pour nous, mais on va quand même prolonger l'utilisation jusqu'en 2036. Comprenez-vous que le commun des mortels qui vous écoute, là, il capote un peu, là? Parce qu'il se dit : Si on n'en a pas besoin, là, pourquoi on ne referme pas les livres en 2026? Pourquoi on ne fait pas des éoliennes, par exemple, je ne sais pas, mais, tu sais, trouver des solutions qui coûtent pas mal moins cher que d'avoir un éléphant blanc de cette façon-là?

Moi, c'est une question que... puis j'aimerais ça qu'on réponde à cette question-là parce qu'on ne répond jamais à ce genre de question là. Les gens ne comprennent pas pourquoi tu prolonges un contrat d'une chose qui n'est pas utile.

Le Président (M. Pagé) : M. Martel, allez-y.

M. Martel (Éric) : Oui, M. le Président. Écoutez, c'est exactement avec l'intention de réduire la facture pour les Québécois. Quand je suis arrivé à Hydro-Québec, j'ai pris l'engagement que les tarifs seraient en bas de l'inflation, qu'on continuerait de livrer un profit au bénéfice de tous les Québécois et du gouvernement. Alors, tous ces enjeux-là, on les considère. Dans ce cas-ci, on a trouvé un moyen de sauver, d'économiser de l'argent. Alors, c'est pour ça qu'on le fait. Si on achète tous nos achats à l'extérieur du Québec, M. le député et M. le Président, ça va nous coûter beaucoup plus cher présentement pour nos achats en «peakers», en période de pointe, que de les prendre de la centrale de Bécancour. Alors, c'est un moyen intéressant pour Hydro-Québec, pour les clients d'Hydro-Québec, de procéder comme ça. Alors, plutôt que d'aller acheter et payer, d'ici 2036, environ 1 milliard de dollars pour acheter de la puissance sur les marchés, elle va nous coûter environ 440. Donc, on va sauver à peu près 500 millions de dollars en procédant comme ça.

Le Président (M. Pagé) : M. le député de Sanguinet.

M. Therrien : O.K. C'est beau, bougez pas, là. Là, là, vous me dites que, jusqu'en 2026, c'est 1 063 000 000 \$ qu'on va dépenser. Si on n'avait pas prolongé jusqu'en 2036, là, c'est quoi, le montant qu'on aurait dépensé?

Le Président (M. Pagé) : M. Martel.

M. Martel (Éric) : Si on ne l'utilise pas en «peakers», on dépense 1 milliard sans rien en retour. Ce qu'on a fait, à Hydro-Québec, c'est qu'on a dit : On sait qu'on doit acheter de la puissance à certaines périodes. Cette période-là, d'ici 2036, nous coûterait environ 1 milliard de dollars. Si on l'achète du «peaker», on doit rajouter un 500 millions additionnel. Mais le milliard, on l'a déjà dépensé. Alors, on sauve dans la facture totale à la toute fin, parce qu'on doit respecter nos contrats qui sont en place, environ 500 millions de dollars d'ici 2036. Alors, je ne sais pas si mon explication est claire, mais c'est vraiment la bonne chose à faire pour les contribuables.

Le Président (M. Pagé) : O.K. M. le député de Sanguinet.

M. Therrien : Vous avez de l'air convaincu, là, mais on va y aller tranquillement. O.K.? Là, là, on ferme en 2026. O.K.? On dit : Regarde, c'est assez, là, ça suffit, on ferme en 2026. O.K.? On paie 1 063 000 000 \$, là, et là tu dis : Ça, c'est jusqu'en 2026. Bon. Vous avez, comme vous dites en bon français, les «peakers», là. Ça, on va les chercher ailleurs à partir de 2026.

M. Martel (Éric) : Même avant 2026.

M. Therrien : Oui, je le sais, mais ça, de toute façon, vous l'avez payé, là, le 1 milliard, là. Tu sais, j'espère qu'on a quelque chose pour ça. Ça fait que, quand on va dire à TransCanada : On a besoin d'argent pour nos «peakers», j'espère qu'ils vont dire oui, hein? Puis avec l'argent qu'on leur donne, là, bon...

Mais, de 2026 à 2036, les «peakers», là, combien ça vous donne d'argent dans vos poches puis combien coûte la prolongation de contrat? Tu sais, si vous me dites : Bien, c'est 1 milliard de plus, mais on utilise 300 millions dans les «peakers», bien, moi, je vais dire : Bien, c'est parce que, là, vous êtes perdant. Vous comprenez ce que je veux dire?

Une voix : ...

M. Therrien : Bon, bien, si vous prolongez de 10 ans, combien ça coûte?

Le Président (M. Pagé) : M. Martel...

M. Therrien : Le coût fixe, là, puis combien ça rapporte de prendre les «peakers» de cette usine-là au lieu de faire, par exemple, de l'éolien ou d'avoir un autre projet hydroélectrique, peu importe?

Le Président (M. Pagé) : M. Martel.

M. Martel (Éric) : Oui, vous me permettez?

Le Président (M. Pagé) : Allez-y, M. Martel.

M. Martel (Éric) : Vous comprenez que, si on laisse dormir cette station-là d'ici 2026, elle ne sera pas utilisée, et on doit respecter nos engagements contractuels. Alors, on dépense 1 milliard de dollars environ.

Ce qu'on doit faire, c'est la convertir le plus rapidement possible, O.K., pour être capable d'au moins bénéficier de ce qu'elle est capable de nous donner et d'éviter des coûts supplémentaires d'achat à l'extérieur. Alors, le fait qu'on y va le plus rapidement dans cette conversion-là... Parce qu'après ça il y a un investissement à faire pour ça, il faut la préparer à être utilisée en «peakers», et on voulait l'amortir sur une plus longue période pour minimiser les coûts.

Alors, toutes les analyses économiques ont été faites de différents scénarios, allonger, raccourcir, et le scénario optimal qu'on a décidé... Et vous le savez, on présente ça devant la régie, alors ce n'est pas nécessairement une décision d'Hydro-Québec. La régie a entériné cette décision-là parce qu'elle représente les Québécois et elle disait que c'était la meilleure décision économique pour les Québécois de procéder ainsi, en rallongeant le contrat, en aidant les amortissements aussi qui sont nécessaires à la redémarrer en «peakers».

Le Président (M. Pagé) : M. le député de Sanguinet, il vous reste trois minutes pour cet échange.

M. Arcand : Bien, M. le Président...

Le Président (M. Pagé) : Oui, M. le ministre, allez-y.

M. Arcand : Si je peux juste ajouter un élément aussi... Parce que ce dont parle le député de Sanguinet, c'est de dire : Bien, plutôt que d'avoir une centrale au gaz, on devrait avoir, à la place, de l'éolien. À moins que je me trompe, là, mais je pense que l'éolien, ça ne fait pas le même genre de travail au niveau de la puissance que peut faire une centrale au gaz. Ça, c'est bien important de le dire.

Parce que l'alternative, comme vous le savez, à la fois lorsqu'on a besoin... puis M. Martel pourra me l'expliquer, mais l'éolien a de grandes caractéristiques parce que c'est une énergie renouvelable. Mais, quand on a besoin de puissance, ce n'est pas la meilleure solution. Alors, de vouloir dire, par exemple, que, demain matin, on remplace la centrale au gaz par de l'éolienne, je ne suis pas sûr que c'est la meilleure solution.

Le Président (M. Pagé) : O.K. M. le député de Sanguinet, un petit peu plus de deux minutes.

M. Therrien : Écoutez, je comprends bien, là, ce que vous voulez me dire, là, mais moi, je ne suis pas convaincu pantoute. Y a-tu moyen d'avoir quelque chose par écrit avec, justement, là, des chiffres qui disent : Voici comment ça me coûte de coûts fixes pour les «peakers», combien ça me rapporte, combien ça coûte le kilowattheure si je l'importe, combien, si je décidais de faire d'autres projets, ça me coûterait? Parce que, là, je vais vous dire franchement, là, on joue avec des gros chiffres, là. Puis je comprends que la Régie de l'énergie ait mis son nez là-dedans, là, mais nous, on est des parlementaires, là, puis on représente la population, puis on n'a pas réponse à nos questions. Moi, je n'ai pas de réponse à mes questions puis, je veux dire, je ne comprends pas comment ça se fait que ça reste aussi nébuleux que ça.

Y a-tu moyen d'avoir un engagement de votre part pour dire : On va déposer ces chiffres-là, dire combien ça coûte jusqu'en 2026, combien ça coûte, l'amortissement pour les «peakers», combien ça va me coûter si je ne fais pas cet amortissement-là puis j'achète mon énergie ailleurs, comment ça me coûterait si je faisais un projet? Parce que, là, là, écoutez, on perd 1 milliard, là, jusqu'en 2026, puis vous avez quasiment l'air à trouver ça normal. Ça ne marche pas, là. Moi, je regrette, là, mais moi, ça me prend plus d'infos, puis là je n'en ai pas. Je n'en ai pas.

Le Président (M. Pagé) : Il nous reste un petit peu plus qu'une minute. M. Martel, allez-y.

M. Martel (Éric) : D'abord, je dois vous dire que le souci, mon souci et le souci de mes employés à chaque matin qu'on se présente au travail, c'est de s'assurer qu'on rencontre les objectifs qu'on s'est commis, d'avoir les coûts le plus bas possible. Alors, en toute transparence, c'est un dossier qui a quand même un certain niveau de complexité. Et je m'en excuse si ce matin on ne le rend pas clair, mais je peux vous dire que la solution qu'on a présentée... Et d'ailleurs ça me fera plaisir de vous remettre peut-être un tableau qui fait un sommaire de tout ça parce que tous ces documents-là sont disponibles présentement à la régie. Alors, ça s'est fait dans la plus grande transparence, tout le monde a accès à ces documents-là. On l'a déposé, il y a eu des discussions avec les gens à la régie, et on a convenu ensemble que c'était la meilleure solution au bénéfice des Québécois pour éviter des hausses de tarifs et minimiser les impacts.

Et c'est complètement anormal, vous avez raison, cette situation-là, et on n'en fait pas un point de normalité, du tout, du tout. C'est un contrat qu'on doit exécuter, qu'on aimerait mieux ne pas avoir, mais le contrat a été signé, et on doit travailler en conséquence.

• (9 heures) •

Le Président (M. Pagé) : Il reste 10 secondes, M. le député de Sanguinet.

M. Therrien : Je vais peut-être le prendre sur un autre bloc. Une minute, là, je veux juste conclure. Parce que les contrats sont confidentiels? Les contrats sont confidentiels?

M. Martel (Éric) : Les contrats sont protégés par la loi d'accès à l'information.

M. Therrien : Bien, c'est ça. Je veux dire, moi, je trouve ça le fun, là, mais... Je suis capable d'aller chercher cette information-là, mais, si les contrats sont confidentiels, là, moi, à quelque part, il me manque d'information, là. Tu

sais, je veux dire, on peut-u s'engager, en tant qu'entreprise de votre envergure puis aussi importante pour l'économie québécoise, dire : On peut-u user d'un peu plus de transparence? Parce que, là, je vous le dis, là, M. Martel, là, moi, je ne suis vraiment pas convaincu de ce que vous m'avancez là. On parle de chiffres astronomiques. Pendant que le gouvernement libéral fait des coupures... Et, bon, on peut discuter de ça une autre fois, mais, tu sais, quand un gouvernement coupe de cette façon-là, puis, de l'autre bord — puis je suis sûr que le ministre va être d'accord avec moi — tu arrives, puis c'est de l'argent qui irait directement dans les coffres du gouvernement du Québec, 1 milliard en 10 ans, puis là vous me parlez de pics, on n'a pas utilisé ça depuis 2008, moi, là, je vais vous dire, si vous me parlez d'une belle stratégie, là, de plan d'action, puis ainsi de suite, je vais vous dire que je ne vous donne pas la note de passage, là. Puis je suis convaincu que vous la méritez peut-être, la note de passage, mais il faut me convaincre de ça, puis moi, je ne suis pas convaincu du tout. Ça fait que je vais revenir là-dessus après probablement.

Le Président (M. Pagé) : O.K. On a le temps d'une courte réponse, mais je vais laisser répondre...

M. Therrien : Oui, merci pour m'avoir laissé un petit peu de temps, puis...

Le Président (M. Pagé) : C'est ça. Et la minute ou le deux minutes, on va l'enlever de sur votre prochain bloc, mais je vais laisser le ministre répondre.

M. Arcand : Bien, moi, tout ce que je peux vous dire par rapport à ça, c'est que c'est un dossier qui est d'abord, comme l'a dit M. Martel, très complexe.

Deuxièmement, vous le savez, en matière énergétique, c'est toujours très difficile de pouvoir faire des évaluations, nécessairement, toujours à long terme. On ne peut pas toujours, par exemple... Actuellement, les prix de l'énergie sont relativement bas. Mais, si, demain matin, par exemple, à partir de 2026, on a de l'importation à faire, si, demain matin, la centrale était fermée, on n'a pas une garantie quels vont être les prix que les Américains vont nous charger pour ça ou les autres. Alors, je pense que, là-dessus, c'est très important de souligner que nous devons donner le maximum de chiffres que l'on peut donner à ce niveau-là. Mais, encore une fois, quand on essaie de baser sur des prévisions jusqu'en 2036, là, les coûts d'énergie vont certainement varier de façon importante au cours des prochaines années. Alors, c'est en ce sens-là qu'il faut être très prudent dans l'analyse des chiffres. Mais on convient d'une chose, compte tenu de ce qu'on sait aujourd'hui, probablement qu'on n'aurait pas dû faire l'entente en 2002 et en 2005.

Le Président (M. Pagé) : Merci, M. le ministre. Alors, pour les documents, M. Martel, que vous allez faire parvenir, ça serait, normalement, les envoyer au secrétariat de la commission, qui pourra ensuite le partager à l'ensemble des parlementaires, s'il vous plaît.

Alors, vous aurez, M. le député de Sanguinet, deux minutes de moins dans votre prochain bloc. Et nous allons commencer tout de suite, pour la partie gouvernementale, un 20 minutes, en commençant par le député des Îles-de-la-Madeleine. M. le député.

M. Chevarie : Merci, M. le Président. D'abord, bon matin. Je salue M. le ministre, les représentants d'Hydro-Québec, M. Martel et M. Desgagné, mes collègues ministériels et de l'opposition, le personnel, bien entendu, de l'Assemblée nationale et le personnel politique. Ça me fait plaisir de vous rencontrer aujourd'hui à cette commission parce que j'ai un sujet important qui concerne ma circonscription, les Îles-de-la-Madeleine, c'est le déversement qui s'est passé en septembre 2014 dans le port de Cap-aux-Meules, un déversement de mazout.

Et, pour bien informer puis surtout permettre à nos auditeurs de suivre le raisonnement, et la question, et la réponse, je vais mettre un peu le contexte des Îles-de-la-Madeleine. On sait que les Îles sont situées en plein centre du golfe du Saint-Laurent, donc on a un caractère insulaire, on est en situation géographique d'éloignement et d'isolement, et, dans ce sens-là, il y a énormément de conséquences ou d'impacts sur différents niveaux de la vie des Madelinots, mais, entre autres, l'accessibilité énergétique et également la sécurité énergétique. Et la différence avec les autres collectivités québécoises, pour la plupart, les Îles sont dotées d'une centrale thermique autonome, une centrale thermique qui produit de l'énergie électrique à partir du mazout lourd. Et, compte tenu qu'on n'est pas reliés par le réseau de transport d'Hydro-Québec du continent, donc à partir des barrages d'Hydro-Québec, donc, pour alimenter la centrale, on utilise du mazout. Il y a des pétroliers qui viennent régulièrement approvisionner la centrale et qui arrivent au port de Cap-aux-Meules, et, à partir de là, le mazout est acheminé via un oléoduc jusqu'à la centrale. Il a une longueur d'environ trois kilomètres de long, trois kilomètres de long.

Or, entre le 9 et le 11 septembre 2014, il y a eu constatation d'une fuite importante dans le secteur du port. Le bilan a démontré un déversement d'environ 100 000 litres de mazout dans ce secteur-là. Et, bien sûr, suite à ce déversement, il y a eu une enquête de la part du ministère de l'Environnement, élaboration d'un rapport par ce ministère dont l'objectif général ou les principaux points visent, évidemment, Hydro-Québec comme étant le distributeur, qu'il y a eu rejet d'une matière dangereuse dans l'environnement et omission d'aviser sans délai le ministère de l'Environnement. Le rapport est assez sévère, et je dois vous avouer que je suis passablement étonné de certains passages du rapport, particulièrement sur l'état de vétusté de la conduite et de la tolérance d'Hydro-Québec à cet égard-là, surpris également par ce que mentionne le rapport, par l'ampleur des manquements, le nombre d'anomalies — on le chiffre même à passé 6 000 — les procédures de test qui sont questionnées, le plan d'urgence qui était incomplet, la formation du personnel également pour intervenir lors de ces mesures d'urgence.

Et je parlais de mon étonnement parce que je dois avouer que, généralement, Hydro-Québec est un bon citoyen corporatif, et on peut donner en exemple notre crise du verglas aux Îles-de-la-Madeleine il y a quatre ou cinq ans, où

Hydro-Québec a vraiment été efficace et optimale par rapport à cet événement-là. Mais, par rapport au déversement qui a eu lieu dans le port de Cap-aux-Meules, je dois réitérer que j'ai été extrêmement étonné par rapport aux éléments du rapport du ministère de l'Environnement.

Donc, ma question est la suivante au ministre, mais peut-être que vous pourriez la passer au P.D.G. d'Hydro-Québec : J'aimerais ça avoir vos commentaires sur, d'abord, la situation du déversement, mais également sur le rapport qui a été émis par le ministère de l'Environnement.

Le Président (M. Pagé) : M. Martel, allez-y, je vous écoute.

M. Martel (Éric) : Merci, M. le Président. Écoutez, permettez-moi d'abord de vous dire que c'est un événement, comme vous le disiez, qui est arrivé en 2014, mais il y a eu des mesures extraordinaires qui ont été prises chez Hydro-Québec depuis ce temps-là, puis on a essayé d'en tirer des apprentissages. Malheureusement, après l'événement, il y a quand même eu... Écoutez, tous les rapports font foi de plusieurs inspections et de plusieurs choses qui ont été faites dans les années passées. Bon, est-ce qu'il y a eu des endroits où est-ce qu'on aurait peut-être dû prendre des actions? Ce n'était jamais très, très clair quand on remonte dans le passé, mais, malheureusement, la situation est arrivée.

On comprend aujourd'hui que, même au niveau du design, il y a eu d'autres travaux qui ont été faits qui ont peut-être affecté... Par exemple, on a découvert une roche dans un remblai — ce n'est pas normal — qui était appuyée sur le tuyau. Évidemment, c'est normal qu'un tuyau qui est installé depuis 1978 avait de la corrosion, hein, c'est dans le sol. En plus de ça, il était exposé aux marées montantes et descendantes, donc contamination aussi avec de l'eau saline. Alors, ce sont des phénomènes normaux, mais, en même temps, qu'une roche soit appuyée, ce n'est pas normal, et ça, c'est un des éléments qui a probablement contribué à perforer le tuyau et déverser, malheureusement, environ 100 000 litres dans l'environnement. Vous savez qu'on en a récupéré plus de 70 000. Alors, aussitôt que la situation a été comprise, il n'y a aucun effort qui a été lésiné, là, on était là le plus rapidement possible.

• (9 h 10) •

On en a récupéré 70 000 aujourd'hui. On discute toujours avec le ministère de l'Environnement du Québec et aussi celui du Canada à savoir comment on va cesser les travaux au moment donné, comment on va quitter le port parce qu'on est très conscients que, présentement, on est sur le quai, on occupe de l'espace et qu'on essaie... Alors, les travaux de réfection, d'ailleurs, ont été faits. O.K.? On peut vous assurer aujourd'hui que tout ce qui est présentement là-bas est conforme. Vous avez raison, c'est un tuyau qui a près de trois kilomètres de long, et la portion qui était sous terre, en fait... Parce qu'on comprend qu'il y a une partie qui était à l'externe. Alors, c'est certain que c'est plus facile d'inspecter un tuyau à l'externe. Là, la portion qui était sous terre, sous le quai, on l'a mise à l'extérieur pour être capables d'avoir une meilleure visibilité, et de l'inspecter en tout temps, et d'être capables de repérer des anomalies si jamais il y en avait. On a révisé nos programmes d'inspection, et, d'ailleurs, on s'est assuré que, dans les autres endroits au Québec aussi où on avait des déversements, de l'utilisation de gaz ou de mazout, on prenait les mêmes mesures pour s'assurer de corriger.

Alors, écoutez, le rapport faisait foi... On a été accusés, on a payé une amende pour ça et on s'en excuse, O.K., auprès des Madelinois. Ce n'est vraiment pas un événement qu'on aurait voulu qui arrive. Malheureusement, c'est arrivé, c'est un accident. Une des choses que je dois vous mentionner aussi, c'est qu'on va travailler dans les prochaines années à convertir le maximum de nos sources. Aujourd'hui, les réseaux autonomes, où est-ce qu'on crée... D'ailleurs, c'est dans la politique énergétique du ministre et c'est dans le plan de match d'Hydro-Québec de convertir le plus possible les centrales autonomes qui sont au gaz vers des sources renouvelables pour éviter aussi ce genre d'affaire là. Le meilleur moyen de protection qu'on peut avoir, c'est de ne pas les utiliser, mais, évidemment, il y a des endroits que ça demeure impossible. Mais il y a des endroits aussi qu'on peut minimiser les endroits.

D'ailleurs, en ce qui concerne les Îles-de-la-Madeleine, on a procédé à l'automne dernier avec un appel d'offres pour installer des éoliennes couplées avec le gaz, la centrale au gaz, alors, pour minimiser l'utilisation du gaz. Ça, c'est une chose qui est en marche. On a, par contre, un pépin. Présentement, on est obligés de retarder la soumission parce qu'on est en discussion avec le ministère de l'Environnement. Le terrain qu'on nous avait demandé d'utiliser là-bas, là — c'était un choix local — malheureusement, est protégé pour une certaine flore qui existe là-bas qui est unique. Alors, on doit trouver un plan B et se rasseoir avec les gens des Îles-de-la-Madeleine pour trouver des solutions à ça.

Alors, écoutez, un malheureux, très malheureux incident, on est très navrés de ça. Je peux vous dire qu'on a pris toutes nos responsabilités depuis ce temps-là pour s'assurer que ça n'arrivera plus. On a corrigé la situation là-bas, on est très confortables... avec ce qui est présentement aux Îles-de-la-Madeleine, qu'il n'y aura pas de problème. Mais on doit aussi s'assurer que, dans le reste du Québec aussi, on a pris les mesures correctives avec les apprentissages de ça.

Le Président (M. Pagé) : M. le député des Îles.

M. Chevarie : Oui, merci. Je comprends très bien qu'Hydro-Québec a investi beaucoup pour répondre au déversement puis est intervenue rapidement, et, encore aujourd'hui, il y a des travaux qui se font, mais, justement, par rapport à ces travaux et l'objectif de restauration du site, est-ce que vous avez un échéancier?

M. Martel (Éric) : Présentement, on doit d'abord s'entendre, on cible vraiment 2017, O.K., pour être l'année où on va avoir quitté le site, fini de pomper puis de recycler. Et on doit finaliser et confirmer cette date-là avec les ministères de l'Environnement, ils doivent être d'abord d'accord avec notre plan de match. Alors, une fois qu'on a l'aval des deux ministères de l'Environnement, nous pourrions confirmer cette date-là, mais nous, on cible, à l'interne, présentement être complètement sortis en 2017.

Peut-être un point, si vous me permettez, M. le Président, aussi que je n'ai pas mentionné, une des choses qu'on reconsidère... j'expliquais ce qui nous arrivait avec la soumission de l'éolienne présentement, il a toujours aussi la solution du câble marin. Alors là, on pourrait complètement éliminer les risques environnementaux, le gaz. Alors, c'est une solution qu'on veut revoir, considérant ce qui se passe avec l'appel d'offres présentement.

Le Président (M. Pagé) : M. le député des Îles.

M. Chevarie : Oui. Mais je pense que vous avez été informés que le maire ou le président de l'agglomération a demandé à Hydro-Québec une forme de dédommagement, compte tenu des conséquences sur l'ensemble de la vie, là, autour du port, au niveau des différents usagers. Parce qu'on sait que c'est un port extrêmement occupé, les croisières, la marina, le traversier, les pêcheurs, et comment vous entendez répondre au président de l'agglomération?

Le Président (M. Pagé) : M. Martel, allez-y.

M. Martel (Éric) : Vous permettez, M. le Président? Écoutez, vous l'avez dit tantôt, Hydro-Québec, on est un bon citoyen, on est conscients des torts qu'on a causés présentement, on va toujours travailler avec les milieux locaux pour essayer de voir comment on peut faire des choses ensemble. Alors, c'est clair, il n'y a rien de concret présentement, mais c'est des discussions qu'on aimerait avoir pour voir comment est-ce qu'on pourrait travailler avec les milieux locaux — on le fait partout au Québec, mais particulièrement aux Îles-de-la-Madeleine avec la situation qui s'est passée — qu'est-ce qu'on pourrait faire ensemble peut-être pour, justement, là, être un bon citoyen et travailler à fermer un peu la situation, là, qui, malheureusement, a causé des torts. Merci.

Le Président (M. Pagé) : M. le député des Îles, il vous reste 7 min 30 s.

M. Chevarie : Oui. O.K. J'aurais une dernière question, justement, concernant le parc éolien. Aux Îles-de-la-Madeleine, de ce que je suis informé, on a un besoin d'électricité à peu près à 60 mégawatts si je me rappelle bien, et il y a un projet éolien pour coupler avec la centrale d'environ six mégawatts, je pense. Bon, ça représente à peu près 10 %, trois éoliennes. Et, justement, vous l'avez évoqué, il y a actuellement, suite à un appel de propositions d'Hydro-Québec, une problématique avec le ministère de l'Environnement parce que le site visé par le schéma d'aménagement et l'agglomération est en présence d'une fleur particulière, qui est particulière au Québec, mais qu'on retrouve passablement aux Îles-de-la-Madeleine, particulièrement dans une autre réserve à l'est des Îles-de-la-Madeleine, et là le ministère de l'Environnement a mis un veto sur le projet, sur le site. Est-ce que vous êtes actuellement activement en négociation avec l'agglomération ou encore le ministère de l'Environnement, à la recherche d'un autre site ou encore des mesures qui pourraient être compensatoires par rapport au site qui était déjà visé?

Le Président (M. Pagé) : M. Martel, allez-y.

M. Martel (Éric) : Merci, M. le Président. Alors, écoutez, clairement, la réponse est oui, on est actifs à trouver un autre site. Alors, on attend. On a des discussions avec le ministère de l'Environnement et aussi les gens locaux, les gens des Îles-de-la-Madeleine. Alors, on travaille toujours en équipe avec les résidents.

Le deuxième plan aussi que je vous dis, c'est que j'aime toujours ça avoir un plan B si jamais le plan A ne fonctionne pas. Alors, c'est pour ça qu'on est en train de revoir — et ça, on va travailler ça avec le milieu local aussi — la possibilité d'un câble sous-marin pour alimenter les Îles en totalité. Alors, ce serait un scénario possible. Évidemment, à ce moment-là, bien, on élimine le gaz et les risques environnementaux qui viennent avec et on alimente les Îles en fonction d'un câble sous-marin, comme le reste du réseau d'Hydro-Québec. Alors, c'est notre plan B.

Le Président (M. Pagé) : M. le député des Îles, il vous reste un cinq minutes.

M. Chevarie : Cinq minutes? Bien, justement par rapport au câble sous-marin, j'imagine que c'est un projet qui... Si jamais il était rentable, et sécuritaire, et fiable, quel en serait l'échéancier? Dans vos réflexions ou dans vos différentes hypothèses d'alimentation des Îles-de-la-Madeleine en énergie électrique, est-ce que vous avez pensé au gaz naturel aussi en termes de transition ou est-ce que c'est complètement écarté de vos hypothèses de solution?

Le Président (M. Pagé) : M. Martel.

M. Martel (Éric) : Tous les scénarios sont sur la table présentement. Alors, évidemment, quand je vous dis : On veut avoir un plan B, un vrai plan B, le câble sous-marin avait été regardé en 2011, mais le coût était trop grand. Mais on sait que les câbles sous-marins, les prix du marché ont beaucoup baissé depuis quelques années. Alors, c'est pour ça que l'équipe d'ingénierie à Hydro-Québec est en train de remettre à jour cette soumission-là, on est en train de faire ça présentement. Évidemment, on va travailler avec les partenaires locaux.

Oui, on pourrait considérer d'autres sources aussi. Alors, on regarde l'éolien. L'éolien fait toujours partie, mais il faut se trouver un site. Ça, ça va être, évidemment, un critère important. Est-ce qu'on pourrait le coupler avec d'autres sources moins polluantes? Ça aussi, c'est un scénario possible. Alors, encore une fois, on va vraiment travailler avec les communautés locales. Un des défis qu'on a, puis en toute transparence, c'est qu'on a des emplois aussi, Hydro-Québec,

reliés à la centrale au gaz, on parle d'à peu près 50 à 60 si je me souviens bien. Alors, ça aussi, c'est un enjeu sur lequel je dois composer, et regarder, et tenir compte dans notre évaluation. Mais on va travailler ça avec les milieux locaux, avec nos employés, avec tous les gens qui doivent être considérés et, évidemment, avec la régie à la toute fin.

Le Président (M. Pagé) : M. le député des Îles, trois minutes.
• (9 h 20) •

M. Chevarie : Oui. O.K. Par rapport au gaz naturel, dans une perspective de transition vers une autre source d'énergie, soit le câble sous-marin, est-ce que c'est réellement une hypothèse ou une option qui est faisable dans le contexte des Îles-de-la-Madeleine, situées en plein centre du golfe du Saint-Laurent? Est-ce qu'il y a d'autres exemples ailleurs dans le monde qui peuvent s'apparenter aux Îles-de-la-Madeleine et qui utilisent cette source d'énergie pour produire de l'électricité?

Le Président (M. Pagé) : M. Martel, allez-y.

M. Martel (Éric) : Si vous me permettez, M. le Président, c'est que, dans l'étude qu'on fait présentement, je ne suis pas capable, spécifiquement, de répondre à cette question-là ce matin, s'il y a des comparaisons. Mais c'est une des choses qu'on va regarder, on va aller voir ce qui se fait ailleurs. Le GNL est une possibilité aussi. Alors, on est en train de regarder les modes.

Nos critères, évidemment, c'est de... D'abord, notre mission de base, c'est de s'assurer d'alimenter de façon fiable les gens des Îles-de-la-Madeleine. Alors, ça, c'est la prémisse de base. S'assurer qu'ils ont du courant en tout temps, et de l'électricité en tout temps, et de la puissance en tout temps, ça, c'est la première chose. Ensuite de ça, il faut regarder aussi, sur le plan environnemental, qu'est-ce qui pourrait minimiser les impacts environnementaux et, après ça, évidemment, les critères économiques, hein, qui sont les emplois qu'on a, comme je mentionnais tantôt, aux Îles-de-la-Madeleine, le coût lui-même du projet.

Mais on va clairement aller voir ce qui se fait de mieux ailleurs parce que c'est une situation particulière, hein, aux Îles, on est isolé par rapport au reste du réseau électrique. Alors, on doit vraiment, là, regarder ça dans son ensemble puis considérer toutes les choses en travaillant avec les gens du milieu local.

Le Président (M. Pagé) : Merci. M. le député des Îles, il reste 1 min 30 s.

M. Chevarie : Bien, merci. Alors, j'espère, messieurs les représentants d'Hydro-Québec, que, par rapport au déversement, qu'on va tout mettre en oeuvre pour régler la problématique le plus rapidement possible, qu'on puisse également réfléchir aussi à la demande de l'agglomération par rapport à un dédommagement quelconque. Je pense que ça a de l'impact, effectivement, compte tenu du secteur extrêmement achalandé qui est le port de Cap-aux-Meules. Pour ce qui est des options à réfléchir, bien, je vous encourage à le faire, évidemment, avec beaucoup de consultations et de concertation avec les Îles-de-la-Madeleine, et s'assurer vraiment qu'on trouve la meilleure solution, si ce n'est pas à long terme, tout au moins pour des périodes de transition, mais que ça soit une solution qui soit viable et fiable pour nous alimenter correctement en énergie électrique. Alors, merci beaucoup.

Le Président (M. Pagé) : Alors, je vous remercie. C'est ce qui met fin à ce bloc pour la partie gouvernementale. Maintenant, on a un bloc de 20 minutes avec la deuxième opposition. Mme la députée de Saint-Hyacinthe pour un bloc de 20 minutes.

Mme Soucy : Merci, M. le Président. Alors, depuis le début de l'année, les producteurs de serre lancent un cri du coeur en réclamant un tarif préférentiel. Vous savez, je suis députée, hein, d'une circonscription que l'on qualifie de garde-manger du Québec. Alors, je peux vous dire une chose, que les agriculteurs sont assez occupés dans leur vie professionnelle qu'ils ne sont pas du genre à, tu sais, revendiquer pour revendiquer. Alors, j'ai demandé à deux reprises au ministre de faire preuve d'ouverture pour accorder un tarif d'électricité pour les producteurs de serre, alors, et je n'ai pas eu d'ouverture de la part du ministre, puis parfois j'ai l'impression, hein, que le gouvernement vit dans une bulle, puis il n'a pas la moindre idée de ce que les producteurs... en fait, les enjeux auxquels les producteurs font face. Je constate, malheureusement, que l'agriculture est loin dans la liste des priorités du gouvernement.

Depuis cinq ans, là, les producteurs québécois de légumes ont vu leur part de marché diminuer. Alors, en 2010, la production québécoise s'élevait au double. L'argument, je pense, du coût de l'électricité, l'augmentation du coût de l'électricité depuis 2010 est sûrement une des raisons de la baisse de production. Les producteurs, hein, sont découragés, puis ils laissent en cours de route. Alors, on ne peut pas les blâmer, effectivement, quand le coût de l'électricité représente jusqu'à 30 % du coût de production, 30 % du coût de production. C'est difficile d'être compétitif quand on a 30 % du coût de production qui s'envole en factures d'électricité.

Alors, M. le Président, les tarifs préférentiels contribueraient, hein, à la compétitivité des producteurs du Québec. On éviterait probablement des mises à pied, hein, comme il s'est effectué aux Serres Dame Nature, qui ont vu, hein, leurs tarifs d'électricité passer, là, de 3 777 \$ à 6 400 \$ de 2014 aller à 2015, de décembre 2014 aller à février 2015, puis ça ne cesse d'augmenter depuis.

Alors, malheureusement, là, il n'y a pas de solution miracle autre qu'un tarif préférentiel pour les agriculteurs. Puis, vous savez, il n'y a pas juste des avantages pour les producteurs, mais il y a également des avantages pour le consommateur parce que nous, les Québécois, là, on veut manger des aliments qui sont frais, on veut manger des produits

locaux. On préfère, hein, manger des produits locaux que de manger une tomate qui a passé quatre jours dans un camion avant d'arriver dans notre épicerie. Alors, tout le monde est d'accord pour dire qu'on paie des taxes de toutes sortes puis qu'à un moment donné le consommateur aussi, il est égoïste puis il va favoriser, bien, la tomate qui est moins chère, qui vient du Mexique ou qui vient de l'Ontario. Alors, pour assurer une compétitivité qui est saine, c'est ce que les producteurs demandent.

On veut faire attention à notre environnement également. Puis j'ai assisté au dévoilement de la politique énergétique jeudi, il y a deux semaines, avec le ministre, donc on doit privilégier une distance de transport qui est plus courte, alors, ce qui contribue, effectivement, à réduire les gaz d'émission de... Puis, pour aller en cohérence également avec votre politique énergétique, il faut prendre ça aussi en ligne de compte.

Puis, vous savez, Hydro, il est complètement dans le champ lorsqu'il prétend que des mesures sont déjà en place pour aider les producteurs de serre parce que — je vais vous donner les cas, là — il y a deux programmes qui existent, mais il y a tellement de critères qu'il y a peu de producteurs qui ont accès à ces programmes-là.

Le premier programme — puis on peut en discuter avec M. Martel — l'option d'électricité additionnelle pour l'éclairage photosynthèse, il y a 11 producteurs de serre qui ont un compte ouvert sur 700 producteurs de serre au Québec. Donc, on parle de 1,5 % des producteurs qui ont accès au programme que vous avez en place.

On parle de l'autre programme maintenant, l'octroi du tarif biénergie, il y a deux comptes d'ouverts pour ces tarifs-là sur 700 producteurs de serre au Québec, donc 0,2 %. On ne peut pas dire que c'est ça, mettre des mesures en place pour aider les producteurs quand il y a à peine 14 producteurs sur 700 qui rentrent dans les critères qui sont mis en place. Ce n'est pas ça, aider les producteurs.

Alors, si le gouvernement veut vraiment aider nos entrepreneurs — parce que les producteurs, c'est des entrepreneurs — alors il doit créer un tarif qui est plus bas que le tarif domestique que la plupart des producteurs de serre ont accès en ce moment. Alors, est-ce que le ministre s'engage à aider les producteurs?

Le Président (M. Pagé) : M. le ministre.

• (9 h 30) •

M. Arcand : C'est exactement... M. le Président, d'abord, je vous trouve un peu dure, là, au départ parce que je pense qu'on a fait beaucoup dans ce domaine-là depuis quelques années. Maintenant, au départ, je vous le dis tout de suite, regardez la page 35 de la *Politique énergétique*, où je m'engage à former un comité pour véritablement étudier la situation particulière des producteurs de serre et des centres de ski. Alors, ça, c'est déjà quelque chose qu'on va regarder.

Maintenant, dans le cas des producteurs de serre, j'aimerais simplement rappeler quand même, d'abord, premièrement, juste au niveau de l'efficacité énergétique, on a versé plus de 22 millions de dollars à des producteurs de serre au cours de la dernière année. Je regarde Les Serres Lefort, sur la Rive-Sud de Montréal, Les Serres Demers. Je suis allé moi-même visiter des serres de M. Stéphane Bertrand, qui produit des tomates dans la région des Laurentides, et, véritablement, il bénéficie d'aide au niveau de l'efficacité énergétique.

En 2013, l'ancien gouvernement avait diminué, encore une fois, les tarifs pour les gens dans le domaine des serres, en 2013, pour essayer de les accommoder. Alors, quand on regarde actuellement que les producteurs de serre bénéficient au départ de 40 % de réduction par rapport au tarif régulier, c'est déjà quelque chose qui existe et qui est, à mon avis, extrêmement positif.

Ceci étant dit, on va regarder la problématique. Moi, je pense que la problématique, très souvent, des producteurs de serre, pour avoir discuté avec certains, je pense qu'ils ont des problèmes... Entre autres, ceux qui utilisent le gaz, parfois, peuvent avoir des problèmes, mais je pense qu'il y a un problème aussi de commercialisation du produit. Ça ne peut pas seulement être un problème énergétique, puisqu'en matière d'énergie le coût de l'énergie d'un producteur de serre, au Québec, n'est pas plus élevé que celui d'un producteur de l'Ontario.

Alors, je pense que, là-dessus, il y a plusieurs éléments que l'on doit regarder. Entre autres, l'alimentation triphasée, ça, c'est quelque chose qui est demandé, entre autres. Dans la politique énergétique, on parle de la valorisation de ce que j'appelle la biométhanisation agricole. Les producteurs de serre pourraient devenir des producteurs d'énergie dans une certaine mesure. Et on va créer un organisme pour aider les gens à faire ça, et, évidemment, on va aider les projets qui sont porteurs, entre autres en biomasse, là, pour les besoins de chauffe. Alors, je pense que c'est clair, mais il y a un comité, Mme la députée, qui va se réunir sur ces questions-là. Moi, je suis le premier à vouloir que les producteurs de serre aient de très, très bonnes conditions. On va le regarder, mais, comme vous le savez, il faut avoir une cohérence dans l'élaboration de nos tarifs également. Alors, je vous dirais que c'est ça qu'on regarde au moment où on se parle.

Maintenant, je vous dirais que, lorsqu'on a lancé la politique énergétique, il y a eu un communiqué des producteurs de serre, et je fais simplement vous dire : «Les producteurs en serre du Québec accueillent avec enthousiasme la Politique énergétique 2030. [...] la transition vers une économie à faible empreinte carbone — pour nous — est en marche!» «C'est une bonne chose», etc. Et donc ils ont quand même dit que c'était une bonne politique, et, en ce sens-là, on va regarder comment on peut faire pour les aider davantage de ce côté-là. Mais, très honnêtement, je pense qu'il y a différents défis. Si on peut encore mieux contribuer en termes d'énergie, on va le faire, et c'est pour ça que j'ai demandé à un comité de discuter de ces questions-là.

Le Président (M. Pagé) : Mme la députée de Saint-Hyacinthe.

Mme Soucy : Merci. Vous savez, un comité de travail, là, ne diminuera pas en ce moment les factures d'électricité de nos producteurs. Puis vous avez beau mettre un comité de travail, mais, écoutez, il y a des critères qui sont en ce moment dans les deux programmes qui ne rejoignent pas la majorité des producteurs. Juste dans l'option d'électricité additionnelle,

là, si vous passez la puissance de 400 kilowatts aller à 100 kilowatts, on irait chercher à peu près 50 producteurs de serre supplémentaires. Ce n'est pas réaliste. Écoutez, pour la puissance de 400 kilowatts, là, ça prend à peu près des serres de deux terrains de football. Ce n'est pas la majorité des producteurs de serre qui ont des serres de grandeur de deux terrains de football au Québec.

Puis vous dites : Ils ont émis un communiqué. Je ne connais pas personne qui a émis un communiqué, monsieur... Disons les vraies choses, là, pour dire que la politique énergétique du gouvernement, quand on négocie avec le gouvernement, qu'elle est pourrie. Je veux dire, il n'y a pas personne qui va aller émettre un communiqué pour dire ça. Soyons réalistes, vous le savez, je le sais. Alors, on ne peut pas se fier sur ça pour dire que les producteurs sont heureux de ça. En ce moment, là, le ministre ferait mieux d'aller voir les producteurs au lieu de mettre un comité de travail qui va élaborer des critères qui sont complètement hors de la track, comme ils sont présentement dans les deux programmes que vous avez. On parle, là, de 13 producteurs sur 700, M. le ministre. On ne peut pas dire que c'est aider les producteurs, là.

Le Président (M. Pagé) : M. le ministre.

M. Arcand : Et, encore une fois, je tiens à vous rappeler, j'ai quand même travaillé à aider les producteurs de serre. 22 millions, ce n'est quand même pas rien, je pense que ça aide à diminuer les tarifs d'électricité d'une certaine façon. À partir du moment où ils sont plus efficaces en termes de production énergétique, en termes de coût de leur énergie, je pense qu'on peut se rendre compte jusqu'à quel point il y a un travail qui a été fait. Maintenant, moi, je n'ai pas l'habitude de faire des comités pour le plaisir de faire des comités et des comités qui vont ne pas donner des résultats. J'en ai fait un l'autre fois sur la Côte-Nord pour favoriser l'embauche sur la Côte-Nord, ça commence à donner des résultats en ce sens-là.

Alors, si je fais un comité, c'est parce que je pense qu'on va travailler pour vider la question qui touche les gens dans le domaine des serricultures. Moi aussi, je suis très sensible à différents projets. Dans le cadre du Plan Nord, je pense qu'il y a des options intéressantes au niveau de la serriculture. Je pense qu'il y a des parts de marché que les serriculteurs pourraient aller chercher. Si on peut contribuer, on va le faire, mais dans la cohérence.

Le Président (M. Pagé) : Mme la députée de Saint-Hyacinthe.

Mme Soucy : Vous savez, M. le ministre, si vous avez vraiment l'intention d'aider les producteurs, là, vous pourriez, demain matin... Vous avez le pouvoir de le faire. De juste changer le critère de 400 à 100 kilowatts, puis on irait chercher juste à faire ça, là... Vous n'avez pas besoin d'un comité pour faire ça, là, on irait chercher 50 producteurs de plus au Québec.

Puis vous me parlez de biomasse. Complètement irréaliste, parler de biomasse. Ça en prend beaucoup pour dégager de l'énergie. On le sait, à Saint-Hyacinthe, on est la capitale de l'agroalimentaire, puis, je veux dire, on peut le faire parce qu'on en a des tonnes, mais ce n'est pas réaliste de parler de biomasse pour les producteurs. Écoutez, on parle, là, de 13 à 700. Est-ce que vous êtes prêt de changer ce critère-là, de 400 aller à 100, pour aider une cinquantaine de producteurs? J'aimerais entendre M. Martel sur ça.

M. Arcand : ...répondre à la première question...

Le Président (M. Pagé) : M. le ministre, dans un premier temps.

M. Arcand : ...une des questions que vous m'avez posée, c'est parce que la Régie de l'énergie, c'est elle qui contrôle, évidemment, les tarifs. Et, vous savez, vous devriez vérifier un cas, entre autres, qui est un beau projet de biométhanisation à Saint-Hyacinthe. Dans un premier cas, la régie avait refusé, là, ce projet-là parce que ce projet-là était un projet qui faisait en sorte que les consommateurs allaient payer plus cher. Alors, à un moment donné, c'est le fun de dire : Écoutez, moi, je veux réduire les tarifs pour les serriculteurs, mais, à quelque part, le consommateur va payer en bout de ligne. Alors, c'est ça qu'il faut également analyser. Et ça, ce n'est pas le ministre, du jour au lendemain, qui peut dire : Voici, le tarif va être de tant, ou ni M. Martel ici. On présente des propositions devant la Régie de l'énergie, qui fait les analyses et qui... En bout de ligne, c'est la Régie de l'énergie qui décide de quelle façon les tarifs vont s'appliquer. Alors, je veux juste vous dire que je n'ai pas le pouvoir de faire ça comme tel, c'est, d'abord et avant tout, la Régie de l'énergie qui fait ça. Mais j'ai un pouvoir certain d'influencer les choses, et c'est ce que je vais faire.

Le Président (M. Pagé) : Mme la députée de Saint-Hyacinthe.

Mme Soucy : Bien, écoutez, j'ai confiance, oui, effectivement, à la Régie de l'énergie, mais, écoutez, vous avez le pouvoir de faire un décret ministériel demain matin, puis le tour est joué. Puis, encore là, c'est un dossier économique, là, on parle d'un dossier économique. Vous êtes complètement dans le champ avec des mesures comme vous avez mises pour un dossier économique aussi important pour le Québec.

Le Président (M. Pagé) : M. le ministre.

M. Arcand : ...on va regarder la situation. Je vous le dis, nous avons décidé ça dans la politique énergétique. Puis, encore une fois, les porte-parole nous ont dit qu'ils étaient satisfaits des orientations du gouvernement, on va travailler dans ce sens-là.

Vous savez, on a des demandes partout. Les gens trouvent qu'on paie toujours trop cher l'électricité au Québec, puis il y a des gens qui trouvent qu'on ne paie pas assez cher. Je regardais l'article d'Alain Dubuc en fin de semaine qui disait : Bien là, comment voulez-vous que les gens fassent de l'efficacité énergétique si on ne monte pas leurs tarifs ou si les tarifs ne sont pas un peu plus élevés et si on contrôle les tarifs? Alors, là-dedans, il y a différentes opinions, orientations. Nous, on est un ministère à vocation économique, alors c'est pour ça qu'on veut que les serriculteurs soient prospères. Mais ça ne peut pas être seulement au niveau des coûts de l'énergie, je pense qu'il y a d'autres choses qu'on peut faire pour les aider. Mais, sur la question énergétique, comme je vous le dis, on va le regarder.

Le Président (M. Pagé) : O.K. Mme la députée de Saint-Hyacinthe, quatre minutes.

Mme Soucy : Oui. En terminant — je sais qu'il reste à peine 30 secondes...

Le Président (M. Pagé) : Quatre minutes.

Mme Soucy : ... — vous savez, il y a beaucoup de producteurs qui nous regardent ce matin. Je suis convaincue qu'ils sont un peu déçus d'entendre ça. J'espère que vous allez prendre acte, et acte rapidement.

Puis je veux juste vous dire que, oui, il y a une différence entre le Québec et l'Ontario parce que, premièrement, l'Ontario, les producteurs n'utilisent pas l'électricité pour leurs serres, utilisent en majorité du gaz naturel, qui est beaucoup moins cher en Ontario qu'il ne l'est ici.

M. Arcand : Oui, c'est ça, c'est une question de distance, Mme la députée. Maintenant, je tiens à vous dire que, quand quelqu'un dans le domaine de la serriculture a des projets, il y a déjà un tarif de développement économique qui existe. Le L moins 20, là, ça s'applique à tout le monde, là. Ce n'est pas seulement pour les entreprises en aluminerie, il y a un tarif qui existe, qui est le L moins 20, qui existe. Ils ont un projet important, puis je peux vous dire qu'il y en a certains qui en ont profité, dont les Serres Demers, entre autres.

Mme Soucy : ...du L moins 20...

Le Président (M. Pagé) : Madame...

Mme Soucy : Merci. Je pense, le temps est écoulé.

Le Président (M. Pagé) : Non, il vous reste trois minutes.

• (9 h 40) •

Mme Soucy : Trois minutes? O.K. Allons-y, alors. Écoutez, je veux juste pour les... Parce qu'il y a quelque chose qui est important, là, que je revienne, c'est la production l'hiver au Québec. Alors, pour la production d'hiver, là, vous savez, le prix que les producteurs doivent payer juste... du programme du biénergie, là, quand on parle que la température, O.K., est inférieure, donc en bas de moins 12°, ce qui arrive régulièrement, là — on est au Québec, alors ça arrive souvent qu'elle est inférieure, elle est en bas de moins 12° — le prix, là, O.K., est de 26,91 \$ le kilowatt, donc six fois plus élevé que lorsqu'elle est en haut de 12°.

Puis ça, je viens de vous mentionner le prix de l'énergie, là, mais il faut ajouter à ça, là, le prix de la puissance également. Alors, quand on parle du prix de la puissance, là, on est rendu à payer, là, en hiver, là, 6,21 \$ le kilowatt. Comment voulez-vous qu'on soit compétitif avec l'Ontario ou avec n'importe quel autre... On ne peut pas parler de compétitivité, M. le ministre, là.

M. Arcand : ...peut-être, avez-vous un commentaire à faire?

Le Président (M. Pagé) : M. Martel.

M. Martel (Éric) : Je peux peut-être ajouter... Puis je pense qu'il faut regarder les tarifs dans son ensemble, le ministre l'a un peu mentionné tantôt. D'abord, c'est important d'expliquer notre système d'interfinancement. On sait que, tous les tarifs, il y a un coût total que la régie répartit par différents types de tarifs. Et c'est clair qu'il faut être très, très conscient que, si on donne une réduction à un, il y en a un autre quelque part qui va augmenter parce que le coût total de produire l'électricité est le même. Alors, il faut être conscient de ça.

Mais je pense que ce que vous disiez tantôt... Puis Hydro-Québec, je peux vous assurer de la collaboration d'Hydro-Québec avec les agriculteurs à essayer de trouver des solutions. Par contre, je voudrais faire attention ici, Hydro-Québec, je ne veux pas qu'on ait le dos large, là, ce n'est pas nous qui décidons des tarifs, ce n'est pas de notre ressort, nous, on va travailler... Par contre, si l'UPA vient nous voir, ou les gens des serres, on a un département d'énergie, on va travailler avec eux pour trouver des solutions.

Mme Soucy : En fait, je le sais, que ce n'est pas vous qui décidez. Vous avez dit qu'Hydro-Québec a le dos large parfois, mais c'est pour ça que je dis au ministre que c'est lui qui a le pouvoir. Et je sais que c'est lui qui l'a, le pouvoir, alors il faut que M. le ministre agisse pour les tarifs. Ça, j'en conviens.

Le Président (M. Pagé) : Il vous reste 45 secondes.

M. Martel (Éric) : Alors, peut-être, sur les tarifs, vous avez raison, il y a des augmentations. J'expliquais tantôt, un peu plus tôt, à un député que, l'hiver, on paie à très haut prix la puissance parce qu'on doit l'acheter souvent. Alors, c'est pour ça que cette facture-là doit être réallouée quelque part, on souhaite que les gens baissent leur consommation à ce moment-là. Et il y a à peu près 12 à 20 jours par année au Québec où est-ce qu'on a cette situation-là, où est-ce qu'on va en bas de moins 12°, hein? On pense que c'est beaucoup plus que ça, mais, quand on le regarde dans le temps... cette année, on en a eu même moins que ça probablement, ça a duré quelques jours en début février. Alors, c'est une situation... mais c'est vrai que ça devient plus coûteux parce qu'on doit, nous, s'approvisionner de l'extérieur.

Le Président (M. Pagé) : Alors, je vous remercie. C'est ce qui met fin à notre bloc. Alors, vous pourrez revenir, Mme la députée de Saint-Hyacinthe, dans quelques minutes. Alors, un bloc avec le parti gouvernemental, pour un 20 minutes avec le député d'Abitibi-Est. Allez-y, M. le député, un bloc de 20 minutes.

M. Bourgeois : C'est bien. Merci, M. le Président. Je tiens donc à vous saluer, ainsi que mes collègues du côté ministériel, et nos amis d'en face, donc le député de Bécancour ainsi que la députée de Saint-Hyacinthe, M. le ministre et votre équipe, MM. Martel et Desgagné.

Et, d'entrée de jeu, M. le ministre, vous ne m'en voudrez pas trop si je vous délaisse un peu pour m'adresser plus particulièrement aux représentants d'Hydro-Québec. On n'a pas souvent la chance de les avoir ici, à l'Assemblée, et je peux vous dire que, chez nous, dans mon comté, il y a beaucoup de monde qui ont beaucoup de questions en lien avec Hydro-Québec. Donc, je m'en voudrais de ne pas profiter de cette occasion-là privilégiée pour pouvoir adresser certaines préoccupations et avoir les lumières de la société d'État en lien avec ces enjeux-là. Donc, M. le Président, je m'adresserais plus particulièrement aux représentants d'Hydro-Québec si vous le permettez.

Donc, premièrement, messieurs, vous savez, en région, on a un enjeu actuellement important quant à l'accessibilité à la desserte par le réseau d'Hydro-Québec, et ça se décline dans toutes les facettes des clientèles. On a vécu, il y a quelques années, la transition du service qui était offert directement en région, que ça a été ramené plus dans la région des Laurentides. Et moi, au bureau de comté, on a beaucoup de gens qui viennent se plaindre de la situation parce qu'un jeune couple qui s'installe, construit une nouvelle résidence, doit s'acheter une génératrice pour pouvoir faire la réalisation de leur projet parce que le contracteur a commencé les travaux de base pour, vraiment, là, être capable de livrer la maison, la coquille de la maison, et en se disant : Bon, bien, le branchement va avoir été fait d'ici à ce moment-là, et on va pouvoir continuer, nous, les aménagements, mais, malheureusement, ce n'est pas le cas. On a du monde non seulement qui n'ont pas ce service-là lors de leur arrivée dans leur projet de vie, mais qui, malheureusement, vivent une situation où la maison est terminée, et le service n'est toujours pas disponible.

Et là ce n'est pas parce qu'ils n'ont pas fait les demandes en temps. Vraiment, on a un enjeu important de ce côté-là, et on ne comprend pas pourquoi la société d'État, qui... Vous devez avoir du monde qui travaille là-dessus, vous devez avoir du monde qui regarde ça, qui fait une planification, est-ce qu'on manque d'employés? C'est-u un problème de planification? J'aimerais vous entendre là-dessus, M. Martel, et, je pense, encore plus mes citoyens de la région, qui se disent, là : Est-ce qu'on va pouvoir trouver une solution à ce...

Le Président (M. Pagé) : M. Martel.

M. Martel (Éric) : Merci, M. le Président. D'abord, je vous remercie de me donner l'opportunité de parler de service à la clientèle. Je l'ai dit dès mon arrivée que c'était une des quatre priorités qu'on a énoncées à Hydro-Québec. Et aussi, d'ailleurs, je veux vous faire part, j'ai visité votre région. J'étais à Rouyn-Noranda, il y a à peu près six semaines, je dirais, on a fait la chambre de commerce, j'ai rencontré beaucoup d'employés d'Hydro-Québec et aussi la population. Alors, ça m'a fait un grand plaisir d'être là. Et d'ailleurs, le matin, en avant-midi, on a eu une heure formidable avec plusieurs élus, plusieurs maires de la région, plusieurs préfets des MRC. Alors, on eu une bonne discussion, ils m'ont fait part, d'ailleurs, des éléments que vous mentionnez présentement. D'ailleurs, on est retournés la semaine dernière, je crois, avec une lettre sur un plan d'action, qu'est-ce qu'on est en train de faire pour adresser certains des problèmes qu'ils faisaient face.

C'est clair qu'Hydro-Québec... Et ce n'était pas un problème isolé, seulement à Rouyn-Noranda en termes des raccordements. À partir du moment où est-ce que les gens déposent une demande à Hydro-Québec et où est-ce qu'on doit faire un certain travail d'ingénierie... C'est sûr qu'un raccordement facile, ça, ça peut se faire facilement. Mais, s'il y a eu une construction, un nouveau complexe, on doit raccorder des choses, on avait beaucoup de ratés. On était à peu près à 50 % du temps seulement qu'on rencontrait la date que le client nous avait demandée ou qu'on s'était entendus avec le client dès le départ. Alors, c'est une situation inacceptable pour la clientèle québécoise.

On a pris des mesures depuis mon arrivée, l'an dernier, on a fait des sessions de travail à comprendre pourquoi et à réorganiser nos troupes à l'interne pour s'assurer qu'on avait suffisamment de gens dans les bons endroits. On avait certains goulots parce que c'est un processus, hein, ça part... Il y a plusieurs groupes d'intervenants, et on n'avait, dans certains endroits, pas suffisamment de gens. Alors, on a réparti nos ressources, et là on est en train d'essayer le processus depuis le début de l'année. C'est sûr que la demande, justement, en avril, là, elle commence à être en croissance, hein, les gens ont leurs projets d'été et de printemps, et tout ça, qui prennent forme. Alors, on s'est préparés à ça, et je peux vous dire qu'on a fait beaucoup de changements. Notre intention, c'est, cette année, d'augmenter notre performance environ à 85 % du temps qu'on va rencontrer la date. Mais, en même temps, on se donne très, très peu de temps si on la manque.

Et aussi il y a l'aspect communication avec le client qu'on va améliorer, on veut mieux accompagner aussi le client dans ça. Parce que, souvent, on ne peut pas s'installer... Les gens font ça, des fois, une fois par 10 ans. Il nous manque

des papiers, on n'a pas les servitudes, les documents, les gens ne sont pas habitués de faire ça. Alors, nous, Hydro-Québec, on a un rôle à jouer, à accompagner nos clients dans cette expérience-là. On a créé un groupe qui va faire ça, qui n'existait pas avant. Alors, ça se faisait. Certains représentants le faisaient, certains autres ne le faisaient pas. Alors, le service à la clientèle est extrêmement important. C'est une des priorités, on veut s'assurer de regagner la confiance des Québécois, et on est en train de le faire, ça commence déjà.

D'ailleurs, la semaine dernière, juste à nos centres d'appels, on a annoncé... C'est un changement important chez Hydro-Québec, nos centres d'appels fonctionnaient de 8 h 30, le matin, aller jusqu'à 5 heures. Là, présentement, on va être ouverts en soirée tous les jours de la semaine à partir du mois de juin, et, ensuite de ça, on va être ouverts aussi le samedi et le dimanche. Alors, on veut bonifier notre offre à la clientèle, on a pris des mesures pour s'assurer qu'on faisait nos travaux en temps puis qu'on les exécutait en temps, et ça, c'est extrêmement important pour nous.

Le point que vous mentionniez un peu plus tôt, peut-être votre premier élément — ça fait que service à la clientèle, c'est un peu ce que j'avais à dire — par rapport à la population puis les groupes... il y a eu beaucoup de réorganisation chez Hydro-Québec, hein? Il faut comprendre que, depuis 2010, on a réduit nos effectifs de 23 000 et quelques à 19 900, donc près de 15 %. C'est le plus bas effectif d'Hydro-Québec depuis 1986. Pourtant, on a beaucoup plus de clients qu'on n'en avait en 1986, on a beaucoup plus de centrales à s'occuper. Alors, c'est le plus bas effectif depuis 1986, depuis 30 ans. Alors, cette réduction-là, elle s'est faite partout dans la province, et d'ailleurs... Puis c'est certain, les gens en région ont pu le constater, mais ça s'est fait en même proportion à Montréal, à Québec, et on peut comparer. Il y a une région qui fait l'exception, c'est à la Côte-Nord, mais c'est parce qu'on a un grand projet, la Romaine, qui a eu une légère augmentation. Mais, sinon, les réductions sont à peu près toutes les mêmes partout en province, c'est proportionnel.

C'est clair qu'on a ramené les groupes... Quand j'ai rencontré les élus l'autre fois, ça a été extrêmement enrichissant pour moi, j'étais content d'être là. On a eu une bonne discussion, ils m'ont fait part de ça, et on est en train de prendre des mesures concrètes, là, justement pour rajuster peut-être certaines réorganisations qui avaient été faites à l'époque.

• (9 h 50) •

Le Président (M. Pagé) : M. le député d'Abitibi-Est.

M. Bourgeois : Oui. Donc, je vous remercie de ces précisions-là. Cependant, on va vous avoir à l'oeil. Je ne vous cacherai pas que de voir le désarroi que ça cause à une petite famille qui est en train de s'installer et qui, à un moment donné, là, se dit : Bien là, moi, je commence à être tanné de transporter de l'essence pour alimenter ma génératrice, je fais ça dans mon auto... Parce que moi, je n'ai jamais pensé que je n'aurais pas l'électricité quand je rentrerais dans la maison chez nous. Et donc il y a un enjeu important de ce côté-là. Les citoyens sont confiants envers la société d'État, et je ne voudrais pas qu'ils perdent cette confiance-là. Vous avez un renom qui est quand même significatif, mais il faut, premièrement, bien desservir les Québécois.

Le Président (M. Pagé) : M. Martel.

M. Martel (Éric) : Si vous me permettez, M. le Président...

Le Président (M. Pagé) : Oui, allez-y.

M. Martel (Éric) : ...je voudrais vous dire que le message que je lance à l'intérieur d'Hydro-Québec depuis mon arrivée, jour 1, c'est que le service à la clientèle était une priorité. Et ce n'est pas parce qu'on est un quasi-monopole que la clientèle n'est pas importante. Au contraire, on doit être une référence en service à la clientèle. Alors, moi, j'aimerais ça, dans trois, quatre, cinq ans, que les gens nous regardent, les autres compagnies nous regardent, puis ils disent : On veut être comme Hydro-Québec en service à la clientèle parce qu'on est devenu une référence. Alors, c'est la mission qu'on se donne à l'intérieur. C'est très ambitieux, mais je peux vous dire qu'on travaille extrêmement fort à y arriver.

Le Président (M. Pagé) : Bel objectif, M. Martel. M. le député d'Abitibi-Est.

M. Bourgeois : Oui. On s'entend bien là-dessus. Mais je vais aller un peu plus loin, cependant, j'ai d'autres acteurs qui sont aussi concernés par le déploiement du réseau. En Abitibi-Témiscamingue, vous savez, on veut développer cette région-là, et ça passe beaucoup par des secteurs d'activité industrielle majeurs et, en l'occurrence, le secteur forestier et le secteur minier.

Le secteur minier, c'est un secteur qui est très énergivore, il veut avoir accès à de l'énergie. Puis, quand on regarde un projet, les facteurs structurants, préliminaires, délimitants sont : Y a-t-il un réseau routier? Y a-t-il de l'énergie disponible à proximité? Et est-ce qu'on a un site favorable à l'exploitation? En l'occurrence, on a, de base, on se dit, en Abitibi-Témiscamingue, de bonnes chances de retrouver ça. Mais, malheureusement, ce qu'on constate, on a plusieurs projets miniers qui, actuellement, se travaillent et, encore là, on a des interrogations parce que, dans les discussions qu'ils ont avec la société d'État, on leur identifie des problématiques de desserte quand on parle de besoins volumineux, sur la capacité des lignes, des réseaux, donc, à pouvoir disponibiliser cette énergie-là. Et il y a un paradigme parce qu'on dit qu'on a des surplus énergétiques. Moi, je veux favoriser l'implantation de mines qui vont être des utilisateurs de cette énergie-là. Donc, j'aimerais ça vous entendre là-dessus, sur toute la notion de planification et desserte de ces grands clients là industriels au niveau des régions.

Le Président (M. Pagé) : M. Martel.

M. Martel (Éric) : D'abord, M. le Président, si vous me permettez, je peux vous garantir qu'on va publier dans les prochaines semaines notre plan stratégique d'Hydro-Québec, qui, évidemment, supporte la politique énergétique, puis il y a des éléments qui sont plus concrets d'Hydro-Québec.

On s'est donné un objectif dans notre plan stratégique. De supporter le développement économique au Québec, alors on en fait une priorité. Et on est déjà un très grand joueur en termes d'investissements, vous savez, on investit environ 3,5 à 4 milliards de dollars par année, ce qui fait de nous le plus gros investisseur au Québec — privé, public confondus — et on continue. D'ailleurs, votre région est quand même... quand on regarde avec la Baie-James, beaucoup de contracteurs, on travaille très, très fort à ça. Je ne voudrais jamais me retrouver dans une situation où est-ce qu'Hydro-Québec, pour un bon projet, on est un facteur limitatif au développement économique. Alors, le développement économique est important.

Je pense que, s'il y a des enjeux — et ça se peut, hein, tu sais, qu'on ait des enjeux techniques, on dise : On n'en a pas suffisamment — il faut vraiment s'asseoir avec les gens. Alors, si vous le permettez, s'il y a certains projets, là, moi, je vais prendre un suivi ici aujourd'hui, je vais m'assurer de revoir ces projets-là avec mon équipe. Et, s'il y a des enjeux présentement et qu'on est ceux qui empêchent l'accomplissement d'un projet, c'est clair qu'on va se pencher à trouver des solutions avec vous. Notre mission, c'est de livrer de l'électricité, et surtout pas de freiner le développement économique. Alors, vous pouvez compter sur nous pour le supporter.

Le Président (M. Pagé) : M. le député d'Abitibi-Est.

M. Bourgeois : Oui. Bien, effectivement, je pense qu'on est sur la même longueur d'onde là-dessus parce que, justement, dans le récent budget, on a mis en place des stratégies qui sont en lien avec des tarifications appropriées pour permettre la réalisation de projets majeurs de ce type-là. Donc, il faudrait s'assurer que, justement, on va pouvoir bien positionner ces acteurs-là quand le temps sera venu pour la réalisation des projets. Je ne voudrais pas vivre la même situation que la petite famille qui veut, dans le fond, habiter sa maison, d'avoir une mine qui est obligée d'installer des génératrices pour opérer ses installations parce que, malheureusement, on n'est pas capable de desservir avec l'électricité produite par Hydro-Québec.

Le Président (M. Pagé) : M. Martel.

M. Martel (Éric) : ...une information ici si vous me permettez, M. le Président.

Le Président (M. Pagé) : Allez-y.

M. Martel (Éric) : D'ailleurs, je parlais de nos investissements globaux, et on a un investissement présentement au poste Figury de 200 mégawatts, dans votre région, qu'on est en train de faire présentement, on est en train d'accomplir ces travaux-là. Alors, on revoit toujours notre portefeuille en fonction des enjeux, et c'est un investissement qu'on est en train de faire. C'est quand même significatif, là, 200 mégawatts. Mais c'est clair, comme je me suis engagé, on va regarder, là, s'il y a d'autres choses, et vous pouvez compter sur Hydro-Québec, on ne sera jamais le frein au développement économique. On doit stimuler et aider. On le fait déjà, d'ailleurs, à grande échelle présentement, mais on va continuer de supporter ça.

Le Président (M. Pagé) : M. le député d'Abitibi-Est, il vous reste un petit peu plus que six minutes.

M. Bourgeois : D'accord. Juste pour compléter là-dessus, vous avez dit le poste «Figury»?

M. Martel (Éric) : Figury.

M. Bourgeois : «Figury».

Une voix : Figury.

M. Martel (Éric) : Figury, oui, c'est comme ça qu'on le prononce.

M. Bourgeois : Chez nous, on dit «Figury», mais...

M. Martel (Éric) : Ah! bien, d'accord, excusez.

M. Bourgeois : Mais...

M. Martel (Éric) : On parle du même poste.

M. Bourgeois : Oui, on parle sûrement du même poste, avec les mêmes enjeux. Mais peut-être, justement pour le bénéfice des clients, parce que je comprends aussi que, de l'autre côté, ce n'est pas une opération spontanée, hein, même si, demain matin, je dirais à Hydro-Québec : Écoutez, moi, je vais avoir besoin d'un approvisionnement de 75 kilowatts, ce n'est pas parce que je l'ai dit que ça va se faire.

Avez-vous un ordre de grandeur pour le déploiement, à partir d'un besoin identifié, pour être capable... Puis là est-ce qu'il y a des enjeux, par exemple, de processus? S'il faut refaire une nouvelle ligne ou si on utilise une ligne, mais qu'on modifie, est-ce qu'en termes de processus vous avez des échéanciers ou une dynamique qui peut nous donner un ordre de grandeur? Parce que le promoteur, lui, évidemment, quand il se présente à nos bureaux pour nous présenter son projet, il nous dit : C'est merveilleux, la vie est belle, et on va faire ça, dans deux ans on va être en opération.

M. Martel (Éric) : Si vous permettez...

Le Président (M. Pagé) : M. Martel.

M. Martel (Éric) : C'est une excellente question. Je peux vous dire que, d'abord, le processus en tant que tel à Hydro-Québec, dans le groupe de distribution, qui est, en fait, le contact avec toute notre clientèle, on a des experts qui travaillent région par région à prévoir les besoins en énergie du Québec par région et dans tous les secteurs. On regarde ça présentement, et je peux vous dire, on a des chartes jusqu'à 2045. O.K.? Alors, c'est sûr que je suis plus confiant de nos prévisions dans les 15 prochaines années parce qu'il y a beaucoup de choses qui peuvent arriver après ça. Mais on prend nos décisions d'affaires en fonction de ça. Alors, quand on dit : On a besoin d'ajouter de l'énergie, on va travailler... on peut faire des appels d'offres dans différentes autres sources d'énergie. Si on a besoin de puissance, on va regarder nos alternatives aussi, et dépendamment du timing.

On sait que construire un barrage maintenant au Québec, une station à grande hydro, on parle d'une quinzaine d'années, hein, à partir du moment où on dit : On veut le faire. Faire les analyses, les avant-projets, avoir tous les permis puis faire la construction, c'est au moins 15 ans et peut-être même un peu plus. Alors, ce genre de grands projets là, on doit les voir venir longtemps d'avance. Après ça, il y a tout l'équipement de transénergie, là. Ça, c'est peut-être un peu moins, mais un quatre, cinq ans. Tu sais, si on dit : On va construire une mine, puis ils ont besoin de tant de mégawatts, puis on dit : On ne l'a pas aujourd'hui, alors, si la puissance est disponible, mais qu'il faut l'amener là-bas, bien là on parle plus de trois à cinq ans dépendamment de la complexité de qu'est-ce que ça peut avoir. Alors, cette analyse-là, là, on a un département de spécialistes qui font ça. Ils connaissent bien les régions, ils suivent les projets potentiels, les besoins en énergie qu'il pourrait y avoir là parce que c'est notre métier, hein, c'est notre boulot de s'assurer que les Québécois puis que l'économie ne manqueront jamais d'électricité, et d'énergie, et de puissance dans les endroits où on en a besoin.

Alors, c'est clair que, des fois, on a des choix à faire, hein, il faut estimer ça, mais on le fait quand même assez bien. Je ne dis pas que c'est parfait, mais je pense que c'est important aussi, ce lien-là avec les gens locaux, comprendre qu'est-ce qui s'en vient, qu'est-ce qui est possible. Alors, c'est un peu comme ça que le processus fonctionne. Ça répond à votre question...

Le Président (M. Pagé) : Trois minutes, M. le député d'Abitibi-Est.

• (10 heures) •

M. Bourgeois : Oui. Je vous remercie. Mais, effectivement, cette précision-là, elle est importante. Parce que je vais faire le parallèle avec quelqu'un... On était en forêt, on devait rentrer en avion, un hydravion. Et, bon, des fois, la température nous joue des tours, et le commentaire, c'était : Ah! bien, écoute, ça a de l'air à être correct, ça se claire. Les oiseaux volent, ça vole. S'il passe une ligne électrique à proximité d'un site, ça ne veut pas dire nécessairement qu'on peut desservir ce site-là à partir de cette ligne-là. L'enjeu, c'est d'avoir la bonne ligne pour bien desservir ce secteur-là, et ça peut nécessiter des travaux d'envergure. Avez-vous à refaire des démarches au niveau d'autorisations gouvernementales sur des nouvelles lignes comme celles-là?

Le Président (M. Pagé) : M. Martel.

M. Martel (Éric) : Absolument. À haute tension, effectivement. Dans le 4 milliards d'investissement que je parlais tantôt, il y en a à peu près 1 milliard présentement que ce sont des postes qu'on refait ou des nouvelles lignes qu'on construit, entre autres Chamouchouane—Bout-de-l'Île, et, à chaque fois, on doit aller chercher des... à moins qu'on refasse la même chose, là, dépendamment... mais, si on utilise des nouvelles lignes dans des nouvelles emprises... ou même dans des emprises existantes, des fois, on doit aller rechercher toutes ces autorisations-là. Alors, évidemment, c'est du temps, mais c'est un peu notre métier, Hydro-Québec. J'aime dire qu'on fait cette année, présentement, là, 450 projets en acceptabilité sociale, alors ce qui implique aller chercher des permis, travailler avec les communautés. On en a beaucoup, beaucoup. On fait ça tous les jours, on a des experts pour faire ça.

Le Président (M. Pagé) : M. le député d'Abitibi, 1 min 30 s.

M. Bourgeois : 1 min 30 s? Ça va me permettre juste de mettre la table pour la suite des choses. Je vais vous entretenir un peu plus d'un secteur qui me tient particulièrement à coeur aussi, celui du Plan Nord. Vous êtes un acteur, à ma connaissance, et j'aimerais que vous me confirmiez... Je pense que vous êtes le seul acteur qui est présent sur l'ensemble du territoire du Plan Nord par ses installations et dans différents types de services ou, je pourrais dire, d'applications de la société d'État dans ses différentes filiales. Est-ce que je me trompe?

Le Président (M. Pagé) : M. Martel.

M. Martel (Éric) : Si vous me permettez, écoutez, on est un joueur extrêmement actif présentement. Et vous comprenez que nos grandes installations se situent sur le territoire du Plan Nord, alors on fait partie du conseil du Plan Nord. J'ai des gens d'Hydro-Québec qui en font partie, on travaille beaucoup, beaucoup à trouver des projets. Et, d'ailleurs, je peux vous dire que, dans les cinq prochaines années, on a des montants significatifs qui continuent de s'investir, ne serait-ce que terminer le projet de la Romaine, continuer des investissements qu'on fait, remplacer des turbines, des nouvelles lignes de transmission.

Alors, sans dévoiler ce que je vais dire dans le plan stratégique dans quelques semaines, il y a plusieurs milliards de dollars qui vont s'investir dans les cinq prochaines années sur le territoire du Plan Nord de la part d'Hydro-Québec, soit pour renforcer sa présence et augmenter sa présence ou s'assurer que les actifs qui sont en place, là, qui arrivent à pérennité soient bien remplacés et...

Le Président (M. Pagé) : Je vous remercie. C'est ce qui met fin à notre bloc. Alors, on retourne avec l'opposition officielle, cette fois-ci pour un bloc de 18 minutes. M. le député de Sanguinet.

M. Therrien : Merci, M. le Président. Je vais juste, un peu, poursuivre. Après, je passerai à un autre sujet, là, j'avais besoin de peut-être une ou deux informations supplémentaires.

Les propos du ministre en fin de bloc, vous disiez, M. le ministre, qu'il y avait une incertitude au niveau des prix. Tu sais, quand on parle sur un horizon de 10, 15 ans, là, je veux dire, tu sais, par rapport au gaz de schiste, on a vu qu'il y avait eu une surprise assez extraordinaire, puis vous avez, un peu, tu sais, subi les contrecoups de ça. Puis ce n'est pas de votre faute, à un moment donné on s'est retrouvé avec du gaz de schiste en profusion aux États-Unis. Donc, à ce niveau-là, tu as des prix qui sont difficilement prévisibles. J'imagine que vous êtes capables de les prévoir d'une certaine façon, avec une marge d'erreur, là. Je ne veux pas dire que vous n'êtes pas capables, mais c'est difficile.

Puis aussi la demande, avec le réchauffement climatique, puis ainsi de suite, j'imagine que les «peaks» sont moins puissants, moins longs qu'avant, moins nombreux, j'imagine. Tu sais, quand on parle, là, que vous êtes obligés d'importer éventuellement, là, à ces moments-là, y a-tu une variation quelconque là-dedans avec le temps? Tu sais, on parle du réchauffement planétaire, est-ce que vous voyez, vous, tu sais, des conséquences de ça dans la consommation d'énergie hydroélectrique?

Le Président (M. Pagé) : M. Martel, allez-y.

M. Martel (Éric) : Hydro-Québec, on a des groupes d'experts qui font des recherches dans plusieurs secteurs. On a un projet, qui s'appelle Ouranos, qu'on travaille en collaboration, d'ailleurs, avec plusieurs universités, qui nous annonce qu'on va avoir probablement beaucoup plus de précipitations dans le Grand Nord. Alors, ça, on est très heureux de ça parce que ça nous aide à remplir nos barrages.

On fait des études météo, j'ai des départements de météorologues qui nous planifient... Nous, on savait depuis l'été dernier qu'on aurait un hiver assez doux, là, on voyait ça venir. On peut se tromper, O.K., comme les météorologues se trompent à l'occasion, mais on n'était pas très loin. On avait même prévu un peu pire que ce qui est arrivé, mais... Alors, on ne peut pas être parfaitement précis, mais on voit ça venir.

Il y a une tendance lourde cette année, c'est clair. Mais une des choses, un des grands constats qu'on fait, c'est que qu'il y a beaucoup plus de fluctuations. On vient de passer au travers, les deux années d'avant, deux hivers records presque en termes de froid, et là on arrive avec un hiver... Hier, je regardais, mon équipe me présentait la situation de l'Amérique du Nord, c'est l'hiver le plus chaud en Amérique du Nord, tout le continent au complet, qu'on a eu depuis tous les temps qu'on capture la température. Alors, c'est intéressant de voir ça, mais, en même temps, ça rend un peu plus difficiles les modèles à long terme.

Alors, nous, on fait toujours nos modèles en fonction d'une température normale, qu'on appelle, mais, évidemment, il faut qu'on prévoise qu'il peut y avoir des extrémités. Alors, toute cette modélisation-là est faite et, un peu comme je disais au député un peu plus tôt, elle est prise en considération dans nos modèles d'évaluation de quantité d'énergie qu'on a besoin, le développement économique, et tout ça. Alors, c'est une équation assez complexe, mais c'est comme ça qu'on le fait.

M. Therrien : L'année passée, il y avait eu des chaleurs assez importantes en Amérique du Nord, sauf au Québec, il y avait une bulle bleue, puis là je me disais : Maudit qu'Hydro-Québec sont forts, hein, ils jouent même sur la température du Québec. Ah! ce n'était pas vous, ça? O.K.

Alors donc, là, vous venez de m'apprendre quelque chose, bien, que plus il va pleuvoir dans le Nord du Québec, à ce moment-là on peut dire que la capacité de production des barrages va être un petit peu plus élevée, c'est ce que vous venez de me dire. Et on parle d'une demande sur un horizon de long terme, mais, comme vous dites, là, tu sais, tu as une tendance, là, puis, à travers la tendance, tu as des fluctuations, là. Je peux comprendre très bien ça.

Mais moi, je vais vous dire, ça m'inquiète. Puis vous allez probablement, là, voir où est-ce que je veux en venir, à un moment donné on parlait du Plan Nord, là, puis d'une diminution des investissements d'Hydro-Québec, et le bureau du ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles avait dit, la diminution des projets : «Cette diminution résulte du report de certains projets au-delà de l'horizon 2035...» Est-ce que vous me suivez ou... J'ai peut-être mal introduit, là, la citation.

M. Arcand : C'est correct, ça va.

M. Martel (Éric) : Je vous suis.

M. Therrien : O.K. Bien, vous me le dites parce qu'il me semble que je n'ai pas été clair. Bon. « Cette diminution résulte du report de certains projets hydroélectriques au-delà de l'horizon 2035, notamment en raison du contexte de surplus énergétique. » Donc, quand on lit ça, on se dit : Bien, possiblement qu'à l'horizon 2035 on voit des surplus énergétiques. Il y a des spécialistes, entre autres des gens qui connaissent bien... — je ne veux pas dire qu'ils connaissent ça plus que vous, là, ce n'est pas ça — entre autres, Mousseau qui disait qu'on aurait des surplus même à partir de 2026, et ainsi de suite. Mais, tu sais, je ne veux pas dire que lui, là, il est meilleur que vous, ce n'est pas ça pantoute. Mais, tu sais, moi, ça me titille un peu parce que je me dis, par rapport au contrat de TCE : Combien ça coûte, le prolongement, là, quand vous parlez de prolongement, si on exclut les amortissements puis l'utilisation des « peakers », qu'on a appelés tantôt, juste en termes de coûts fixes, entre 2016 et 2036, en excluant toute l'histoire des « peakers »? Tu dis, mettons : Ça, ça n'existe pas, on n'a pas d'investissement à faire au niveau de ces... on fait juste prolonger, là, combien ça coûte entre 2016 et 2036?

Le Président (M. Pagé) : M. Martel... Oui, M. le ministre, allez-y.

M. Arcand : Je vais le laisser répondre à la question, mais je tiens juste à vous dire quand même que, dans le domaine énergétique, les prévisions, c'est souvent très, très théorique. Je me rappelle très bien avoir fait... Il y avait eu en 2013, sous le gouvernement du Parti québécois, la Commission des enjeux énergétiques avec M. Mousseau et M. Lanoue, et là les gens nous avaient dit : Pourquoi vous faites encore des consultations un an et demi plus tard?, bon, et on s'est aperçu que les consultations avaient été nécessaires. Après ça, il y a eu ce qu'on appelait la COP21, après ça, la rencontre des premiers ministres au mois de mars pour voir de quelle façon ils allaient travailler sur la réduction des gaz à effet de serre. Tout ça a fait en sorte que les choses ont changé de façon très considérable.

Et donc de faire des prévisions dans le domaine énergétique, on s'est rendu compte, avec le contrat de TCE, justement, que ce n'est pas toujours évident de ce côté-là. Alors, ceux qui prétendent que, vous savez, jusqu'en 2026 on n'aura pas besoin d'énergie au Québec, vous savez, c'est très théorique, encore une fois, parce que je l'ai dit déjà par le passé, il suffit qu'on ait un gros contrat avec une aluminerie... Parce qu'on fait actuellement, je dirais, des démarches pour faire venir d'autres... on a une stratégie de l'aluminium, on veut le projet Alouette 3 éventuellement dans la région de Sept-Îles, on veut d'autres activités économiques, et là ça peut, assez rapidement, changer de bord, comme on dit. Alors, ça, je pense qu'il faut bien comprendre que ça, c'est la...

Et c'est la même chose pour ce qui est du Plan Nord. Dans le cas du Plan Nord, là, je peux simplement vous dire qu'on a 17 projets actuellement dans lesquels il y a encore certains enjeux au niveau du financement. Mais, si, demain matin, tous ces projets-là se mettent à fonctionner avec une économie beaucoup plus forte, je peux vous dire que ça va changer les choses. Si, demain matin, on va exporter, comme on veut le faire, vers l'Ontario, comme on veut le faire, vers New York, vers le New Hampshire, à un moment donné peut-être qu'on va avoir l'effet contraire. Alors, c'est très difficile d'évaluer.

Et je me rappelle, encore une fois, que nous avons eu, à un moment donné, avec certains de ces experts-là, un grand débat sur la question, je dirais, des exportations vers les États-Unis où les gens nous disaient : Ce n'est pas payant, exporter vers les États-Unis. Dans le rapport annuel d'Hydro-Québec, je pense que c'était 13 %, à ce moment-là, le dernier rapport que j'avais vu, qu'on exportait aux États-Unis pour à peu près 30 % des profits d'Hydro-Québec. Alors, à un moment donné... Vous savez, dans ce domaine-là, il y a beaucoup, beaucoup d'enjeux.

Maintenant, sur la question spécifique de TCE, peut-être, M. Martel, vous pourriez...

• (10 h 10) •

Le Président (M. Pagé) : Oui, M. Martel.

M. Martel (Éric) : Peut-être, si vous me permettez, M. le Président, une des choses importantes aussi à comprendre, c'est que, nos évaluations, O.K., faites par nos experts, on prévoit que, d'ici 2022-2023, on aura une demande additionnelle de puissance d'environ 1 600 mégawatts. Alors, on le sait, ça, qu'elle s'en vient. Puis, de toute façon, on l'a presque annéée après annéée, et elle n'est jamais en bas de la capacité que TCE va être obligée de nous donner, qui est à peu près entre 500 et 600. Alors, basé là-dessus, on a dit : L'actif est là, alors on le remet de l'avant.

Si vous me permettez, M. le député, je n'ai pas toute l'information, là, de décomposer ça en coûts fixes et coûts variables en détail avec moi ce matin, mais je me suis engagé un peu plus tôt à vous fournir l'information pour la suite des choses, et ça me fera un grand plaisir de m'assurer que cette information-là est dans le tableau qu'on vous fournira.

Et je veux vous réitérer que, les options par rapport à quoi faire avec la centrale TCE, il y en a eu plusieurs qui ont été analysées à Hydro-Québec. D'ailleurs, moi, j'ai fait un autre tour de roue, comme on dit, avec l'équipe parce que la décision était prise avant mon arrivée, et j'étais très confortable avec la proposition, la régie l'était, alors... Et on a fait nos devoirs, il y a eu des économistes, des analystes financiers qui ont regardé ça, on est confortables avec ça. Mais on va vous fournir l'information pour vous donner le même niveau de confort.

M. Therrien : Donc, autrement dit, cette question-là, vous n'êtes pas capable de me donner ça maintenant. Les propos de M. le ministre, je comprends très bien, vous avez bien exposé, là, les variabilités, là, quant à la demande puis les différents projets qui pourraient se greffer à la demande actuellement, j'ai très bien compris ça. Mais ce que je comprends du propos de M. le P.D.G., c'est qu'on ne sait pas les coûts fixes entre 2026 et 2036 en excluant l'histoire des « peakers ». C'est ce que je comprends.

Le Président (M. Pagé) : M. Martel.

M. Martel (Éric) : Je n'ai pas l'information avec moi ce matin... Je sais que le coût total est 100 millions par année et plus, là, un peu plus.

M. Therrien : C'est 100 millions et plus par année? 100 millions et plus par année de 2026 à 2036?

M. Martel (Éric) : Non, jusqu'à 2026. Pour le coût de contrat.

M. Therrien : O.K. C'est ça. Là, je comprends.

M. Martel (Éric) : Pour l'autre coût, je vous l'ai dit approximativement, tous les coûts additionnels pour le mettre en «peaker», tantôt je l'ai mentionné, là, je n'ai pas le tableau vers moi, mais c'est un autre, à peu près, 500 millions — j'arrondis ici — ce qui est quand même beaucoup moins cher que d'aller sur les marchés acheter. Alors, c'est pour ça qu'on a procédé comme ça.

M. Therrien : O.K. Juste une seconde, M. le ministre, je vais juste terminer là-dessus, 500 millions pour l'investissement par rapport aux «peakers», vous dites. C'est ça que vous me dites, là?

M. Martel (Éric) : Pour être capable de le transformer en «peaker», incluant les achats de gaz, et tout.

M. Therrien : O.K. Donc, les coûts variables sont inclus là-dedans, là, ce n'est pas juste...

M. Martel (Éric) : Effectivement, oui.

M. Therrien : Ce n'est pas juste les coûts fixes répartis sur x nombre d'années, c'est les coûts fixes et variables. C'est le coût de production.

M. Martel (Éric) : Non, c'est le coût total, le coût total. Je n'ai pas la séparation entre les deux, mais c'est tous les coûts ensemble pour être capable de le transformer en «peaker» additionnel, mais échelonné sur 2036. Et la raison pour laquelle on a ajouté des années, c'est parce que l'amortissement fait sur 10 ans, ça ne faisait pas de sens économiquement. Alors, on l'a prolongé pour être capable que ça soit rentable et que ça coûte moins cher que de l'acheter à l'extérieur.

M. Therrien : M. le ministre, je veux juste terminer, je vais vous... Je sais que vous voulez parler, là, mais c'est parce que j'ai des questions par rapport à ça, là. Ça veut dire que votre 500 millions, là, réparti sur 20 ans, là — parce que, là, vous avez augmenté de 2026 à 2036 pour élargir l'amortissement, votre paiement d'amortissement — ce n'est pas les coûts variables, vous n'avez pas à amortir les coûts variables, vous avez juste à amortir les coûts fixes.

M. Martel (Éric) : Absolument.

M. Therrien : Donc, ça veut dire que c'est un ajout au 1 milliard initial.

M. Martel (Éric) : C'est ça.

M. Therrien : C'est combien par année qu'on paie de 2016 à 2026 pour l'amortissement, afin d'ajuster l'usine aux «peakers»?

M. Martel (Éric) : Ça varie d'année en année, là, mais, je vous disais, on est près de 500 millions de dollars pour ça. Alors, vous avez 1 milliard qui est payé jusqu'en 2026 pour les contrats, vous avez un autre 500 millions, à peu près, O.K., qui est... En fait, le chiffre que j'ai devant moi, c'est 443 millions, qui nous permet d'aller en «peaker». Alors, si vous faites le total des deux, ça nous coûte 1,5 milliard pour ce «peaker» là. Si on va sur les marchés acheter la même énergie qu'on a de besoin, on paierait à peu près 1 milliard. O.K.? Alors, au lieu de nous coûter 2 milliards au total, ça va nous coûter 1,5. C'est ça, la mathématique qu'on a faite. Alors, nous, on dit : Si on le fait de cette façon-là, on économise 500 millions de dollars. Et là je vous donne des figures approximatives, qui seront confirmées dans le tableau plus en détail.

M. Therrien : O.K. C'est parce que je n'ose pas aller trop loin parce que vous me dites que vous n'avez pas tous les chiffres, mais là ça veut dire que tu as 1 milliard de 2016 à 2026, tes «peakers» à 500 millions, des coûts fixes et variables. Vous dites : Si jamais j'utilise cette énergie-là, j'épargne 500 millions. Mais vous avez des coûts fixes, entre 2026 puis 2036, qui se rajoutent à ce 500 millions là, tu sais, si vous laissez rouler l'entreprise...

M. Martel (Éric) : ...dans le coût que je vous ai donné, là...

M. Therrien : Ah! là, ça veut dire que vous êtes capable de me répondre à l'idée que de, 2026 à 2036, ça se trouve à être 500 millions, mais il n'est pas réparti sur 2026 à 2036, mais de 2016 à 2036. C'est ce que je comprends.

M. Martel (Éric) : Le 500 millions est réparti de 2018 — quand on la met en service — jusqu'à 2036.

M. Therrien : 2018 à... Il n'y a pas d'autres coûts entre 2026 puis 2036?

M. Martel (Éric) : Non, à part les coûts de contrat du 1 milliard qu'on avait déjà.

M. Therrien : Oui, mais il n'y a pas de coûts de contrat supplémentaires comme on paie 100 millions par année entre 2026 puis 2036?

M. Martel (Éric) : Non. Alors, le coût total, c'est 1,5 milliard au complet, incluant la partie qui allait jusqu'en 2026 plus la nouvelle partie qui va de 2017 à 2036.

Le Président (M. Pagé) : Il vous reste quatre minutes, M. le député de Sanguinet.

M. Therrien : Déjà?

Le Président (M. Pagé) : 4 min 30 s.

M. Therrien : Là, on a avancé, là, mais j'espère avoir...

Une voix : ...

M. Therrien : Pardon?

M. Martel (Éric) : Vous confirmez que c'est une bonne décision?

M. Therrien : Non, je ne confirme rien parce que je n'ai pas... Non, non, bien non, je ne peux pas... Non, non, attention, je ne veux pas dire... Non, non, je ne veux pas dire que vous êtes incompetents, ce n'est pas ça. Non, non, non, ce n'est pas ça. C'est que moi, je n'ai pas l'information par rapport au coût au kilowattheure, qu'est-ce qu'on peut faire en contrepartie, puis ainsi de suite. Ça fait que moi, je suis bien trop modeste pour vous dire que vous faites un mauvais ou un bon «move». J'aurai ça quand j'aurai les informations par rapport aux kilowattheures, ce que vous importez, comment ça coûte, puis, si vous aviez de l'éolienne, comment ça coûterait, puis ainsi de suite, puis l'augmentation de l'offre, puis la baisse de la demande, est-ce qu'on va, justement, utiliser le 500 millions avec un modèle de prévision. Bien là, à ce moment-là, je pourrai commenter. Mais est-ce que j'ai les compétences pour faire ça? Je ne le sais pas, mais là c'est sûr qu'en partant je manque d'information.

Voyez-vous, je ne suis pas là pour vous chicaner, là, je suis là pour apprendre. Je suis comme les Russes en 1972, oui. On voit qu'il y a des gens qui ont plus que 50 ans ici, c'est ça que ça veut dire, parce que ma recherchiste, elle n'a rien compris.

Alors, O.K., il me reste...

Le Président (M. Pagé) : 3 min 30 s.

M. Therrien : O.K. Bien, écoutez, je vais juste parler de la contribution du Plan Nord. Vous avez mis 50 millions dans la contribution du Plan Nord depuis 2011, c'est 10 millions par année. Cette année, le ministre des Finances a demandé 15 millions, une augmentation de 50 %. Bon, tu sais, je veux dire, quand on parle de milliards, là, tu dis 50 %, 5 millions, ce n'est pas si pire que ça, mais je veux savoir, moi, là, qu'est-ce qui justifie cette augmentation-là puis comment vous avez réagi par rapport à cette demande-là. Vous vouliez parler, M. le ministre, je pense, hein? Ça va?

M. Martel (Éric) : Pourquoi ils ont donné le 15 millions, c'est ça que vous voulez savoir?

M. Therrien : Oui.

M. Arcand : Oui. Bien, écoutez, je pense que, d'abord et avant tout, il y a des besoins très importants dans le cadre du Plan Nord. Et un des besoins les plus importants, c'était le fameux débat sur la question de la route de la Baie-James, hein? La route de la Baie-James avait besoin et a besoin, dans les années futures, d'avoir un meilleur entretien, elle doit être refaite. On parle, sur un horizon quand même à long terme, d'au-delà de 200 millions de dollars et, donc, on travaille à des formules dans lesquelles il y aurait l'utilisateur-payeur qui serait impliqué. Il y a des entreprises qui sont là, il y a la nation crie avec qui on doit avoir des discussions, il y a Hydro-Québec qui a une responsabilité, etc. Donc, je pense que ça, ça justifiait quand même cette discussion-là qu'on a eue avec Hydro-Québec pour augmenter la contribution d'Hydro-Québec.

Maintenant, pour répondre à votre question également sur ce qu'on veut faire dans le cas du Plan Nord, ce qu'Hydro-Québec... moi, j'ai un tableau ici qui dit essentiellement que, dans les projets, il y a évidemment la Romaine, il y a Manic-3 pour une réfection, il y a également Manic-2, Robert-Bourassa, La Grande-3, La Grande-4. Il y a plusieurs projets de ce type-là dans le cadre du Plan Nord, et donc je pense que... Quand M. Martel disait jusqu'à quel point Hydro-Québec va jouer un rôle déterminant dans l'avenir, je pense que c'est clair qu'Hydro-Québec est un joueur majeur qui fait travailler beaucoup de monde à l'intérieur du Plan Nord.

• (10 h 20) •

Le Président (M. Pagé) : M. le député de Sanguinet, une minute.

M. Therrien : Oui. C'est juste pour savoir, les tableaux que vous avez, là, ce que vous m'avez décrit, on l'a-tu à quelque part? On pourrait-u avoir ça? Est-ce qu'on pourrait avoir ça, M. le ministre? Ça pourrait être intéressant qu'on... Tu sais, la liste des projets que vous m'avez cités, là.

M. Arcand : Oui, oui, on va vous le donner.

M. Therrien : Oui. Si ça ne vous dérange pas, j'apprécierais de l'avoir. Mais pourquoi 5 millions? Sur quoi vous vous êtes basés pour déterminer ce...

M. Arcand : C'est de la négociation, c'est de la négociation.

M. Therrien : O.K. Il y en a un des deux qui s'est fait avoir, autrement dit. Là, il faut que je devine c'est lequel. C'est ça?

M. Arcand : C'est de la négociation, purement et simplement.

M. Martel (Éric) : Mais est-ce que je pourrais...

Le Président (M. Pagé) : Oui. Il vous reste 20 secondes.

M. Therrien : Vous pouvez le laisser parler.

M. Martel (Éric) : Écoutez, je pense qu'Hydro-Québec, on ne se fait jamais avoir quand on parle du Nord parce que c'est notre territoire avec les gens qui l'habitent déjà, on est très présents un peu partout. On construit la Romaine présentement, qui va amener beaucoup d'énergie aux Québécois. On a des investissements majeurs qu'on fait encore pour la réfection de nos actifs. Alors, la route, et tout ça, on doit réinvestir pour remettre à jour certains actifs.

Le Président (M. Pagé) : Alors, je vous remercie. C'est ce qui met fin à ce second bloc avec l'opposition officielle. On retourne avec la partie gouvernementale pour un autre bloc de 20 minutes avec M. le député de...

M. Giguère : Saint-Maurice, M. le Président.

Le Président (M. Pagé) : Saint-Maurice. Allez-y, M. le député de Saint-Maurice.

M. Giguère : Donc, je voudrais vous saluer en passant, saluer notre ministre, saluer mes collègues, les collègues de l'opposition, en particulier mon collègue de Sanguinet, pour ne pas qu'il se sente oublié cette fois-là, donc, M. Martel et toute votre équipe.

Moi, je viens du comté de Saint-Maurice, donc j'ai dans mon comté la ville de Shawinigan. Donc, j'aimerais ça faire un petit peu d'histoire pour vous mettre un petit peu dans le contexte, là, vous rappeler que, dans le début d'Hydro-Québec, une des premières entreprises, c'est la Shawinigan Water & Power, qui a été créée en 1898, donc, qui a eu les droits sur l'exploitation sur la rivière Saint-Maurice. Il y a un premier barrage hydroélectrique qui a été mis en chantier, donc la Shawinigan-1, qui a été érigé en 1901. Après, il y a eu la Shawinigan-2 au début du siècle. La particularité de la Shawinigan-2, elle est encore en fonction aujourd'hui avec les mêmes turbines, donc la technologie était quand même, là, bonne et efficace. Et puis, après ça, il y a eu d'autres barrages qui ont été faits, là, sur la rivière Saint-Maurice. Donc, aujourd'hui, on parle de 11 barrages sur la rivière. Donc, ça amène quand même des contraintes, mais on vit avec présentement.

En 1903, la Shawinigan Water & Power a fait de quoi quand même d'assez grand, a amené l'électricité à Montréal, entre autres avec une ligne électrique qui a été construite avec un transport de 50 kilovolts. Aujourd'hui, on en rit, mais en 1903 c'était toute une chose, c'était une tension record sur cette ligne-là. Puis c'était sur des poteaux de bois sur une longueur de 120 kilomètres, donc c'était quand même tout un exploit. Qu'est-ce que ça a fait, ça, cette énergie verte là dans la Mauricie? Ça a amené l'industrie lourde, qu'on appelle, les moulins à papier entre autres, l'aluminium, les produits chimiques. La majorité de ces entreprises-là, aujourd'hui, elles ont fermé. Il nous reste quand même l'aluminium, qui fonctionne quand même très bien.

En 1962-1963, il y a un dénommé M. René Lévesque avec le Parti libéral qui ont nationalisé l'électricité au Québec. Et un des gros blocs de cette transaction-là — on se recule quand même en 1962-1963 — ça avait coûté en tout 604 millions de dollars, puis pour plusieurs entreprises au Québec qu'ils ont nationalisées. Mais juste la Shawinigan Power, c'était 395 millions. Donc, on voit l'importance, qu'est-ce c'est qu'ils produisaient dans ce temps-là.

Et, puis à partir de là, bien, Hydro-Québec est née, ça a donné un bon souffle. Puis, après ça, vous avez quand même continué à créer de la recherche. Parce qu'il faut le dire, ça, puis je pense qu'on n'en parle pas beaucoup, Hydro-Québec, là, est la seule entreprise en électricité en Amérique du Nord qui possède un centre de recherche d'importance et puis qu'on appelle l'IREQ, qui y consacre à peu près 100 millions par année de budget. Ça fait à peu près 40 ans, là, que ça a été mis au monde, l'IREQ. Et, à partir de l'IREQ, il y a eu le Laboratoire des technologies de l'énergie, à Shawinigan, voilà 25 ans, qui a été, là, mis en place. Puis le LTE, qu'on appelle par chez nous communément, il y a une

soixantaine d'emplois, et ces emplois-là, en région, exemple, pour la Mauricie et Shawinigan, c'est des emplois bien rémunérés et qui ont un impact sur le terrain.

Puis il faut comprendre aussi que le LTE, il existe, c'est ça, depuis 25 ans, mais pourtant on n'en entend pas parler, c'est discret. Mais ils sont efficaces. Eux, ils travaillent beaucoup à améliorer la performance énergétique des bâtiments résidentiels, commerciaux, institutionnels. Les travaux de recherche de LTE sont axés sur le consommateur. J'ai aimé, tantôt, quand vous avez dit : Le consommateur, on le met en avant, il faut que ça lui coûte le moins cher. Donc, on a le LTE qui travaille, justement, à ce que le consommateur ait des produits qui coûtent le moins cher possible. Ils font quand même une centaine de recherches, de projets par année, et puis dans des secteurs variés : efficacité énergétique, utilisation optimale de l'énergie, les énergies renouvelables, électrification des transports terrestres, toutes des choses qu'on entend parler aujourd'hui, qu'il se fait beaucoup de recherche chez nous.

Moi, j'aimerais ça savoir c'est quoi, votre vision pour le LTE à moyen puis à long terme, M. Martel.

Le Président (M. Pagé) : M. Martel.

M. Martel (Éric) : Bien, merci, M. le Président. Merci de me donner l'occasion de parler de recherche et développement à Hydro-Québec. D'abord, vous avez absolument raison, on dépense environ 1 % de notre chiffre d'affaires, donc environ 130 millions, en recherche et développement année après année. Il y a quelques semaines, j'étais à Washington devant l'Edison Electrical Institute, et les gens nous envient de ça parce qu'il y a très peu d'utilités qui font ça. Et les gens reconnaissent que c'est ce qui a mis un peu Hydro-Québec à l'avant-plan sur la scène internationale parce qu'on est vus comme une référence en transmission d'électricité, et ça a été beaucoup le résultat de nos recherches et développements qu'on a effectués à l'IREQ et aussi à Shawinigan, à LTE, comme on dit aussi chez nous.

Aussi, ce que je dois dire, c'est que l'efficacité énergétique est au centre de ce qu'on est en train de faire avec la politique énergétique, mais aussi avec le plan stratégique d'Hydro-Québec. Hydro-Québec a toujours été très active en efficacité énergétique, et souvent ça a été le fruit des résultats des recherches que LTE a faites. Plus, on a un groupe qui s'occupe de l'administrer. À titre d'exemple, depuis 2003 aller jusqu'à l'an dernier, on a sauvé huit térawattheures au Québec en économies d'énergie. Et on parle beaucoup des tarifs, et tout ça, hein, mais l'énergie la moins dispendieuse, c'est celle qu'on n'a pas de besoin. Alors, on est capable, à ce moment-là... Huit térawattheures, là, c'est l'équivalent de la Romaine. Alors, si on n'avait pas fait ces économies-là, on aurait probablement un autre projet quelque part, soit plusieurs autres projets pour aller chercher huit térawattheures d'énergie.

Alors, c'est au coeur de notre stratégie dans les prochaines années de sauver de l'énergie, de sauver de la puissance, et on va garder beaucoup, beaucoup d'efforts à faire ça, travailler en collaboration avec le nouveau bureau qui va être créé, là, sur l'efficacité énergétique et, de façon plus globale, sur les autres formes d'énergie aussi. Mais Hydro-Québec, on est déjà très équipés pour travailler avec ça. Et, d'ailleurs, le centre de recherche qui est à Shawinigan, on a des gens extrêmement capables là-bas avec qui on va continuer de travailler, puis développer, puis pousser cette recherche-là un peu plus loin.

Le Président (M. Pagé) : M. le député de Saint-Maurice.

M. Giguère : Donc, vous corroborez toute l'expertise qui est là, tout le besoin, tout... Donc, ma question va être un petit peu plus directe. Vous avez parlé de la vision, vous avez parlé du nouveau bureau, vous avez parlé que vous avez l'expertise dans la grosse boîte, mais spécifiquement LTE, Shawinigan, est-ce qu'on garde le même budget? Est-ce qu'on va investir? Est-ce qu'on va garder le même nombre d'emplois dans le futur? C'est ça qu'on veut savoir. Je ne peux pas être plus direct que ça, monsieur.

Le Président (M. Pagé) : M. Martel.

M. Martel (Éric) : Alors, M. le Président, si vous me permettez, LTE, ce que je peux vous rassurer, fait partie des plans d'Hydro-Québec, et on n'a aucune intention de le réduire, de le diminuer. Ce qui se fait là-bas est extrêmement important pour Hydro-Québec, mais pour les clients d'Hydro-Québec et pour notre futur. Alors, on continue de maintenir, là, il n'y a pas aucun plan derrière pour réduire ou minimiser. Au contraire, on aimerait peut-être même amener d'autres éléments de recherche là-bas. Mais présentement on est très, très satisfaits avec l'équipe qui est en place.

Le Président (M. Pagé) : M. le député de Saint-Maurice.

• (10 h 30) •

M. Giguère : Oui, parce qu'il y a aussi un autre centre de recherche qui est né à partir du LTE, le CNETE, à Shawinigan, qui travaille... C'est parti du LTE, mais ils travaillent beaucoup ensemble. Donc, ce centre de recherche là aussi va être agrandi. Surtout, côté fédéral, ça, ils le vivent. C'est important. C'est pour ça que le LTE est important à Shawinigan, c'est parce qu'il y a une retombée économique dans toute la région de la Mauricie. Et puis, tantôt, vous avez parlé... Je suis content, un, que vous êtes quand même clair et net, de dire : Il n'y a pas de coupures, mais même on regarde peut-être, si c'est possible, d'en faire un petit peu plus.

Je vais finir un petit peu avec les coupures qu'il y a eu dans les postes des employés d'Hydro-Québec. Vous avez dit que vous avez fait au prorata de la population, que ce soit à Montréal ou dans les régions, mais il faut être conscient que, dans une région, peu importe la région du Québec, quand on perd un emploi, un emploi bien rémunéré, il y a un impact économique, un impact sur le terrain important, beaucoup plus important... je ne veux pas dénigrer, mais beaucoup plus important qu'à Montréal.

Donc, je pense que ça n'a pas été pris en considération, ces impacts-là. Puis c'est pour ça, des fois, qu'en région, quand on voit Hydro-Québec avec des pertes d'emploi, on est un petit peu agressifs. Et puis surtout, nous, en Mauricie, avec, comme je l'ai expliqué tantôt, les 11 barrages, on a une belle rivière, ça nous amène quand même des contraintes. Et puis les redevances, entre guillemets, de ces barrages-là, bien, c'est les emplois, présentement, que nous avons en Mauricie. Donc, c'est pour ça que c'est très important, chaque emploi est important, qu'il faut les garder et puis que la population a un regard peut-être un petit peu plus critique envers Hydro-Québec.

Puis je crois que c'est bien aussi parce que, dans leur cour arrière, ils ont des barrages, ils ne peuvent pas utiliser la rivière d'un bout à l'autre. Ils peuvent l'utiliser, là, de Shawinigan, secteur Grand-Mère, jusqu'à La Tuque, avec la collaboration, que je dois dire aussi, d'Hydro-Québec, qui régularise la hauteur de l'eau. Ça, c'est une belle entente qu'il y a eu, puis ça a été difficile à négocier, ça a été difficile à appliquer. Oui, je vous vois avec le sourire, je pense que ça a été... Mais je peux vous dire que les gens de toute la Mauricie et du Québec apprécient parce que c'est une des plus belles routes navigables au Québec, là, de Grand-Mère à La Tuque.

Donc, on espère que ce travail, en collaboration avec Hydro-Québec, va continuer. Mais, les emplois, je pense que j'aimerais ça vous entendre parler un petit peu des emplois en région.

Le Président (M. Pagé) : M. Martel.

M. Martel (Éric) : M. le Président, écoutez... D'ailleurs, je peux vous dire qu'on a beaucoup apprécié la collaboration sur ce que vous évoquez, là, tu sais, la solution sur la navigabilité de la rivière, et tout ça. On a bien travaillé avec le milieu, puis Hydro-Québec se fait toujours un devoir de travailler avec le milieu le plus possible.

Par rapport aux emplois, j'expliquais un peu plus tôt ce matin qu'on avait 23 000 employés en 2010 puis qu'on en a maintenant 19 794 à la fin de l'année, ce qui est le plus bas niveau d'effectif chez Hydro depuis 1986. Ce qui veut dire que, depuis 2010, on a réduit de 14,3 %. En Mauricie, on avait précisément, à la fin de 2010, 1 001 employés, on en a maintenant 973. Alors, on a baissé de 27,2 %, si ça peut vous rassurer.

Mais c'est clair que... écoutez, je suis né en région, j'ai grandi à Québec, quand même, et je connais assez bien les régions au Québec, et je me suis fait un devoir, depuis mon arrivée, d'aller les visiter presque toutes. Je n'ai pas terminé ma tournée, même si j'ai rencontré 7 000 employés face à face jusqu'à maintenant. Mais les régions sont au cœur de notre stratégie, et on comprend l'importance qu'elles ont.

Le Président (M. Pagé) : M. le député de Saint-Maurice, je sais qu'il y a votre collègue député de Papineau également...

M. Iracà : Oui. Alors, merci, M. le Président. Je salue le ministre et M. le P.D.G., votre équipe d'Hydro-Québec. Je dois vous dire que j'ai eu la chance, M. le Président, d'aller visiter la Baie-James l'année passée, notamment à Radisson, avec mon collègue Jean Boucher, qui était très fier de nous présenter les gens là-bas. J'ai eu la chance de visiter un barrage hydroélectrique. J'en avais visité un il y a plus de 25 ans, j'étais très, très jeune et j'ai pu constater une grande différence dans le développement de ce qui s'est passé dans le Nord par rapport à ce qui existe aujourd'hui. C'est quand même incroyable, puis ça, je pense qu'il faut prendre le temps de le dire, qu'on a fait des bonds, des gains considérables en lien avec le Plan Nord, en lien avec les barrages hydroélectriques. Il y a quelque chose d'exceptionnel là, puis nous, on a tendance, je pense, M. le Président, à le prendre pour acquis.

Parce que l'année passée, quand j'y suis allé, j'accompagnais des sénateurs français qui exploraient la possibilité d'investir dans le Plan Nord. Alors, c'était une visite organisée dans le cadre de l'Assemblée nationale, mais avec des perspectives d'investissement pour le Plan Nord d'étrangers, donc... Et je peux vous dire que leur réaction a été quand même assez... ils étaient très impressionnés de voir l'ampleur de ce qu'on avait comme infrastructures, puis ce qu'on est capables de faire et de produire en termes d'électricité au Nord, et les emplois qu'on pouvait créer dans un endroit, il faut le dire, qui n'est peut-être pas les plus chauds au monde en termes de température, mais qu'il y avait quand même une bonne collégialité avec les employés d'Hydro-Québec là-bas. C'était bien organisé, les gens travaillent bien, travaillent fort, puis je pense que c'est important de le dire. Alors, je tenais à le dire ici, en commission, puis je salue tous les employés d'Hydro-Québec au Nord qui nous écoutent peut-être aujourd'hui dans leur journée de congé. Je pense qu'ils travaillent six jours-semaine, mais toujours...

On a annoncé, nous, le Plan Nord, le premier ministre l'a annoncé sous trois axes importants : l'axe social, environnemental et développement économique. Alors, un peu comme mon collègue, moi, je vais plus axer mon intervention sur le développement économique. De 2007 à 2012, les investissements privés québécois dans le Nord ont plus que triplé malgré que ça n'allait pas très bien au niveau économique au niveau mondial. Et là ça va un peu mieux maintenant, puis, au cours de la même période, dans cette période-là, ça avait augmenté de 15 % dans l'ensemble du Québec versus un plus gros pourcentage au Nord. Puis, encore aujourd'hui, on va atteindre des niveaux quand même historiques, élevés en termes d'investissements, de 2 milliards de dollars, même si la reprise économique n'est peut-être pas toujours au rendez-vous au niveau mondial ces temps-ci.

Donc, à mon sens, le Plan Nord correspond, M. le ministre, à un élément incontournable pour la reprise économique au Québec, et je vais vous donner un exemple. Moi, chez nous, en Outaouais, on a une compagnie qui fabrique des caissons pour une mine pour le Nord. Je sais qu'Hydro-Québec contribue à plusieurs emplois, mais, dans un sens plus large, là — puis je comprends que mon collègue a parlé pour la Mauricie — au niveau de l'emploi, quelle est la perspective d'Hydro-Québec au niveau de la création d'emplois? C'est important pour les régions. On est un gouvernement qui se préoccupe beaucoup, mais beaucoup des régions. Je pense qu'il est important, en lien avec Hydro-Québec, d'avoir un

plan, un petit plan de match au niveau de la création d'emplois. Je pense qu'on a été au rendez-vous plusieurs années. Est-ce qu'il y a des perspectives, M. le ministre, à l'égard de ça?

Le Président (M. Pagé) : M. le ministre.

M. Arcand : Bien, d'abord, ce que je peux vous dire par rapport à ça, c'est que... Je pense que M. Martel, tout à l'heure, a donné les chiffres, là, qui sont quand même assez impressionnants. Je vais vous donner deux exemples. D'abord, le barrage de La Romaine, qui est le plus gros chantier au Canada, dans un premier temps. Ensuite de ça, bien, évidemment, même si ce n'est pas théoriquement dans le Plan Nord, juste la ligne Chamouchouane—Bout-de-l'Île, c'est quand même un investissement de 1,1 milliard. Hydro-Québec, je l'ai mentionné tout à l'heure, a des plans de réfection de certaines de ses centrales, que ce soit à la Manic ou que ce soit à Radisson. Donc, il y a beaucoup de choses qui se passent au niveau du Plan Nord.

Ensuite de ça, au niveau du plan stratégique d'Hydro-Québec, ce qu'on va leur demander, c'est évidemment de travailler à trouver des énergies renouvelables le plus possible dans les régions où l'électricité ne se rend pas. Donc, ça implique... Dans le cas de Salluit, il y a une mine qui s'appelle Raglan, il y a une éolienne qui a été bâtie de ce côté-là. Donc, il y a beaucoup d'efforts qui sont faits pour, justement, travailler à cette relance du Plan Nord.

Et moi, j'ai eu l'occasion d'aller cet été, encore une fois, à la présentation de cette nouvelle usine d'or qui existe actuellement, qui est un projet, quand même, de près de 2 milliards de dollars et qui, je pense, est un projet absolument formidable. Et je pense qu'on pourrait multiplier... Même si ce n'est, théoriquement, pas dans la région du Plan Nord, il y a eu un projet... À un moment donné, on était à 48,6 en termes de parallèles, là, le Plan Nord commence au 49e, et il y a beaucoup de projets, entre autres, en Abitibi, il y en a également au Lac-Saint-Jean. À Baie-Comeau, il y a Mason Graphite qui s'en vient. Il y a quand même beaucoup d'activité dans le cadre du Plan Nord.

Et, si je faisais une perspective encore plus lointaine, vous savez qu'on a un endroit qui s'appelle la fosse du Labrador. Si, demain matin, on avait des entreprises intéressées et qu'il y avait vraiment un rebondissement sur le plan minier, je pense qu'il y aurait certainement des possibilités d'offrir de l'énergie propre, de l'énergie renouvelable dans ces secteurs-là. Mais, encore une fois, ça prend la clientèle, ça prend les projets, on ne peut pas le faire si on n'a pas les clients au bout. Mais il y a quand même des choses qui sont en cours, et les projets sont là. Il suffit qu'à un moment donné qu'on voie que l'économie reparte, là, pour faire ça.

• (10 h 40) •

Alors, ça, ce sont les éléments, je dirais, qui sont très importants dans le cadre du Plan Nord. Puis moi, je reviens toujours sur une des choses qui m'ont toujours impressionné, quand on a fait toute la réfection du port de Sept-Îles, on a quand même... le fédéral et le Québec ont investi des sommes d'argent importantes dans ce port-là. Et quelqu'un me faisait la remarque, si, demain matin, ce port opérerait à pas mal grande capacité, on se retrouverait avec un volume d'affaires à peu près équivalent au port de Vancouver, ce qui n'est pas rien, là. De dire que Sept-Îles pourrait avoir un volume d'affaires équivalent au port de Vancouver, je pense que ça démontre jusqu'à quel point il y a des possibilités, des possibilités intéressantes pour l'avenir.

Alors, vous savez, très souvent, lorsqu'on a des projets qui réussissent, on en parle un peu moins que les projets dans lesquels il y a eu de la difficulté. Mais moi, je peux vous dire que nous venons d'investir, dans le cadre du Plan Nord également, un montant d'argent très important, près d'une centaine de millions de dollars, pour acheter les terrains d'une manière qui s'appelle Cliffs et qui va favoriser, au cours des prochaines années, là, l'accès au port de Sept-Îles à des tarifs qui, j'en suis certain, seront compétitifs avec le reste du monde. Et ça, c'est un autre élément qui va être extrêmement positif dans le cadre du Plan Nord. Alors, je pense qu'il y en a, des projets, il y a des efforts qui sont faits par le gouvernement à ce niveau-là.

Le Président (M. Pagé) : C'est ce qui met fin à notre bloc. Alors, on va aller avec la deuxième opposition pour un autre bloc de 20 minutes.

Mme Soucy : Merci, M. le Président. On va parler des aéroports d'Hydro-Québec. En fait, Hydro-Québec possède cinq aéroports dans le Nord québécois. Avant juin 2014, les pistes d'atterrissage étaient disponibles à nos entreprises d'exploration minière à un tarif qui était raisonnable puis qui était d'une grande utilité aussi parce que ça diminuait leurs coûts de transport. Depuis juin 2014, Hydro-Québec a mis un arrêt à ça, puis maintenant elle exige une assurance responsabilité de la part des entrepreneurs qui est totalement démesurée pour le risque qu'il y a, qui coûte les yeux de la tête et puis qui pénalise les entrepreneurs. Bon, on a demandé, par la loi à l'accès à l'information, le contrat, j'ai obtenu le contrat. Malheureusement, l'information dont j'avais besoin, bien, est caviardée. Alors, je n'ai pas le montant qu'Hydro-Québec demande d'assurance.

Alors, Hydro-Québec barre la route à nos entreprises, à nos PME québécoises. Les contrecoups de ça, c'est simple, hein, ils pénalisent les entreprises, les PME québécoises, au profit des multinationales, qui, elles, ont les moyens de se payer la prime d'assurance qu'Hydro exige. Alors, on s'entend que, pour notre économie, ce n'est pas tellement bon. Il faut aussi rappeler que c'est quand même les Québécois qui ont payé ce 37 millions pour la construction de ces aéroports-là. Alors, on voit les contrecoups aussi par la loi à l'accès à l'information, la chute de l'achalandage, parce qu'on voit ici, Nemiscau, une baisse de 60,8 %. Le poste montagnais, bien, on s'entend qu'on ne va pas là en autobus, là, hein, pas le choix, il n'y a pas de route, alors une baisse de 41 % de l'achalandage.

Alors, la question pour M. le P.D.G. d'Hydro, alors, c'est : Quel est le montant de l'assurance que vous exigez à nos entreprises pour avoir accès aux pistes d'atterrissage... qui, selon moi, n'a pas beaucoup de risque, là, hein? Si ça

crashe, on s'entend qu'il n'y a pas... À part de l'avion, il n'y a pas grand-chose qui va être détruit sur une piste d'atterrissage en plein milieu de nulle part.

Le Président (M. Pagé) : M. Martel.

M. Martel (Éric) : Si vous permettez, M. le Président... Alors, merci de me donner l'opportunité d'en parler parce que c'est un dossier qui nous préoccupe à Hydro-Québec, et on est en train d'essayer de trouver des solutions. Je n'ai, malheureusement, pas le chiffre avec moi ce matin, là, mais on pourra vous le faire parvenir. Je peux m'engager à ça, je n'ai aucun problème à le divulguer.

Le défi qu'on avait, O.K., c'est que... Au contraire, tantôt, je l'ai dit, là, si on peut stimuler puis aider les entrepreneurs et le développement, on va tout faire. On avait un problème au niveau de notre responsabilité, O.K., parce qu'on n'est pas, Hydro-Québec, un opérateur d'aéroport, O.K., on n'a pas ce métier-là en nous. Et devenir un aéroport, là, qui va être utilisé commercialement ou par d'autres personnes, ça a toutes sortes d'autres implications en termes de ce qui doit être fait, ce qui doit être investi et comment on doit le gérer.

Alors, on avait un défi avec ça. Alors, ce qu'on est en train de travailler présentement, c'est qu'on travaille avec la Société du Plan Nord pour leur transférer nos actifs, O.K., et qu'on donne en charge ça à des gens qui sont... c'est leur métier de faire ça. Nous, Hydro-Québec, on n'est pas dans ça, et le risque qu'on avait, c'est que, oui, un accident peut arriver, mais imaginez-vous Hydro-Québec, l'opérateur, un accident à son aéroport, on s'expose à des poursuites et à toutes sortes de problèmes. Alors, on ne se sentait pas confortables avec ça du tout, du tout chez nous, mais, croyez-moi, on est en train de trouver une solution. Alors, on travaille très activement présentement avec les gens de la Société du Plan Nord. Dans le fond, l'intention, ça serait de leur transférer les actifs et qu'on ait ces aéroports-là accessibles à tous ceux qui voudront les utiliser.

Mme Soucy : Vous dites que vous n'êtes pas des opérateurs, j'en conviens, mais vous venez de m'apprendre une chose, par exemple, c'est que SEBJ est un opérateur d'aéroport parce que SEBJ, eux autres, permettent l'utilisation, alors qu'Hydro-Québec ne le permet pas. Alors, je ne vois pas c'est quoi, la différence, là. Ça ne tient pas, l'argument ne tient pas vraiment, je trouve.

M. Martel (Éric) : Alors, si je peux préciser, M. le Président...

Le Président (M. Pagé) : Allez-y, M. Martel.

M. Martel (Éric) : ...ce n'est pas la SEBJ qui opère l'aéroport — parce que ça, c'est nous — c'est la SDBJ qui en est l'opérateur. Et ça, ce n'est pas Hydro-Québec, non, si ça répond à votre question. C'est pour ça qu'il n'y avait pas de problème avec celle-là.

Mme Soucy : Mais la demande se fait à la SEBJ. Quand ils veulent l'utiliser, c'est à la SEBJ qu'ils font la demande.

M. Martel (Éric) : ...a la responsabilité, ni qui l'opère.

Mme Soucy : O.K. Alors, pouvez-vous juste me dire qu'est-ce que... Parce que, tu sais, je me rappelle très, très bien, lorsque vous avez fait votre point de presse quand vous avez été nommé P.D.G., il y a une chose dont on se réjouissait, c'est que vous avez mis l'accent sur la transparence, hein? C'est quoi, la raison, là, pourquoi qu'Hydro-Québec cache? On m'a refusé à deux reprises de me donner le montant qu'ils exigeaient aux entreprises. C'est quoi, les raisons? Pouvez-vous me dire c'est quoi, les raisons qui justifient de cacher ce montant-là?

Le Président (M. Pagé) : M. Martel.

M. Martel (Éric) : Merci. Merci, M. le Président. Alors, écoutez, vous avez absolument raison, le premier jour, quand le ministre Arcand a annoncé ma nomination, c'était le 3 juin dernier, j'ai, tout de suite, voulu parler de la transparence parce que, pour moi, c'est quelque chose... et c'est très naturel pour moi d'être transparent.

Hydro-Québec n'a rien à cacher. O.K.? Alors, on a fait des choses depuis le début... Je me souviens, on avait des demandes pour publier des sondages, on a mis les sondages rapidement disponibles sur notre site Internet, le plus vite possible. On a publié dernièrement — chose qui n'avait jamais été faite — une conclusion d'un rapport interne. Il y avait des informations, d'ailleurs, qui étaient demandées par la CAQ l'an dernier sur les véhicules blindés. Le lendemain, on a donné l'information sur quel prix on les avait vendus, quel prix on les avait achetés.

Mais il y a trois balises que j'ai mises dès le départ, sur lesquelles je dois être prudent. O.K.? Hydro-Québec, on n'est pas au-dessus de la loi. Alors, si c'est contre la loi de fournir certaines informations, je ne peux pas autoriser mon équipe ou mon équipe n'est pas autorisée à fournir les informations. Il y a des lois sur... protégées en vertu de la Loi sur l'accès, etc., qui sont protégées, je ne peux pas donner ces informations-là.

Le deuxième en importance aussi, c'est de protéger nos intérêts stratégiques. Il y a des choses...

Une voix : ...

M. Martel (Éric) : ... — si vous me permettez, je vais juste terminer les trois — qui peuvent nuire à Hydro-Québec. Et, si on nuit à Hydro-Québec, bien, ça nuit aux Québécois, ça nuit à l'ensemble de la communauté. Alors, il y a des informations qu'on va protéger pour cette raison-là.

Et l'autre, c'est que, des fois, la seule autre raison pour laquelle on ne va pas donner les informations, c'est qu'on reçoit des demandes déraisonnables. O.K.? On reçoit des demandes sur des choses qui prendraient 25 personnes pendant des mois et des mois à trouver le travail, alors on ne peut pas s'embarquer dans ça et on va fournir... Souvent, ce qu'on va faire, c'est qu'on va essayer de s'entendre pour donner une partie de l'information, mais, évidemment, on ne peut pas non plus dépenser l'argent de nos contribuables — on a des défis sur les tarifs — sans qu'il n'y ait de justification. Alors, la plus grande transparence est importante pour nous, on essaie d'en faire le plus possible, on donne l'heure juste, mais il y a des balises qu'on doit protéger.

Mme Soucy : Je comprends très bien, mais, si vous vous engagez à le déposer, on s'entend qu'on aurait pu nous les donner. Mais, écoutez, je veux juste m'assurer d'une chose. Là, vous allez vous engager, dans le fond, par les moyens que vous voulez, mais, le résultat, c'est que les aéroports soient accessibles pour toutes les entreprises, donc qu'ils deviennent des infrastructures qui soient accessibles à ceux qui en ont besoin, évidemment, pour ne pas freiner le développement économique du Québec, qui n'est déjà pas à son meilleur.

Et puis j'aimerais ça que vous vous engagiez également à ce qu'ils déposent les grilles tarifaires pour qu'on voie que le prix est raisonnable, puis que ça soit l'ensemble des usagers qui aient le même prix pour avoir accès aux infrastructures, alors que ça soit vous... mais que ces grilles-là soient déposées.

Le Président (M. Pagé) : M. Martel.

M. Martel (Éric) : Alors, M. le Président, alors, écoutez, je vais prendre l'engagement de regarder ce qu'on peut faire, mais vous comprenez que ça prend aussi, des fois, le consentement de deux parties pour divulguer des ententes contractuelles. Alors, si l'autre partie est d'accord, on peut le faire.

• (10 h 50) •

Mme Soucy : ...vous chargez probablement — j'espère, du moins — aux entrepreneurs tous le même tarif pour avoir accès à la piste d'atterrissage. Alors, vous pourriez déposer une grille tarifaire qui donne le prix, bien, pour tout le monde, en fait. Ce n'est pas le contrat que je demande, là, c'est juste une grille tarifaire.

Le Président (M. Pagé) : M. Martel.

M. Martel (Éric) : ...le maximum qu'on peut faire dans le contexte de la loi. Alors, je ne peux pas... On a juste une chose à vérifier, là, on ne peut pas aller contre la loi, mais on va clairement faire le maximum qu'on peut ici.

Mme Soucy : Parfait. Alors, merci pour ça. Alors, je vais passer... Dans votre rapport annuel 2015, on parlait du circuit électrique, qui va intéresser monsieur...

Une voix : ...

Mme Soucy : Oui. Alors, on sait qu'en 2012 Hydro-Québec a lancé son circuit électrique, puis on s'en réjouit. Alors, on a appris en février dernier que le réseau de bornes de recharge était sous-utilisé. Alors, pour 577 bornes, en tout, ils ont totalisé près de 46 500 recharges, alors une utilisation moyenne de sept recharges par mois. Alors, on sait que ça coûte 70 000 \$ pour l'acquisition d'une borne, l'installation à Hydro-Québec. Puis également on sait qu'on a 8 000 véhicules électriques en circulation présentement, ce qui correspond à 0,2 % de notre parc automobile québécois. Selon l'IRIS, Hydro-Québec assume une grande partie du risque financier. Alors, pour ces raisons, je trouve ça important de vous poser quelques questions.

Quels sont les revenus pour les bornes pour 2014-2015? Également, les dépenses pour 2014-2015? Puis quelles sont les pertes reliées au circuit électrique pour 2013, 2014, 2015 ?

Le Président (M. Pagé) : M. Martel.

M. Martel (Éric) : Alors, M. le Président, si vous permettez, alors, pour les chiffres de revenus versus les dépenses par année — puis, après ça, j'expliquerai un peu le programme — les revenus supplémentaires qu'on va chercher en électricité, parce que, si les gens ont la chance de se brancher sur les bornes... sont de l'ordre de 3,2 millions de dollars, et les coûts du programme étaient de 1,7. Alors, ça nous permet quand même de générer un profit, et c'est très rentable pour nous.

On l'a fait dans un objectif aussi important de... On parle de développement économique du Québec, mais aussi on a des cibles environnementales importantes. On s'en va dans une transition énergétique, et c'est clair qu'on le sait, le parc des transports, incluant les camions, et tout, génère à peu près 42 % de nos émissions en carbone au Québec. Alors, c'est clair que c'est un endroit qu'on doit attaquer puis faire mieux. Le parc automobile est vaste, alors...

Et, en même temps, l'opportunité qu'on se donne collectivement, comme peuple, c'est qu'on règle un problème environnemental si on a plus de voitures électriques parce que la beauté au Québec, c'est qu'on charge nos batteries avec de l'énergie renouvelable. O.K.? Ce n'est pas tout le monde qui a ce luxe-là, et nous, on l'a. Et, en même temps, on aide la balance économique du Québec parce que, si on consomme plus d'électricité, on importe moins de pétrole, tu sais. Alors, on aide la balance économique et on aide l'environnement.

Alors, c'est un rôle qu'Hydro-Québec, on s'est donné, un, parce qu'on se crée des clients. Alors, pour la question de la députée, c'est que le circuit électrique d'Hydro-Québec est profitable parce qu'on vend beaucoup plus d'électricité que ce que le programme nous coûte. Et, en même temps, je voudrais rappeler aussi à la députée que, le programme... il y a certaines bornes que ce n'est pas nous qui payons l'installation des bornes. On a des partenaires, hein, que je nommerai : St-Hubert, Métro et d'autres. Quand on fait l'installation des bornes, nous, on fournit tout le système et le processus, mais l'installation des bornes est payée, est défrayée par nos partenaires dans certains cas. Dans d'autres cas, on a un partage, mais, dans plusieurs cas, c'est défrayé au complet.

Et, si on regarde ça dans l'ensemble des choses, on génère des revenus d'à peu près 3,2 millions en électricité, en vente d'électricité, et on a des coûts d'à peu près 1,7. Alors, c'est rentable pour Hydro-Québec sur plusieurs aspects. Économiquement, c'est bon pour le peuple québécois puis c'est bon pour l'environnement.

Le Président (M. Pagé) : Mme la députée de Saint-Hyacinthe, il vous reste sept minutes.

Mme Soucy : Oui, bien, en fait, il ne faut pas calculer le prix de la vente d'électricité parce que, de toute façon, vous allez la vendre pareil, que ça soit... Bien, oui, parce que les bornes, si ce n'est pas vous qui les installez, c'est une compagnie, vous allez la vendre pareil.

Alors, moi, ce que je veux savoir, c'est quoi, les dépenses qui sont reliées à ça, à la gestion des bornes pour 2014-2015 — c'est le chiffre que je veux avoir — et puis c'est quoi, les pertes également reliées à ça. Pas avec la vente d'électricité, là, mais avec les revenus que vous en avez tiré de ce que les gens ont payé pour la borne puis les dépenses que vous en faites pour l'administration de la borne au quotidien, pour l'administration chez Hydro-Québec. C'est les chiffres que je veux.

M. Martel (Éric) : Alors...

Le Président (M. Pagé) : Allez-y.

M. Martel (Éric) : Excusez-moi, M. le Président. Alors, 1,2 million en 2014 étaient nos coûts et 1,7 en 2015, comme j'avais mentionné un peu plus tôt. Mais c'est important de savoir que, si l'infrastructure n'est pas existante, O.K., les gens ne vont pas acheter de voitures électriques. Alors, c'est un stimulus à l'achat de voitures électriques. D'ailleurs, c'est pour ça que le Québec est le plus gros joueur en voitures électriques. La moitié des véhicules électriques du Canada sont au Québec.

D'ailleurs, aujourd'hui, notre modèle est tellement bien vu, O.K., notre modèle du circuit électrique — qui est rentable, en passant, parce que les gens se décourageraient d'acheter des voitures s'ils n'avaient pas l'opportunité de se brancher — nos voisins, que ce soit l'Ontario, le Nouveau-Brunswick ou même des voisins américains comme le Maine, nous consultent présentement pour avoir un modèle similaire au nôtre. Alors, on est en train d'élargir potentiellement nos partenariats avec d'autres communautés parce qu'on est vus présentement comme un modèle à l'extérieur.

Mme Soucy : Donc, vous dites, là, pour les dépenses, 1,2 million. Mais, pour les revenus pour vos 46 000 bornes, c'est combien, les revenus, si on exclut, là, les revenus de la vente d'électricité?

M. Martel (Éric) : Alors, premièrement, on n'a pas 46 000 bornes, on en a 650 environ présentement.

Mme Soucy : Ah! Non, non, des charges, des charges. Pas des bornes, des charges.

M. Martel (Éric) : Des charges. Alors, les revenus qui viennent des charges, comme j'ai mentionné tantôt, c'est environ 3,2 millions de dollars. Ça, ce sont les charges qui sont faites aux bornes et à la maison aussi.

Mme Soucy : O.K. Donc, avec la cible qui a été établie dans la politique énergétique, c'est quoi, les prévisions pour 2020, les prévisions de revenus et de dépenses?

M. Martel (Éric) : Au niveau d'Hydro-Québec, ce qu'on prévoit, c'est qu'à la fin de l'année on va avoir environ 800 bornes d'installées. Et ce qu'on est en train de cibler, c'est le chiffre présentement, en 2020, qui va être autour, aux alentours de 2 500 bornes. Alors, on va devoir tripler le nombre de bornes si on veut être capables de supporter le plan que le gouvernement en place a sur le nombre de véhicules électriques en place.

Mais il faut faire attention, hein, le nombre de bornes n'est pas juste une fonction du nombre de véhicules. Ce qui est important, c'est où, et à quel endroit, et tout ça. Mais, évidemment, il y a une relation aussi avec le nombre de véhicules, mais ce n'est pas aussi simple qu'une simple règle linéaire. Alors, on est en train d'évaluer ça, et nous, nos experts, on évalue qu'environ 2 500 bornes seraient nécessaires pour supporter les ambitions, présentement, que le gouvernement a en termes d'électrification des transports au Québec.

Le Président (M. Pagé) : Mme la députée de Saint-Hyacinthe.

Mme Soucy : Est-ce que j'ai bien compris, pour 2020, pour les 100 000 véhicules, vous avez dit 2 500 bornes que vous prévoyez? O.K. Sachant que la mission d'Hydro-Québec est de vendre de l'électricité, est-ce que c'est dans vos prévisions à court terme de laisser, quand je parle de la gestion, au privé ou c'est quelque chose que vous excluez totalement?

Le Président (M. Pagé) : M. Martel.

M. Martel (Éric) : Bien, écoutez, on est très satisfaits du circuit présentement, la façon que ça se passe. Comme je vous disais, beaucoup de gens de l'extérieur du Québec viennent nous consulter pour apprendre de notre modèle parce qu'ils veulent implanter la même chose. Alors, on ne voit pas de raison aujourd'hui.

Mais on travaille avec beaucoup de joueurs du privé, hein? Les bornes, d'ailleurs, qu'on installe sont fabriquées ici, à Québec, en grande partie, et aussi, je crois, en Mauricie ou...

Une voix : En Mauricie.

M. Martel (Éric) : En Mauricie. Alors, une compagnie de Québec... Alors, on promouvoit les entrepreneurs locaux et, en même temps, on travaille avec les joueurs locaux, hein, tu sais. Je parlais de Metro tantôt, c'est eux qui achètent les bornes, surtout les 240.

Alors, on travaille présentement avec tous les joueurs de l'économie, qu'ils soient du privé ou... Mais nous, on gère le circuit. On pensait que, si on voulait avoir un circuit qui est cohérent, qui fonctionne bien partout puis stimuler aussi les gens à acheter de l'auto... on devait jouer un rôle. Alors, c'est notre métier un peu, hein, d'amener l'électricité aux endroits où elle doit être, et on pensait bien jouer là-dessus.

Le Président (M. Pagé) : M. le ministre.

M. Arcand : Bien, si je peux juste ajouter, je pense que c'est un grand succès. Il y a quelques semaines, le gouverneur du Maine était ici. J'ai eu l'occasion, avec M. Martel, de rencontrer le gouverneur du Maine. Le gouverneur du Maine est intéressé à faire une espèce de corridor électrique jusque dans le Maine parce qu'il sait qu'il y a beaucoup de Québécois qui se rendent là. Donc, par le New Hampshire, par le Maine, il y a des discussions à cet effet-là. Donc, je peux simplement vous dire que ça veut dire que le Québec joue un rôle de leadership, puis j'en suis très fier.

Le Président (M. Pagé) : Mme la députée de Saint-Hyacinthe, un peu moins de deux minutes.

Mme Soucy : Oui. Bien, écoutez, vous me dites que les revenus des bornes, là, c'est de 3,2 millions. On a 46 000 bornes, là, mettons, faisons un chiffre rond, 45 000...

Une voix : ...

Mme Soucy : Charges, excuse. Charges, excuse, charges. À 2,50 \$, environ, la charge, moi, j'ai de la misère à comprendre votre chiffre de 3,2 millions.

• (11 heures) •

M. Martel (Éric) : Mais, depuis 2012, on a... Excusez-moi, M. le Président, je peux me permettre?

Le Président (M. Pagé) : ...

M. Martel (Éric) : On a eu presque 93 000 recharges, là. Ça fait que je ne suis pas trop sûr, 42 ou 46, c'est quoi exactement. On a des bornes aussi... Les bornes de 240 volts, ce n'est pas Hydro-Québec qui les paie. Les bornes de 400 volts, on paie 50 %, mais il y en a très peu. Il y en a beaucoup moins, c'est les bornes en recharge rapide.

Mais ce qui est important, comme je disais, c'est qu'on doit offrir ce service-là pour les raisons et les bénéfices qui sont importants pour la collectivité et que nous, on veut contribuer. Je pense qu'on est un muscle nécessaire à ce déploiement-là et je pense qu'on joue bien notre rôle. D'ailleurs, comme le ministre le soulignait, les gens viennent nous voir, d'ailleurs, pour importer chez eux notre modèle.

Le Président (M. Pagé) : ...secondes, Mme la députée.

Mme Soucy : Deux choses. J'aimerais ça que vous m'envoyiez les dépenses, en fait, qui sont reliées aux bornes pour 2013-2014 puis les revenus également pour 2013-2014. Parce qu'il faut parler de la même année, là. Tu sais, si vous reculez dans le temps pour les revenus, mais pas les dépenses, ça ne fonctionne pas.

Est-ce que ça ne serait pas plus logique d'attendre d'avoir les voitures avant de vous engager à mettre les bornes? Parce que je trouve qu'on met la charrue devant les boeufs.

Le Président (M. Pagé) : O.K. C'est tout le temps dont on dispose, peut-être juste répondre rapidement.

M. Martel (Éric) : Juste réagir à ça. On pense que c'est complètement le contraire. C'est que, s'il n'y a pas d'infrastructures, ça va être un prétexte à ne pas acheter des voitures électriques.

Le Président (M. Pagé) : Oui. O.K. Alors, c'est tout le temps que nous disposons pour ce bloc. Alors, vous aurez l'occasion de revenir, Mme la députée de Saint-Hyacinthe. Donc, on passe à la partie gouvernementale pour un bloc de 20 minutes avec M. le député de Beauce-Sud. Alors, on vous écoute pour 20 minutes.

M. Busque : Merci beaucoup, M. le Président. Alors, chers collègues, collègues de l'opposition officielle de même que la deuxième opposition officielle, M. le ministre, MM. les représentants d'Hydro-Québec, M. Martelet M. Desgagné, bon matin. C'est un immense plaisir de vous avoir avec nous ici aujourd'hui. Je vous dirai que c'est même un faveur parce que, depuis le temps qu'on a débuté cette rencontre, on a eu — puis, pour moi, ça a été de la musique à mes oreilles — des très, très, très bonnes questions et des excellentes réponses aussi qui ont été en droite ligne avec ces questions-là. Et, en tout cas, pour ma part, puis je pense que ça va être la même chose pour tous les gens qui participent à cette étude de crédits, ça nous permet de prendre conscience de toute l'importance d'Hydro-Québec pour nous, les Québécois, et notre développement économique. Et ça, c'est à la grandeur du Québec et, je dirais, à la grandeur... on sait que ça reflète nationalement et mondialement, l'expertise d'Hydro-Québec, on a de quoi en être fiers.

On a eu, bien entendu, un bref historique de mon cher collègue de Shawinigan tantôt avec tout le mérite qu'il faut apporter à la contribution de Shawinigan dans, justement, la naissance d'Hydro-Québec. Ça a aussi le mérite de bien concrétiser nos racines québécoises à ce fleuron québécois. Et on a pu aussi constater l'immense évolution, dans peu de temps, de notre fleuron qu'est Hydro-Québec, et ce — on l'a constaté aussi dans les dernières minutes — à tellement de secteurs diversifiés de notre économie.

On vient de parler de l'électrification des voitures et on connaît l'importance — si on parle de ce segment, à proprement dit — de ce segment et de développer ce segment, et encore plus important, je pense, pour nous, dans la position favorable qu'on a, les Québécois, justement, envers la chance d'avoir une société comme Hydro-Québec dans le développement de ce nouveau secteur très, très porteur. Je pense qu'il y a énormément d'autres endroits dans le monde qui nous regardent puis qui doivent dire : Ils ont vraiment une bonne longueur d'avance. Puis, comme vous le mentionnez, c'est très important de développer ce réseau-là. On va s'entendre qu'on ne peut pas penser à l'achat de véhicules électriques si on ne peut pas recharger ces véhicules-là, à un moment donné ça prend un réseau qui supporte ce développement-là.

Alors, a priori, ça prend la possibilité de recharger ces véhicules-là, et, par après, on s'entend que le développement va être exponentiel, là. Et on voit une tendance qui est bien marquée, et qui est bien marquée... On l'a dit, encore là, on a une position très favorable au Québec. Vous avez mentionné que 50 % des véhicules électriques en sol canadien se retrouvent au Québec. Ça démontre très nettement la position de leader du Québec et d'Hydro-Québec dans ce segment-là. Alors, c'est incontestable.

Cependant, on a parlé de plusieurs autres endroits, puis moi, j'ai retenu particulièrement toute l'importance du Plan Nord. Parce qu'on connaît l'importance du Plan Nord pour notre développement économique du Québec, et vous avez mentionné que le Plan Nord revêtait également une importance primordiale pour Hydro-Québec de par la position stratégique et les investissements conséquemment à cette position stratégique spécifiquement au Plan Nord. Alors, encore là, il y a de quoi de très, très rassurant à ce sujet-là.

Personnellement, quand je vous disais que j'ai eu beaucoup de façons de me réjouir... Et c'est bon, à l'occasion, de se regonfler la poitrine un petit peu, là, puis de se dire : Bien, écoutez, on a un outil qui est incomparable, et sur énormément de plans. Alors, on sait qu'Hydro-Québec nous sert au niveau électrique et dessert les familles québécoises. On sait que c'est une énergie qui est propre. On sait que c'est compétitif. Cependant, on a parlé amplement de tout le volet économique et de tout ce qu'Hydro peut apporter comme support, justement, que ce soit au développement ou que ce soit en investissements propres. Vous avez également mentionné l'importance d'Hydro au niveau des investissements en parlant d'entre 3,5 et 4 milliards annuellement. Alors, je pense qu'il n'y a pas personne qui ne peut pas dire que l'importance, justement, d'Hydro au niveau investissement, là, tant au développement que pour les Québécois...

Moi, je viens du secteur privé, je viens d'une région, une belle région, qui est la région de la Beauce, Beauce-Sud plus précisément. On n'a pas une renommée mondiale comme Hydro-Québec en Beauce. Cependant, on a une réputation puis une renommée qui est quand même enviable, je pense, au niveau entrepreneurship, et, justement, le développement d'entreprises est un essor économique, je pense, qui fait l'envie de bien des gens, que ce soit au Québec... et de d'autres régions aussi. Alors, je sais que le gouvernement a annoncé dernièrement que les surplus énergétiques qu'Hydro-Québec possède seraient utilisés comme un avantage concurrentiel, de sorte que ça nous permettrait d'attirer des investissements industriels de même que renforcer la compétitivité des entreprises déjà existantes.

Alors, ma question s'adresse à M. le ministre. Et, si vous voulez la reléguer à M. Martel, je n'ai aucun problème avec ça, mais j'aimerais en savoir un peu plus, justement, là, sur les intentions proprement dites à l'effet, là, d'utilisation de ces surplus-là comme levier de développement économique, bien entendu pour la Beauce et, bien entendu, aussi pour toutes les régions du Québec.

Le Président (M. Pagé) : M. le ministre.

• (11 h 10) •

M. Arcand : Bien, merci. Je remercie infiniment le député de Beauce-Sud pour sa question. Je pense que sa question est très pertinente à ce stade-ci. Je m'en voudrais, cependant — parce qu'il a mentionné tout à l'heure la question des autos électriques, là — de ne pas mentionner ce que j'ai entendu tout à l'heure, qui m'a un peu renversé. C'est-à-dire si j'écoutais la Coalition avenir Québec tout à l'heure, là, il semble qu'il faudrait acheter des autos électriques, puis, après ça, on va installer des bornes. C'est ça que j'ai entendu, là. Essentiellement, c'était le sens du message, alors que je pense que la logique veut que ce soit exactement le contraire. Alors, je suis un peu étonné de ces affirmations-là parce qu'évidemment, si on veut avoir des autos électriques, il faut avoir l'infrastructure. Puis je pense que ça, c'est majeur, qu'on ait l'infrastructure. Il faut croire à l'infrastructure. Et la raison pourquoi nous croyons aux autos électriques, c'est qu'on a déjà une bonne base électrique avec Hydro-Québec, et l'installation de bornes, en plus, encourage et favorise l'innovation québécoise — alors, ça, je pense que c'est important de le dire — avec, évidemment, des entreprises comme AddÉnergie et d'autres qui jouent un rôle extrêmement important.

Pour répondre à votre question sur, je dirais, l'économie, moi, je dois vous dire que, depuis que je suis ministre responsable des Ressources naturelles, j'ai travaillé beaucoup à assurer un appui au niveau des entreprises. L'appui a été fait au niveau du tarif de développement économique, on a des entreprises qui ont bénéficié et vont bénéficier d'un tarif de développement économique dans l'avenir. Et, dans le cadre du dernier budget, bien, le ministère des Finances a octroyé une réduction de l'ordre de 20 % du tarif L au secteur manufacturier et de transformation. Alors, je pense que ça, ça touche 150 des plus grandes entreprises québécoises.

Il y aura des critères qui vont être établis avec le ministère des Finances, et nous, et Hydro-Québec sur les raisons parce qu'on ne veut pas donner ça à n'importe qui n'importe comment, mais on pense, selon les estimés du ministère des Finances, que cet incitatif pourrait générer des investissements de l'ordre de 2,6 milliards de dollars d'ici 2021. Alors, je pense que, là-dessus, ce sont des mesures économiques qui sont extrêmement positives. Moi, je peux vous dire qu'avec plusieurs de nos entreprises québécoises qui sont là nous sommes en négociation à peu près permanente avec elles pour pouvoir faire en sorte qu'elles aient des tarifs ultracompetitifs.

On sait qu'au niveau du Québec il y a des gens qui se posent parfois des questions, ils disent : Ah! vos coûts sociaux sont élevés, vous avez peut-être... il faut travailler à réduire ce que j'appelle la paperasserie, etc., vous savez, différents critères, là, qui sont parfois considérés comme n'étant pas idéals sur le plan de l'investissement. S'il y a un endroit où on peut être efficace, c'est notre énergie propre. Et c'est une énergie qui est distribuée de façon compétitive, alors, en ce sens-là, je pense que c'est très important d'avoir ce genre de possibilité là, surtout quand il s'agit de développement et surtout quand il s'agit d'expansion d'entreprises qui sont des entreprises de chez nous.

Alors, ce sont les points que je voulais faire. Je ne sais pas si, M. Martel, vous aviez autre chose à ajouter par rapport à ça.

M. Martel (Éric) : Si vous me permettez, M. le Président, aussi...

Le Président (M. Pagé) : Oui, allez-y, M. Martel.

M. Martel (Éric) : ...puis M. le député, merci pour vos commentaires. C'est clair, on l'a mentionné tantôt, Hydro-Québec, on est un petit peu un joueur incontournable au Québec. On alimente tout le monde, on le fait avec beaucoup de fierté, les employés d'Hydro-Québec le font avec beaucoup de fierté. On est un joueur économique important, comme on le signalait, avec 3,5 à 4 milliards d'investissement par année, puis, en plus, de ça on a des ambitions.

Je ne sais pas si vous avez entendu — je l'ai mentionné — on va déployer notre plan stratégique bientôt. Mais Hydro-Québec a beaucoup de capacité, et on est capables de faire plus. Alors, on a des mandats, tu sais. Déployer les bornes, c'en est un. Mais on est en train de regarder et de retourner aussi sur la scène internationale, puis on est capables d'avoir une croissance.

J'ai d'ailleurs mentionné et annoncé déjà qu'on pourrait doubler les revenus d'Hydro-Québec, qui sont aujourd'hui de 13,5 milliards de dollars, à 27 milliards de dollars d'ici 2030. Alors, c'est très ambitieux, mais c'est très possible. Parce que j'ai eu la chance de voir, depuis mon arrivée chez Hydro-Québec, la très grande capacité technique, hein, on est vus à l'extérieur comme une référence dans plusieurs domaines, tu sais. J'aime dire qu'on gère présentement 1 050 projets de front chez Hydro-Québec, là. C'est sûr qu'il y en a des plus petits, mais il y en a des gros comme la Romaine. Alors, on a une capacité en génie civil, on a une capacité en génie électrique qui est très, très vaste, et ça, c'est reconnu sur la scène internationale. Alors, à partir du moment où est-ce qu'on a mentionné qu'on voulait aller sur la scène internationale, on a beaucoup de joueurs qui nous contactent. On est très actifs présentement, il y a des gens qui veulent travailler avec nous à cause de cette crédibilité-là qu'on a dans le marché.

Et on travaille présentement à faire beaucoup plus d'exportation. On veut augmenter nos exportations. On est prêts à faire des acquisitions d'actifs dans d'autres pays puis, ensuite de ça, d'avoir une croissance dans ces pays-là. Alors, on va être très prudents, mais ça va nous amener vers doubler nos revenus.

Et aussi on parlait de recherche et développement ce matin. On a des inventions, à Hydro-Québec, qui sont absolument formidables, qu'on est capables de commercialiser et de faire de l'argent avec ces choses-là.

Alors, on fait ça pourquoi? Pour enrichir les Québécois. Hydro-Québec, on est dans une situation privilégiée, hein? Je vous le dis, il y a beaucoup de gens, quand je vais à l'extérieur, qui nous envient parce qu'on a les tarifs les plus bas en Amérique du Nord. Ensuite de ça, on fait quand même un bénéfice assez important déjà aujourd'hui, mais on a la capacité de grossir ce bénéfice-là. Et on se rappelle que ce bénéfice-là retourne dans les coffres de notre gouvernement, qui est l'unique actionnaire, et est redistribué dans le système, tu sais, pour payer des infirmières ou des livres dans les écoles.

Alors, on est très, très fiers, chez Hydro-Québec, d'avoir cette contribution-là. Et on doit voir grand, on doit s'assurer, avec notre énergie propre, qu'on voie grand — hein, c'est un peu ça, le slogan qu'on utilise présentement — et d'enrichir le peuple québécois, d'être ambitieux, d'être entrepreneur. Vous parlez d'entrepreneuriat un peu plus tôt. Alors, je veux qu'Hydro-Québec ait une âme d'entrepreneur aussi et qu'on soit capables de faire profiter les Québécois de ces capacités-là qu'on a développées avec le temps.

Le Président (M. Pagé) : M. le député de Beauce-Sud.

M. Busque : Vous pouvez continuer, hein, c'est vraiment de la musique à mes oreilles. Parce que mon deuxième volet était justement... Moi, dans mon livre puis dans mon ADN beauceron, on voit très, très bien le positionnement d'Hydro-Québec présentement et, je dirais, tout le ciel sans nuages qui est à l'horizon pour Hydro-Québec, toutes les tendances vers les énergies propres, tout le potentiel d'Hydro-Québec, toute l'expertise d'Hydro-Québec.

Puis je vous avouerais, là, dans votre plan, un des objectifs d'Hydro, que de doubler les revenus de 13 milliards à 27 milliards d'ici les 15 prochaines années, il y a là un défi extrêmement excitant, je dirais électrifiant, qui démontre, encore là, là, tout le potentiel que cette compagnie-là peut avoir et tout le lustre également qu'elle peut avoir et... qu'elle a déjà, mais, je veux dire, qui peut prendre de l'ampleur, définitivement, dans les prochaines années. Mais mon Dieu! que c'est porteur puis que c'est intéressant. Alors, c'est sûr qu'une prévision aussi optimiste va, comme vous le disiez, se traduire par des avantages plus qu'importants pour nous et pour notre gouvernement, là, parce que, comme vous le disiez, ça nous appartient, et les profits, c'est à nous qu'ils servent en premier, là.

Alors, on revient sur le développement de tout le système des voitures électriques, encore là c'est dans le même sens, on souhaite définitivement... Puis on peut penser que c'est vers ça qu'on se dirige dans les prochaines années, c'est vers ça que, je pense, l'ensemble des pays industrialisés se dirigent. Et je vous dirais plus que ça, on se dirige vraiment vers ce secteur-là, et l'importance de développer notre expertise, encore là, va nous servir plus qu'adéquatement.

Le côté exportation, ça, c'est un volet, sincèrement, qui est très important dans mon livre à moi, là, qu'on entend parler, cependant, depuis quelques années. Je veux dire, au niveau exportation... Alors, on a mentionné tantôt que les exportations de la dernière année représentaient 13 % des revenus d'Hydro et qu'elles avaient généré, par contre, 30 % des profits. Alors, on voit, là, toute l'importance de l'exportation.

Moi, j'aimerais, si vous le pouvez, avoir un peu plus de précisions sur la stratégie d'exportation proprement dite, qui sera sans doute un peu différente ou peut-être plus détaillée qu'on l'a peut-être fait dans les dernières années pour, justement, nous amener... Je ne sais pas l'objectif est lequel. Vous avez mentionné un objectif d'augmentation de revenus du double. Alors, sûrement que l'exportation est une partie de cette augmentation de revenus là. Mais, si on parle d'exportations proprement dites, est-ce que vous avez plus de précisions à l'effet... À partir du moment où est-ce qu'on dit qu'aujourd'hui c'est 13 % de notre production, l'objectif, est-ce qu'on peut parler de 2030? L'objectif d'exportation d'Hydro, c'est quoi, à peu près?

Le Président (M. Pagé) : Pour 1 min 30 s, M. Martel.

M. Martel (Éric) : Oui. Alors, écoutez, je vais y aller rapidement, M. le Président. On travaille présentement sur des projets concrets, on est très près... D'ailleurs, ce soir, je m'en vais en Nouvelle-Angleterre parce qu'on rencontre des gens avec qui on travaille demain. Et puis on a passé beaucoup d'efforts à exporter davantage. Il faut prendre pour compte qu'on est une solution aussi pour nos voisins américains et même ontariens en termes de réduire leurs émissions. Ils ont des cibles d'émission très, très grandes à réduire, on est capables de leur offrir cette énergie propre là à un coût compétitif. Et nous, en même temps, comme je le disais tantôt, ça nous enrichit. On a des surplus aujourd'hui, alors on a de la capacité présentement à faire ça.

Ce qu'on cherche à aller chercher, c'est des ententes à plus long terme. On a d'ailleurs le projet NPT, que vous avez peut-être entendu parler, qui est une ligne qu'on construit vers la Nouvelle-Angleterre. Alors, ce projet-là, présentement, on est dans un processus de soumission et on a des permis, et tout ça, à aller chercher, on travaille très, très fort là-dessus.

On a de la compétition, mais on se présente aussi comme un joueur d'équipe. On veut travailler avec les gens des autres industries pour amener plus d'énergie, que ça soit de l'éolien ou que ça soit d'autres types d'énergie, couplée avec l'énergie hydroélectrique, qui est essentielle pour donner la puissance au moment nécessaire et faire le calibrage de tout ça.

Alors, c'est notre métier, ça rentre exactement dans nos cordes. Alors, on a la possibilité de sortir beaucoup plus d'énergie vers New York, surtout, et vers la Nouvelle-Angleterre à des prix qui sont importants. Les prix de marché sont très difficiles de ce temps-ci parce qu'il y a beaucoup de fluctuations, mais on s'en sort très bien. D'ailleurs, vous mentionniez, là, l'an passé, c'était 30 % de nos profits, les exportations, pour à peu près entre 14 %, 15 % de notre volume.

• (11 h 20) •

Le Président (M. Pagé) : C'est ce qui met fin à notre bloc. Alors, on va y aller avec un bloc de 19 minutes avec M. le député de Sanguinet.

M. Therrien : Merci, M. le Président. Écoutez, il y a quelque chose qui me travaille, là. Je veux profiter de votre présence pour vous poser la question afin que j'obtienne une réponse, puis après je vais avoir fini avec cette usine-là, là, je vous le promets. C'est juste que m'avez dit que, dans le 500 millions, on incluait les coûts variables. Pourquoi aller au bat puis signer d'avance des coûts variables? Pourquoi ne pas payer des coûts variables au moment où on en a de besoin, si on en a besoin? Parce que, là, tu as une insécurité, tu as une incertitude. Pourquoi vous êtes allés au bat pour les coûts variables, alors qu'on n'en aurait peut-être pas de besoin? C'est juste ça, ma question, puis après je vais passer à autre chose.

Le Président (M. Pagé) : Oui. M. Martel ou M. le ministre? Allez-y.

M. Arcand : Bien, moi, tout ce que je peux vous dire... Puis je laisserai M. Martel compléter, mais, quand on regarde ces... moi, tout ce qu'on m'a toujours dit, c'est que, par rapport à un barrage, l'usine en question coûte deux fois moins cher en partant. Alors, ça, je pense que c'est... L'usine, elle existe, elle est là. Si on avait eu, au niveau de ce qu'on appelle du «peak», là, dans cette période-là... d'être obligé d'avoir fait un barrage, je pense que ça aurait coûté pas mal plus cher à ce niveau-là.

Le Président (M. Pagé) : M. Martel, vous voulez compléter? Allez-y, M. Martel.

M. Martel (Éric) : Si je peux me permettre, M. le Président, de compléter...

Le Président (M. Pagé) : Oui, allez-y.

M. Martel (Éric) : ...écoutez, peut-être... Ce que je vous parlais tantôt, ce sont les coûts totaux, O.K., de la partie fixe plus de la partie qui sont des achats de gaz qu'on prévoit faire. Je n'ai pas dit qu'on avait signé des contrats pour les achats du gaz, ce sont des évaluations. Il y a des prix de marché qui sont déterminés, vous allez sur la bourse aujourd'hui, vous allez voir comment est-ce qu'un litre ou un 1 000 pieds cubes va se vendre en telle année. Alors, on utilise ces chiffres-là, mais on compare des pommes avec des pommes. Parce que, dans la situation où on achèterait tout de l'extérieur, on comprend que les prix de marché seraient influencés aussi par le gaz.

Le Président (M. Pagé) : M. le député, allez-y.

M. Therrien : Merci. Donc, votre 500 millions, là, ce n'est pas coulé dans le béton, c'est ce que vous venez de me dire. C'est parce que, là, il y a une partie de coûts variables qui ne sera peut-être pas dépensée si on n'en a pas besoin. C'est ce que je comprends.

M. Martel (Éric) : Effectivement. Mais nos estimés sont assez justes à cet égard-là parce qu'on évalue un nombre d'heures par année qu'on l'utiliserait, même supplémentaires. Mais on a aussi l'alternative d'acheter sur le marché. Alors, c'est pour ça que je dis : On compare des pommes avec des pommes. Parce que cette partie-là aussi, si jamais c'est plus haut, nous coûterait plus cher aussi.

Le Président (M. Pagé) : M. le député de Sanguinet.

M. Therrien : Puis l'entente avec Gaz Métro, c'est quoi?

M. Martel (Éric) : L'entente avec Gaz Métro, c'est de nous fournir le gaz pour cette centrale-là à Bécancour. Il serait notre fournisseur de gaz pour faire fonctionner la centrale.

M. Therrien : Mais il n'y a pas d'assurance que vous allez avoir à payer ça? Vous ne le payez pas si vous n'en avez pas besoin.

M. Martel (Éric) : Il y a une partie de ça qui est réservée. Alors, on doit réserver des approvisionnements en avance avec Gaz Métro, mais ce n'est pas toute la quantité qui est réservée.

M. Therrien : Donc, si on n'en a pas besoin, on paie pareil le gaz.

M. Martel (Éric) : Ça pourrait arriver, mais les gens chez nous sont assez prudents pour savoir que les quantités qu'on a réservées, il y a des très, très, très fortes chances qu'on les utilise, et probablement même beaucoup plus.

M. Therrien : O.K. Mais là vous vous rendez compte que, tu sais, vous allez au bat alors que vous n'êtes pas certains d'utiliser éventuellement ça. Mais pourquoi vous n'avez pas, tout simplement, dit à Gaz Métro : Regarde, si on en a besoin, on vous fera signe?

M. Arcand : ...

M. Therrien : Bien non, mais qu'est-ce qu'il y a de drôle là-dedans, M. le ministre? Moi, je vais vous dire, votre réponse sur les barrages était pas mal plus drôle, là, que celle-là, pour vrai.

Le Président (M. Pagé) : M. le ministre.

M. Arcand : Bien, écoutez, on pourra échanger les chiffres là-dessus, là. C'est parce que Gaz Métro, lorsqu'ils font une vente, ils veulent avoir quand même un minimum de garanties, j'imagine. On ne peut pas dire... Parce que, demain matin, vous n'avez pas de garanties à ce niveau-là. Alors, je pense qu'il y a un minimum. Et c'est sûr que, si, demain matin, on se retrouve en plein hiver et que, là, il fait des températures extrêmement douces, ça se peut qu'on n'en ait pas besoin. Mais, en général, l'hiver québécois est assez rigoureux, et on en a besoin à ce moment-ci.

Le Président (M. Pagé) : O.K. En complément de réponse, M. Martel?

M. Martel (Éric) : Si je peux me permettre aussi de préciser, il y a une partie du... le prix est cristallisé aussi. Vous savez, une négociation, là, ça se fait avec deux parties. Alors, il y en a un qui veut un engagement au niveau du prix, l'autre veut un engagement au niveau de la quantité. Et on est atterris sur une quantité et un prix qui nous rendaient confortables, que notre solution était très économiquement rentable pour les Québécois, alors c'est comme ça qu'on a bâti notre négociation et qu'on a accepté de prendre ces engagements-là. Mais c'est clair... Tu sais, je vous parlais tout à l'heure que nos demandes de pointe, là, vont être... on estime nos demandes de pointe trois fois plus grandes que ce que la centrale est capable de nous donner. Alors, les chances qu'on ne l'utilise pas, là, sont nulles.

Le Président (M. Pagé) : Merci. M. le député de Sanguinet.

M. Therrien : Oui. Bon, écoutez, O.K., je suis allé sur la Côte-Nord récemment, je suis allé faire un tour à Havre-Saint-Pierre, entre autres, et à Sept-Îles, je suis allé rencontrer les gens là-bas, et il y a un nom qui est revenu souvent. D'abord, ils ne sont pas contents contre Hydro-Québec. Ça, je ne pense pas que je vous l'apprenne, là, je pense que c'est venu à vos oreilles parce que vous semblez être un homme renseigné, là. Donc, ils sont déçus d'Hydro-Québec parce qu'ils considèrent que les retombées... Moi, là, je ne juge rien, là, je fais juste vous dire ce que j'ai entendu, puis, à partir de ce moment-là, vous expliquerez, là, la situation selon vous, là, mais il semblerait que la Romaine n'a pas offert autant de retombées qu'ils espéraient, et ça faisait partie de l'acceptabilité sociale.

Alors, ils se disaient : Bien, d'abord, les contrats, ce n'est pas clair, on ne les comprend pas nécessairement, pas parce que... C'est parce qu'il manque d'information dans les contrats. Il y a quelqu'un qui me disait : Moi, j'avais un contrat pour réparer les camions, mais je me suis aperçu que les camions que j'avais à réparer puis le contrat que j'avais reçu, moi, je n'étais pas capable de réparer ce type de camions là. Il manquait d'information dans l'offre de service, alors il avait comme une difficulté à ce niveau-là. Puis, en plus, bien, il aurait aimé avoir plus de fractionnement des contrats parce que les contrats, des fois, sont assez volumineux, puis il y a des gens de la place qui ne sont pas capables de combler ces contrats-là.

Et il y a un nom qui revenait souvent dans la discussion, c'était Marthe Nadeau. Là, je vous vois sourire, je ne suis pas le premier à vous en parler. Alors, quand est-ce que vous la réengagez? Parce que c'est la question qu'ils me posent là-bas, ils m'ont dit : Alain, il faut... Je peux? Je n'ai pas le droit de me nommer? M. le député de Sanguinet, il m'a dit...

Le Président (M. Pagé) : On n'a pas le droit de nommer un collègue par son nom, mais la propre personne, probablement.

M. Therrien : Oui, oui. Bon, je m'autonome, là : Alain, il faut absolument que tu parles au P.D.G. C'est un homme éminemment sympathique, il va être très réceptif à notre demande. On le connaît peu, mais on a confiance en lui. On veut revoir Marthe Nadeau parce qu'elle faisait le pont entre vous et la communauté puis elle était très appréciée. Puis, depuis le 1er janvier, je pense, qu'elle n'a plus de travail. C'est une question précise, M. le ministre.

Le Président (M. Pagé) : Alors, M. le ministre.

M. Arcand : Oui, oui. Bien, d'abord, premièrement, je voudrais juste vous dire, là, que la Romaine, on a des statistiques ici. Puis, évidemment, tout est une question d'interprétation, tout ça, mais, quand on regarde depuis le début de la construction, le chantier de la Romaine, premièrement, ça a engendré des retombées de 800 millions pour la région de la Côte-Nord, 800 millions de dollars. Et 43 % des travailleurs qui ont été embauchés sur le chantier de la Romaine, c'est des travailleurs de la Côte-Nord.

Alors, la question qu'il faut se poser : Est-ce que c'est suffisant? Est-ce que c'est assez? Est-ce que ça devrait être 60 %? Est-ce que 43 %, c'est correct, etc.? Mais il y a quand même 43 % des jobs. Et vous comprenez qu'on est dans un domaine quand même assez spécialisé. Ce n'est pas toutes les entreprises de la région de Sept-Îles et de la Côte-Nord qui peuvent nécessairement offrir tous les services, je pense que tout le monde est d'accord avec ça. Alors, je pense qu'il y a quelque chose à regarder.

Maintenant, je dois vous dire qu'on a fait un comité d'embauche. Tous les acteurs sont intervenus au sein du comité d'embauche, le maire de Sept-Îles, des représentants des entreprises de construction, des représentants de la FTQ, des représentants de tous les organismes impliqués dans ce domaine-là, et on a décidé de travailler à faire en sorte que les deux plus gros employeurs de la région... 50 %, à peu près, des emplois dans la région, c'est le ministère des Transports du Québec et Hydro-Québec, et on a travaillé pour trouver des façons de donner une certaine forme d'appui aux travailleurs de la région, et jusqu'ici il y a eu des résultats très concrets. Les gens d'Hydro ont collaboré avec nous, il y a eu beaucoup de contrats qui ont été donnés aux gens de la région, et il y a un travail qui se fait également au niveau des sous-contrats qui peuvent être donnés dans la région.

Alors, on fait l'effort, et ce comité-là, M. le député, a été salué par plusieurs en disant : Bon, enfin, il y a un pas qui se fait dans la bonne direction. Alors, ça, je peux vous dire que ça a été quelque chose, en tout cas, qui avance dans la bonne direction, et ça a montré également... Parce que tout ça était coordonné par la Société du Plan Nord, c'est le rôle de la Société du Plan Nord, justement, de coordonner les différentes actions des intervenants, et ce comité-là, d'ailleurs, se poursuit.

Maintenant, moi aussi, j'en ai entendu parler, du cas de cette personne-là. Mais vous comprenez que, comme ministre, je ne peux pas faire de la microgestion de certains dossiers d'Hydro-Québec, je pense que c'est le rôle d'Hydro-Québec de travailler à avoir les personnes qu'elle juge être capables de travailler en ce sens-là.

• (11 h 30) •

Le Président (M. Pagé) : M. le député de Sanguinet.

M. Therrien : C'est pour ça que ma question était au P.D.G., c'est parce que je vous connais un peu, M. le ministre, je sais que vous êtes pointilleux sur l'éthique et, donc, je ne m'adressais pas à vous sur cette question-là. Je suis content que vous m'offriez cette réponse-là, mais je m'adressais plus à M. Martel. Mais, juste avant que vous répondiez, M. Martel, juste savoir, question simple : Vous parlez du comité, quand est-ce qu'il est entré en action, ce comité-là? Juste répondre rapidement.

M. Arcand : Ce comité-là, c'est l'été dernier. Et je peux vous dire que, si vous appelez le maire de Sept-Îles, si vous appelez certains représentants... je pense qu'il y a eu des résultats concrets qui ont été faits jusqu'ici. Et je dois vous dire que c'est un travail qui n'est jamais terminé, on est tous d'accord qu'il faut lutter contre ce qu'on appelle le navettage, là, ou le «fly-in, fly-out», il faut que les entreprises... je pense qu'il faut qu'ils comprennent que les entreprises de la région se doivent également d'être flexibles. Il faut encourager les communautés autochtones au niveau de l'emploi. Il y a différents éléments qui entrent en ligne de compte dans ça, mais je peux vous dire que ce comité-là — jusqu'ici, en tout cas — a produit des résultats qui sont, à mon avis, des résultats probants. Je dois vous dire qu'il y a eu récemment un contrat de 25 millions d'Hydro-Québec, là, pour une entreprise de Sept-Îles. C'est un des très bons contrats qu'Hydro-Québec a donnés récemment, ça va aider à faire travailler les gens dans la région.

Et l'autre chose, en terminant, qui n'est peut-être pas reliée directement à Hydro-Québec — mais moi, je suis ministre responsable de la Côte-Nord, je veux que le monde travaille — si vous regardez, dans le cas du budget, actuellement, il va y avoir des possibilités extrêmement intéressantes parce qu'on va accélérer, là, toute la question de la restauration des mines. Alors, ça, on va accélérer ça de façon très importante. Ça veut dire des contrats importants également pour les gens de la région.

Le Président (M. Pagé) : M. le député de Sanguinet.

M. Therrien : Je vous demandais ça parce que je suis allé en mars, début mars, puis j'ai senti... Je ne le sais pas, je ne suis pas allé avant votre comité, je suis allé après. Donc, je ne peux pas voir si la grogne est moins forte, si le comité a fait une partie de son travail, mais je peux vous dire que ça brassait beaucoup. Puis cette région-là est en train de se vider, puis vous le savez, vous le savez très bien, c'est votre... Puis je ne dis pas que c'est à cause de vous pantoute, là, mais, tu sais, vous le savez, là, que la région se vide, et les gens sont très insatisfaits par rapport à Hydro-Québec.

Ceci étant dit, je veux juste, si vous me permettez, laisser M. Martel répondre à la question concernant cette dame, Marthe Nadeau.

Le Président (M. Pagé) : M. Martel.

M. Martel (Éric) : Alors, écoutez, j'aimerais peut-être parler dans l'ensemble aussi, puis je vais revenir au sujet dans lequel vous m'interpelez, là. Premièrement, on sait qu'on a donné 3,1 milliards de contrats jusqu'à maintenant à La Romaine, dont 819 sont allés à des sous-contractants de la Côte-Nord, là. C'est quand même beaucoup d'argent, 819 millions de dollars. Ce matin, on a 1 229 travailleurs au chantier de La Romaine, dont 538 sont des gens qui résident sur la Côte-Nord. Alors, c'est 43,7 %, là, c'est le 43 % que le ministre mentionnait. Alors, c'est une contribution quand même, là... il y a quand même beaucoup de monde, et on maximise ça.

On a un processus qui est en place depuis le début pour maximiser les retombées sur la Côte-Nord. O.K.? Et là vous comprendrez que je dois me garder une certaine réserve, là, je ne peux pas faire de nominatif ici ce matin puis de mettre des droits fondamentaux de la protection de la vie privée des gens sur la table, alors je vais me garder une réserve par rapport à ça. Mais, pour moi, ce qui est important, c'est qu'on a des engagements de pris avec les gens sur la Côte-Nord sur livrer le maximum et qu'on a un processus qui est en place. Alors, on a pris des décisions de faire des changements, c'est un droit de gestion qu'on a. Et, encore là, je ne peux pas, pour des raisons personnelles, commencer à justifier ça sur la place publique. Mais ce qu'on a fait, c'est qu'on a exercé notre droit de gestion, puis on a pris la décision de fonctionner différemment. Et, jusqu'à preuve du contraire, présentement on a eu trois rencontres... Et là j'ai le gestionnaire qui est responsable de tous les projets Hydro qui est à ces rencontres-là ou la personne qui est responsable du chantier de La Romaine, s'occupe de tous les achats, qui était présente.

Il y a eu trois rencontres depuis le début de l'année, depuis le départ de la personne que vous mentionnez. Il y en a eu une, d'ailleurs, le 14 avril dernier qui s'est très bien déroulée, les gens sont très heureux. Jusqu'à maintenant, les retombées sont très grandes parce que le plus gros contrat qui a été donné, celui de 25 millions de dollars, a été attribué aux gens de la Côte-Nord. Alors, je ne pense pas qu'il y ait personne, ce matin, qui peut dire que, bon, depuis le départ, là, les choses ont changé, ce n'est pas du tout vrai.

Dans ces rencontres-là, ce qu'on fait, c'est qu'on explique les contrats, les soumissions qui s'en viennent : Voici les critères qu'on va rechercher. Est-ce qu'il y a des entrepreneurs dans la région qui seraient capables faire ça? Et là on va s'ajuster, on va essayer de voir si on est capables de stimuler ça. Alors, on est très proactifs dans notre démarche. Cette démarche-là n'a pas cessé du tout. On a des gens qui sont là, comme je vous dis, très seniors, qui sont en moyen de prendre des décisions par rapport à ça et qui vont s'assurer qu'on supporte les gens de la Côte-Nord. D'ailleurs, parlant de la Côte-Nord, là, tantôt, quand je mentionnais qu'Hydro-Québec avait baissé ses effectifs de 15 %, la seule région dans tout le Québec que les effectifs d'Hydro-Québec n'ont pas baissé, c'est sur la Côte-Nord, ils sont en hausse.

Le Président (M. Pagé) : M. le député de Sanguinet, un peu moins de quatre minutes.

M. Therrien : Oui. Bien, écoutez, au-delà des... vous m'arrivez avec des chiffres, là, puis, écoutez, là, je suis conscient que vous avez... et vous faites un effort pour, justement, avoir des retombées économiques dans cette région-là. Moi, ce que je vous dis, je suis à l'opposition, je questionne les gens, je m'informe. Et j'ai fait le tour de certaines régions du Québec, puis je fais juste vous dire qu'il y a un son de cloche, les gens là-bas ne sont pas contents. Puis je ne vous dis pas que vous ne faites rien, mais c'est que vous pourriez travailler, selon ce qu'ils me disent, plus efficacement en ayant un arrimage plus clair entre les offres de services et les ressources dans le coin. Et ce lien-là, cet arrimage-là, semble-t-il, bien, cette dame-là pouvait, justement, faire en sorte que les deux entités s'entendent mieux.

Au-delà de tout ce que vous me dites... Puis je suis bien content que vous me dites ça, puis c'est bien correct, mais, tu sais, y aurait-u moyen d'améliorer l'arrimage entre ce que vous avez besoin comme ressources et ce qu'il y a sur la Côte-Nord? Et semble-t-il que cette dame était une belle solution. Ceci étant dit, moi, j'ai fait mon travail. Parce qu'ils voulaient absolument que je vous en parle, et c'est ce que j'ai fait, et donc les gens du coin vont avoir écouté vos réponses et vont espérer que les choses s'améliorent à ce niveau-là. Voilà.

Je voulais juste parler de changer... À moins que vous n'avez quelque chose à rajouter, mais vous comprenez mon message, je ne veux pas vous dire : Vous êtes une bande de pas bons, vous n'avez rien fait sur la Côte-Nord. Ce n'est pas ça, là, je veux dire, y a-tu moyen d'améliorer l'efficacité de communication entre les deux entités? Puis c'est tout.

Le Président (M. Pagé) : Je pense que M. Martel souhaitait commenter.

M. Arcand : Bien...

Le Président (M. Pagé) : Oh! M. le ministre.

M. Arcand : Oui. Je veux juste revenir parce que je pense que c'était à Havre-Saint-Pierre où vous étiez, puis, à Havre-Saint-Pierre, il y a une inquiétude qui est reliée pas nécessairement à Hydro directement. Oui, il y a Hydro indirectement parce que, bon, ils se disent : À un moment donné, la Romaine, il va y avoir une fin. Donc, il y a une insécurité qui est reliée à ça. Puis l'autre insécurité également, c'est Rio, Fer et Titane. Alors, ça aussi, il y a une insécurité parce que, bon, le marché est difficile.

Mais, écoutez, on travaille sans relâche, que ce soit avec les gens d'Alouette, où on a travaillé à leur offrir un tarif électrique qui était vraiment très compétitif. On a travaillé avec ArcelorMittal. Actuellement, on travaille avec Mason Graphite dans la région de Baie-Comeau. Je pousse actuellement sur le ministère des Transports pour qu'on continue le prolongement de la route 138, le prolongement de la 389. Je pousse sur Investissement Québec pour la Mine Arnaud. Et, cet été, comme vous le savez, on a sauvé plusieurs emplois pour la papetière, là, Résolu, pour protéger les emplois dans la région de Baie-Comeau. Alors, écoutez, on fait les efforts qu'il faut, on va continuer à les faire. Et il est clair qu'on veut que la région de la Côte-Nord soit une région dans laquelle il y ait vraiment de l'action qui se passe, et on va tout faire pour y arriver.

Le Président (M. Pagé) : 40 secondes, M. le député.

M. Therrien : Bien, écoutez, moi, je le souhaite bien parce que ces gens-là, comme vous dites, à Havre-Saint-Pierre sont vraiment dans l'incertitude. Cette région-là se vide littéralement, et moi, je vous dirais, vous faites bien de mentionner Havre-Saint-Pierre parce que c'est vraiment — j'ai trouvé, là, dans les endroits où je suis allé, là — là où la détresse est la plus tangible, là. Vous parlez de... Titane, là, mais Hydro-Québec, ils ne sont pas tellement contents non plus. Ça fait que je vous encourage, moi, en tout cas, à faire un effort supplémentaire, M. le ministre et M. le P.D.G., là, pour qu'on puisse arriver à satisfaire davantage les gens de ce coin-là, tout simplement.

Le Président (M. Pagé) : Il restait 15 secondes. M. Martel, je pense, vous souhaitiez commenter.

M. Martel (Éric) : Si je peux vous rassurer...

Le Président (M. Pagé) : Oui.

M. Martel (Éric) : ...c'est une région à laquelle... Je suis allé à Havre-Saint-Pierre moi-même, je suis allé à Natashquan, je suis allé à Baie-Comeau, justement, pour prendre le pouls, comprendre, et c'est une région qui a clairement ses enjeux. Alors, on revoit, là, puis on essaie de faire le plus qu'on peut pour les supporter.

Le Président (M. Pagé) : M. Martel, je vous remercie. Il n'y a rien de mieux que d'aller sur place.

Alors, la partie gouvernementale, pour un avant-dernier bloc de 20 minutes. Allez-y. M. le député d'Abitibi-Est, allez-y.

• (11 h 40) •

M. Bourgeois : Merci, M. le Président. Eh bien, M. le ministre, je vais me prévaloir du même privilège que je vous ai demandé précédemment. Et je suis un peu surpris de voir les gens vous interpeler... Parce qu'on aura l'occasion de le faire un peu plus tard, mais là on va parler avec le P.D.G. d'Hydro-Québec et M. Desgagné. Puis juste un petit clin d'oeil en passant, vous avez dit que vous êtes allé à Rouyn-Noranda, c'est bien, c'est le comté voisin, vous allez toujours être bienvenu chez nous. M. Desgagné est venu récemment, cependant, pour...

Une voix : ...

M. Bourgeois : ... — oui, entre autres — faire l'innovation d'une borne, et j'ai des adeptes de la voiture électrique qui sont en grande demande. C'est sûr que leur préoccupation actuellement, c'est de savoir quand il y aura d'autres bornes d'installées pour permettre l'accès jusqu'à Montréal sur un trajet qui, somme toute, est quand même assez long — on peut parler d'environ 500 kilomètres — et donc ils ne veulent pas... Ceux qui sont vraiment, là, les purs et durs électriques, donc, ils veulent être capables de pouvoir réaliser le trajet.

Et on a un enjeu, on a un enjeu qui est clair, la traversée du parc de La Vérendrye avec des installations, par exemple, dans le secteur du Domaine, qui, actuellement, ne serait pas adéquat comme stratégie, d'installer une borne là, puisque le Domaine n'est pas desservi par une ligne électrique et fonctionne avec un approvisionnement qui est au mazout. Donc, à ce moment-là, d'installer une borne alimentée par le mazout, je pense qu'il faut être conséquent dans les choix qu'on fait. Mais je peux vous dire que déjà, avec ma collègue députée de Gatineau... Non, pas de Gatineau, vous me corrigerez...

Une voix : Papineau.

M. Bourgeois : Non, pas Papineau, la ministre de la Justice.

Une voix : Ah oui!

M. Bourgeois : On est à faire des discussions pour regarder cet enjeu-là, mais donc...

Une voix : ...

M. Bourgeois : Gatineau, c'est bien ça, je n'étais pas dans l'erreur. Je n'étais pas dans l'erreur, effectivement, l'instinct m'avait bien servi. Et donc ce déploiement-là en région, j'aimerais vous entendre. On a, effectivement, parlé du déploiement du réseau, mais, par rapport aux régions comme la nôtre, l'Abitibi-Témiscamingue, la stratégie, elle se déploie comment?

M. Martel (Éric) : M. le Président, si vous permettez, on laisserait M. Desgagné, c'est l'expert en la matière.

Le Président (M. Pagé) : Oui. Alors, veuillez vous identifier.

M. Desgagné (Pierre-Luc) : Bonjour. Pierre-Luc Desgagné, je suis vice-président, Affaires corporatives, et secrétaire général d'Hydro-Québec.

Le Président (M. Pagé) : Parfait, merci. Allez-y, M. Desgagné.

M. Desgagné (Pierre-Luc) : Je remercie le P.D.G. de ses bons mots. Ça me fait plaisir de répondre. On est actuellement, M. le Président, dans 16 régions du Québec. L'Abitibi-Témiscamingue a fait partie des priorités dès le début. C'est la raison pour laquelle, dès le mois de septembre 2015... même avant ça, je vous dirais même à l'automne 2014, on a commencé à regarder pour pouvoir installer des bornes en Abitibi-Témiscamingue en regardant, bien sûr, l'espèce de quadrilatère qu'il y a en Abitibi, entre Rouyn, Val-d'Or, Amos et La Sarre, de vraiment essayer de couvrir ce quadrilatère-là. Puis on était également conscients de la distance entre, par exemple, la ville de Val-d'Or, donc la porte d'entrée de l'Abitibi, et des villes plus au sud.

Ce qu'on a fait d'abord, c'est qu'on a installé des bornes à 240 volts, des bornes universelles à Rouyn. Puis, bien sûr, après ça, on a considéré Val-d'Or, puis on a commencé aussi le déploiement d'une structure de recharge rapide à Val-d'Or d'abord. Et là notre priorité de la prochaine année, c'est de faire en sorte qu'entre les Laurentides — donc, on parle ici de Sainte-Adèle ou Sainte-Agathe — entre ces municipalités-là et l'Abitibi, on puisse installer un réseau qui va également desservir le comté de Labelle — je sais que ça intéressera M. le Président. Donc, on parle, évidemment, de bornes qui pourraient être situées à Mont-Laurier, de bornes situées à Grand-Remous, de bornes situées peut-être à Louvicoourt. C'est des choses qu'on va regarder.

Bien sûr, on devra respecter notre modèle d'affaires. Et j'en profite ici pour dire un mot sur notre modèle d'affaires parce qu'il est important et peut-être mal compris, parce que peut-être qu'on l'avait mal expliqué. Dans les bornes à 240 volts, l'achat des bornes et l'installation de ces bornes-là, elles se font sans coût pour Hydro-Québec. Ça, c'est un modèle unique parce que, dans toutes les autres juridictions d'Amérique du Nord, c'est l'État ou les pouvoirs publics qui assument le coût de la recharge publique. Nous, on a réussi — et, là-dessus, on rend hommage à nos partenaires — à faire en sorte que le réseau de base à 240, que les coûts de ce réseau de base là soient assumés par les partenaires. Dans les bornes de recharge rapide, donc à plus de 400 volts, ça, on a un partage de coûts à 50 %. Hydro-Québec investit 50 %, le partenaire investit 50 %. Pourquoi? Parce que l'investissement est un peu plus substantiel, c'est un autre type de recharge, et on souhaitait lancer un message au marché à cet égard-là.

Donc, ce qu'on regarde... Pour répondre clairement à votre question, oui, l'Abitibi, les régions, c'est une priorité, et, pour nous, l'électrification des transports, elle ne peut pas se faire sans les régions.

Le Président (M. Pagé) : Merci. M. le député d'Abitibi-Est.

M. Bourgeois : Oui. Merci, M. le Président. Je vais maintenant vous entretenir... puis j'avais commencé, tout à l'heure, à vous parler que le Nord m'interpela beaucoup, et je dois dire que la députée de Saint-Hyacinthe a amené un sujet qui, moi aussi, me préoccupe énormément, préoccupe beaucoup les gens d'affaires avec qui on veut développer le Nord, et je vais faire un parallèle, j'aimerais ça avoir votre lecture de la situation. Si, demain matin, à Kuujuaq, ou à Nemaska, ou même à Kuujuarapik, vous seriez limité à l'accès à l'aéroport certaines journées ou à certaines heures pour aller faire l'entretien de vos installations, comment, comme entreprise, vous vous sentiriez là-dedans?

Le Président (M. Pagé) : M. Martel? M. Desgagné?

M. Martel (Éric) : Je peux revenir. Bien, écoutez, comme je disais tantôt, on souhaite de collaborer avec tout le monde. On avait certains enjeux au niveau de nos assurances, de nos obligations. Alors, on ne pouvait pas se mettre dans le trouble. Parce qu' imaginez un scénario où il arrive un accident, Hydro-Québec est blâmée et, là, poursuivie probablement avec tout ça. Alors, je ne pense pas que ça aurait une belle façon. Alors, de là, notre intention n'est vraiment pas du tout de limiter la capacité aux gens d'aller sur leurs installations, d'avoir accès au Nord. Alors, c'est pour ça qu'on a commencé à discuter il y a quelques semaines, on a dit : Il faut qu'on trouve une solution à ce problème-là. Et la solution, c'est celle que j'ai évoquée un peu plus tôt, où on voudrait transférer nos actifs à la Société du Plan Nord, qui, eux, puissent organiser le tout, prendre les assurances nécessaires, que ce soient des professionnels qui gèrent cet aéroport-là et que, nous, on soit un utilisateur. Alors, écoutez, je suis entièrement avec vous, là. Les gens ont des actifs là-bas, ils veulent y avoir accès le plus efficacement possible. C'est assez long, y aller en voiture, hein? Je ne l'ai jamais fait, mais j'imagine. Mais alors, évidemment, on souhaite, le plus rapidement possible, régler ce dossier-là pour que tout le monde puisse intervenir.

Le Président (M. Pagé) : M. le député d'Abitibi-Est.

M. Bourgeois : Oui. Je vous remercie de cette ouverture d'esprit là. Et je vais vous rassurer, moi, toutes les routes, je les ai faites. Je les ai faites à plusieurs fois, que ça soit la route de la Baie-James, la Transtaïga, la route du Nord. Sur la Côte-Nord aussi, dans le cadre du projet de La Romaine, souvent j'ai eu à utiliser les routes avant même qu'elles soient terminées. E je vous le dis, M. Martel, c'est fondamental pour le développement du territoire d'avoir accès au territoire. Et non seulement y avoir accès, mais y avoir accès dans un cadre clair, à des coûts les plus bas possible.

Et là je vais faire le parallèle avec... Les entreprises, qu'elles soient dans le domaine touristique... Parce que le Plan Nord, c'est aussi du tourisme. Si je veux pouvoir développer des installations, que ce soit par rapport à une pourvoirie, que ce soit la visite de sites qui sont extraordinaires, si je n'ai pas la possibilité de me rendre à ces sites-là dans les coûts les moins élevés possible parce qu'il y a déjà soit une route, soit une piste qui permet d'atterrir et de subséquemment peut-être utiliser un petit aéronef pour me rendre sur des lacs, là, à ce moment-là, je viens mettre un frein au développement de ces entreprises-là.

Comprenez que votre rôle, il est majeur. Vous avez eu, oui, à développer des axes routiers stratégiques en lien avec le développement de vos installations, vous les utilisez maintenant depuis plus de 40 ans. Mais il y a d'autres acteurs qui veulent pouvoir avoir accès au territoire, et vous êtes des acteurs fondamentaux qui vont déterminer en grande partie cette possibilité-là d'avoir accès au territoire. Je vous le dis, votre rôle, il est majeur. C'est pour ça que, M. Martel, on compte sur vous. Il y a toute une industrie qui compte sur vous dans le domaine de l'exploration. Et là je vais vous dire, c'est aussi vos clients, ça, de demain parce que, si on donne accès de façon adéquate au territoire aux compagnies en exploration minière, c'est eux qui vont faire les découvertes de demain, qui vont mettre en opération des gisements comme celui de la mine Éléonore, qui est raccordée actuellement au site de la mine Eastmain... des installations hydroélectriques de l'Eastmain. C'est votre client.

S'ils n'auraient pas pu avoir accès à ce territoire-là à l'époque, vous n'auriez pas ce client-là, qui est un client majeur. Je pense que, tout à l'heure, le ministre le mentionnait, c'est un investissement de tout près de 2 milliards. C'est majeur comme enjeu d'avoir l'accès au territoire pour, éventuellement, vous offrir de nouveaux clients, offrir des clients qui vont acheter ce qu'on a actuellement comme surplus. Mais demain on va vouloir continuer à développer la société d'État, donc c'est fondamental. M. Martel, on compte sur vous. Est-ce qu'on va avoir votre engagement là-dessus?

• (11 h 50) •

Le Président (M. Pagé) : M. Martel, oui...

M. Martel (Éric) : Si je peux me permettre, question de... Effectivement, écoutez, c'est clair — puis je l'ai dit, et je le redis — vous avez absolument... Hydro-Québec, on a souvent été le développeur de ces routes-là. On a ouvert des routes, on est allés, on a permis aux autres personnes d'utiliser ces routes-là qui sont utilisées aujourd'hui. Il y avait un enjeu des aéroports, mais maintenir les routes en service, donner accès... Puis vous avez absolument raison, là, il faut avoir le sens des affaires aussi, c'est des clients potentiels. Alors, on va collaborer avec eux, c'est certain. Puis ça, vous avez notre engagement de collaboration avec eux. Il faut juste trouver une solution à une problématique, là, qui était présente avec les aéroports, mais on est en train de travailler sur le dossier.

Le Président (M. Pagé) : M. le député d'Abitibi-Est, oui.

M. Bourgeois : C'est rassurant, mais il y a quand même... M. le Président, je dois dire que M. Martel souffle un vent de fraîcheur fort intéressant sur la société d'État parce qu'on a été habitués, des fois, à avoir des discussions plus corsées avec les derniers représentants. Sans vouloir vous offusquer, M. Desgagné... Maintenant...

Une voix : ...

M. Bourgeois : Non, mais c'est lui qui était là l'année dernière, quand même. Et d'ailleurs, là-dessus, M. Martel, j'espère que vous allez revenir nous voir.

Le Président (M. Pagé) : Alors, vous avez une invitation, M. Martel.

M. Martel (Éric) : Écoutez, moi, je pourrais vous dire une chose, je n'aurai jamais d'objection à être ici. Puis la raison, c'est que présentement, je l'ai dit, je veux qu'Hydro-Québec redevienne accessible. Alors, je ne refuse aucune tribune pour aller parler d'Hydro-Québec. Et je n'ai pas besoin d'une salle qui est déjà toute vendue à Hydro-Québec, je n'ai aucun problème à avoir des débats d'idées et qu'on ait des bonnes discussions. Alors, moi, je vais me faire un devoir, si vous souhaitez me réinviter l'an prochain, alors, on va se rendre disponibles. Mais c'est clairement important, je crois, et comme P.D.G., mais aussi pour mon équipe de direction, d'être visible, d'aller parler aux Québécois, expliquer Hydro-Québec. Je m'aperçois qu'il y a beaucoup d'incompréhension. O.K.?

Puis il y a des choses qui sont compliquées. Ce matin, on en a eu une à expliquer ici, on n'a pas tous les chiffres. Bon. Mais, en même temps, je pense qu'il faut essayer de simplifier ça puis de le vulgariser. Mais, en même temps, je crois qu'Hydro-Québec a tout intérêt à être présente, à expliquer Hydro-Québec, les choses qu'on fait. Moi, je peux vous dire, j'ai 20 000 employés, presque, à Hydro-Québec, et ils sont extrêmement passionnés par ce qu'ils font. Et ça, j'ai eu la chance de le voir. J'en ai vu, je vous le disais tantôt, 7 000 face à face, et les gens veulent bien faire. Ils étaient déçus, un peu, de la vue que les gens avaient d'Hydro-Québec, et je pense qu'on leur doit ça, et ils sont très heureux présentement qu'on retourne puis qu'on leur parle. J'ai 20 000 employés qui veulent bien faire les choses, ils veulent bien servir les Québécois, puis ça, je vous garantis qu'on va remplir notre mission.

M. Bourgeois : Combien de temps encore...

Le Président (M. Pagé) : Il reste un peu moins de sept minutes.

M. Bourgeois : D'accord. Donc, merci. Merci de cette écoute-là. Mais je veux vous rassurer, les efforts que vous allez consentir à donner, justement, accès, ça permet de mettre l'argent au bon endroit pour ces acteurs-là qui veulent développer leurs projets. Ça a l'air de rien, mais une campagne de forage, par exemple, du fait de pouvoir utiliser un aéroport, on est à proximité du site. Si ça représente, en frais de transport et d'opération, une dépense de 100 000 \$, 200 000 \$ de moins parce que ça va très vite — on parle de transport par hélicoptère pour des sites — c'est vraiment un enjeu majeur de ce côté-là. Donc, cet argent-là va aller au bon endroit. Parce que vous n'en retirez pas un bénéfice. Le fait qu'il y ait une utilisation, ce n'est pas ça qui va gonfler les coffres d'Hydro-Québec demain matin. Et je n'ai rien contre les transporteurs aériens ou hélicoptés, mais le moins de dépenses qui se fait en transport et le plus en forage, c'est la différence entre avoir une mine dans quelques années ou pas de mine du tout, entre autres dans ces projets-là.

Je veux revenir, cependant, sur les faits que le député de Sanguinet amenait en lien avec la réalité du projet de la Romaine. Moi, j'ai eu l'occasion de travailler sur d'autres projets majeurs d'Hydro-Québec, entre autres les projets de l'Eastmain, de Rupert—Sarcelle et également de Péribonka, et je serais curieux de comparer les données en termes de participation du territoire à la réalisation de ces projets-là, que ce soit, par exemple, sur le territoire de la Baie-James avec les Cris et les Jamésiens, le pourcentage de travailleurs de ces populations-là qui ont été assignées à la réalisation, les retombées ou, si on compare avec les gens du comté de Dubuc, donc de mon collègue du Saguenay—Lac-Saint-Jean, leur participation en lien avec la réalisation du projet de Péribonka.

Parce qu'il faut être capable de relativiser la capacité d'entreprendre, donc c'est quoi, le potentiel de réalisation d'une région, et aussi sa capacité en termes de force de travail, donc de disponibilité de main-d'œuvre, de qualification. Je pense que c'est un enjeu important. Moi, j'ai déjà été à Havre-Saint-Pierre au début du projet, on a travaillé beaucoup avec les gens là-bas pour exporter. J'ai eu l'occasion de rencontrer Mme Nadeau à plusieurs occasions, qui faisait, effectivement, un très bon travail, mais le vrai travail, c'est les gens de la Côte-Nord qui doivent le faire, hein? Et, de ce côté-là, ils sont vraiment engagés là-dessus. Mais moi, je pense que, des fois, quand on peut comparer, on peut voir les indices, où est-ce qu'on peut mieux faire, comment les autres ont fait, et, de ce côté-là, est-ce que vous avez certaines données qui pourraient nous être utiles pour mieux comprendre ces enjeux-là?

M. Martel (Éric) : Je n'ai pas de données avec moi ce matin... M. le Président, si vous le permettez...

Le Président (M. Pagé) : Oui, allez-y.

M. Martel (Éric) : ...je n'ai pas de données avec moi ce matin, mais clairement on a pris des mesures, on prend des mesures régulièrement. Je citais en exemple ce matin qu'on s'assoit — depuis le début de l'année, trois fois — avec les gens là-bas pour leur donner de la visibilité sur les contrats qui s'en viennent. C'est clair que, dans votre région, il y a eu beaucoup de capacités de développées depuis longtemps. On a fait la Baie-James il y a longtemps, il y a beaucoup de contracteurs aujourd'hui qui viennent de votre région, qui viennent, d'ailleurs, du Saguenay—Lac-Saint-Jean aussi, qui viennent travailler à la Baie-James parce qu'ils ont développé l'expertise de faire certains travaux de maintenance, des travaux de réfection et d'autres types. Alors, on essaie toujours de valoriser ça beaucoup, beaucoup.

Je n'ai pas de données avec moi ce matin, à part les données que je mentionnais, sur la Côte-Nord, qu'on a 43 point quelques pour cent des employés qui travaillent présentement sur le site de la Romaine qui viennent de la Côte-Nord. Mais je n'ai pas d'autre chose, on pourrait peut-être regarder puis vous revenir si vous le souhaitez.

Le Président (M. Pagé) : M. le député d'Abitibi-Est.

M. Bourgeois : Oui. Donc, effectivement, je pense que c'est un comparable important. M. le Président, juste pour illustrer, au niveau des Jamésiens, au début du projet de l'Eastmain, il n'y avait aucun camion de 50 tonnes de disponible

chez tous les entrepreneurs du Nord-du-Québec. À la fin du projet, on avait plusieurs entreprises qui étaient capables de réaliser des contrats qui ont été jusqu'à 23, 26 millions. Mais, au départ, tout le monde se posait la question si on était pour avoir des entrepreneurs qui étaient pour être capables de faire des contrats de 1 million. Ça s'est fait en progression, ça s'est fait dans le temps, la capacité est démontrée. Il faut convaincre aussi les gens d'Hydro à l'occasion, leur dire : Écoutez, on est bons. Moi, mon réflexe, c'était tout le temps : On est tellement bons, nous, on vend des équipements partout dans le monde au niveau minier et forestier, pourquoi qu'on ne serait pas capables de travailler avec Hydro-Québec? Je pense que la prétention des gens de la Côte-Nord, elle est la même, il faut juste trouver les bonnes tables d'échange et communiquer. Parce que communiquer, c'est répéter. Je vous encourage là-dessus. Je sais que vous faites des gros efforts. M. le ministre a pris la peine de mettre en place un comité pour, justement, s'assurer que tout le monde fait ce travail-là de façon efficace, mais...

Et là je pense que vous pourriez nous parler un petit peu d'un autre engagement que vous avez, c'est celui avec les communautés autochtones. La relation avec les Cris de la Baie-James a permis, encore là, d'identifier un potentiel de réalisation qui, maintenant, sert pour des projets miniers. Je reviens avec la mine Éléonore, toute la communauté de Wemindji s'est mobilisée pour être capable de se positionner en lien avec ce projet-là. Vous êtes aussi en discussion avec les Innus sur la Côte-Nord, j'aimerais ça que vous nous parliez un peu de comment vous travaillez avec les communautés.

Le Président (M. Pagé) : Vous avez 40 secondes.

M. Martel (Éric) : Écoutez, c'est un partenaire extrêmement important. On travaille avec les Cris, on travaille avec les Innus, on travaille avec toutes les communautés. On a des gens qui ne font que ça à temps plein, s'assurer de comprendre leurs besoins sur leur territoire. Il y a des enjeux, c'est normal, hein? Quand on fait des projets de cette ampleur-là, il y a des enjeux. Alors, on s'assoit avec eux, il faut trouver des solutions puis les solutionner. Alors, des fois, c'est difficile, mais, en général, on y arrive tout le temps. Alors, on est très respectueux des gens avec qui on travaille, puis ça, bien, c'est un peu notre modus operandi quand on travaille avec les communautés autochtones, alors que ça soit... dans différentes régions.

Le Président (M. Pagé) : Alors, c'est ce qui met fin à notre bloc. On a un prochain bloc avec l'opposition officielle, pour une dernière fois ce matin, pour un bloc de 20 minutes. M. le député de Sanguinet.

• (12 heures) •

M. Therrien : Merci, M. le Président. Alors donc, vous aviez prévu au départ, en 2011, investir 47 milliards. Finalement, suite à ce que j'ai cité tantôt, là, que la demande était moins forte que prévu, jusqu'en 2035 vous avez proposé de réviser à 20 milliards les investissements dans le Grand Nord, là, pour, justement, la production d'électricité. C'est ça, hein? Je ne me trompe pas, là? Ça va? Je suis pas pire, hein? Bon, ça va bien, on continue. O.K.

Combien ça représente de mégawatts, 20 milliards d'investissement, à peu près, là? Est-ce que vous êtes capable... une règle du pouce qui dirait, mettons, ça vaut tant de mégawatts?

Le Président (M. Pagé) : M. Martel.

M. Martel (Éric) : Je ne suis pas capable de relier ça à un nombre de mégawatts parce qu'il y a des infrastructures de transport dans ça, il y a... C'est très difficile, là, je ne suis pas en mesure de faire ça. Il faudrait regarder la liste des projets dans le détail puis regarder tout ce qui se compose, ce n'est pas un... Mais c'est quand même substantiel, là, en termes de réalisation.

Le Président (M. Pagé) : M. le député de Sanguinet.

M. Therrien : Écoutez, je vais m'essayer avec une autre question. Combien du kilowattheure qu'on est rendu dans le Nord? Parce que, là, tu sais, c'est la loi des rendements marginaux décroissants, là, plus ça va, plus ça coûte cher, là. On est rendu à combien, les projets, là, dans le Nord, si on parle de barrages hydroélectriques? Parce que j'imagine, quand vous parlez de projets, c'est généralement des barrages hydroélectriques.

M. Martel (Éric) : Si vous me permettez...

M. Therrien : Oui, allez-y. Allez-y.

M. Martel (Éric) : ...quand on parle du coût d'un nouveau projet... Si je prends La Romaine, le coût de production, quand il va sortir de la turbine, c'est 0,06 \$ le kilowatt. O.K.? Alors, ça, c'est le coût de La Romaine qu'on est capable de faire. Après ça, évidemment, il faut la transporter, la distribuer, mais c'est le coût de production. Alors, ça demeure encore très, très compétitif puis ça amène beaucoup de puissance, effectivement.

Ce qu'on va faire dans les prochaines années à Hydro-Québec, c'est que je dois me pencher sur... Là, évidemment, on est en situation de surplus, O.K., mais il faut quand même voir — je vous le dis, on a des prévisions jusqu'en 2045 — qu'est-ce qu'on va faire quand les années passent. Alors là, dans les cinq prochaines années, on va se donner le mandat... J'ai une équipe qui commence déjà à regarder c'est quoi, le prochain grand projet hydroélectrique, si on en a besoin d'un. Ce qu'on souhaite, c'est qu'à la fin 2020 il soit prêt dans les cartons à déclencher. Puis ça, on a fait les études de quatre, cinq rivières, de différents endroits. On voudrait, dans cinq ans, être capables de dire : C'est celui-là

qu'on veut faire. Évidemment, on aura travaillé avec les milieux locaux en amont. On est un peu sur la ligne de départ, prêts à partir, mais présentement je n'en redémarrerai pas un. D'ailleurs, on doit finir La Romaine d'ici 2020. Il y a encore deux barrages à terminer, qu'on n'a pas finis, mais on voudrait être prêts à en redémarrer un.

En plus de ça, évidemment, il faut regarder si on a besoin d'autres sources d'énergie. Ça dépend, si on a besoin de l'énergie, de la puissance, c'est un peu différent. Alors, on va regarder est-ce qu'on rajoute de l'éolien dans certains endroits, en quelle année on doit en rajouter et quand. Alors, ça fait tout partie de notre étude... quand je parlais de la capacité, nos études de capacité que nos experts font. Après ça, c'est un débat sur les options, puis les avantages, et les inconvénients de ça.

Et c'est clair que, sur le territoire... je le disais tantôt, c'est un peu notre terrain où on est très, très présents. On va continuer d'avoir des très, très grands projets. Je disais : Juste dans les cinq prochaines années, on a à peu près 4 milliards de dollars qui vont s'investir sur le territoire, là, pour compléter La Romaine et faire d'autres projets.

M. Therrien : Pour les 17 projets miniers, là, qui sont mentionnés dans le Plan Nord, là, les besoins en électricité, c'est à peu près combien de mégawatts? Est-ce que ça a été calculé, évalué? Parce que, tu sais, évidemment, M. le ministre, quand vous disiez : Bien, on n'est sûrs de rien parce que, si, mettons, il y a une aluminerie supplémentaire qui arrive, bien, nos surplus peuvent devenir problématiques, bien, est-ce que, les 17 projets miniers, vous avez fait une évaluation à savoir c'est tant de mégawatts, puis il faudrait absolument convenir à fournir ces projets-là?

Le Président (M. Pagé) : M. le ministre.

M. Arcand : Écoutez, les projets miniers comme tels, ce n'est pas aussi énergivore, évidemment, qu'une aluminerie. Une aluminerie, ça peut aller jusqu'à 700 mégawatts. Puis moi, ce que j'ai surtout insisté, je dirais, au cours des derniers mois, entre autres, c'est au niveau de l'exportation parce qu'on a quand même des projets avec l'Ontario, on a des projets avec New York, on a des projets avec le Massachusetts et toute la région... et est-ce qu'Hydro-Québec, compte tenu de ce qu'on a actuellement, on est capables de suffire à, je dirais, cette demande-là, si, demain matin, on réussissait à vendre notre électricité un peu à tout le monde? Et donc, ça, c'est pour moi l'élément le plus important.

Je vous dirais que, dans le domaine minier, il y a des besoins, mais, pour l'instant, on a suffisamment d'énergie pour faire face à cette réalité-là. Puis, à un moment donné, quand je discutais, même au niveau des automobiles électriques, je peux vous dire qu'on me disait qu'Hydro-Québec était capable facilement de fournir si, demain matin, on avait un million de véhicules électriques. Je pense que c'était ça. Alors, c'était facile de fonctionner avec un million de véhicules électriques. Donc, on a de la marge de manoeuvre, mais moi, je préfère avoir un peu d'énergie disponible plutôt que d'avoir le problème contraire.

Le Président (M. Pagé) : M. le député de Sanguinet.

M. Therrien : Là, si on arrive puis on fait une évaluation des besoins pour le Plan Nord, là, des besoins pour les communautés en électricité... Parce qu'il y en a qui utilisent le diesel, et ainsi de suite, là. Donc, si on se dit : Les communautés ont des besoins, il faut faire en sorte qu'ils utilisent davantage l'hydroélectricité, il faut que ça soit disponible pour eux de différentes façons, ça peut être hydroélectricité ou éolien, là. Et aussi les mines qui se rajouteraient, là, à ce Plan Nord là, vous me dites que le 20 milliards, là, en quelque part, va amplement combler ces besoins-là si nos surplus viennent à manquer, mais vous orientez l'investissement de 20 milliards pour des exportations, c'est ce que je comprends parce que, M. le président-directeur général, vous avez dit, je pense, dans un plan, là, que vous avez déposé récemment, là, que vous vouliez augmenter les exportations. Donc, dans ce Plan Nord là, on va, tout simplement, insister sur les exportations. C'est ce que je comprends.

Le Président (M. Pagé) : M. Martel.

M. Martel (Éric) : Sur le Plan Nord, il y a différents scénarios. O.K.? Il y a une partie qu'on pourrait réutiliser à l'exportation. Évidemment, l'exportation n'est pas infinie. Présentement, on a des surplus énergétiques. La raison pour laquelle on ne peut pas en exporter plus, c'est qu'on a des limitations sur les lignes de transport. C'est pour ça qu'on travaille sur des projets comme NPT présentement, où est-ce qu'on est soumissionnaire puis on veut construire plus de capacité. Donc, j'appelle ça mon autoroute d'électrons, on veut avoir plus d'autoroutes pour amener les électrons vers les marchés propices, que ça soit New York, ou Boston, ou d'autres, ou même nos voisins ontariens. Alors, ça, c'est ça.

Alors, dans les investissements qui sont prévus dans le Plan Nord, pour nous, il y a beaucoup de ça qui sont des... Il y a quand même des ajouts, il y a aussi assurer la pérennité de nos équipements, O.K., qui fait partie de ces investissements-là. Et aussi, quand on va décider d'un grand projet, là, il y aura des scénarios. On dit : On regarde des grands projets, ils pourraient servir... Comme M. le ministre l'a dit, soit que... Si on n'a pas un projet concret, on pourrait dire : On va y aller vers les exportations ou on pourrait le rediriger si on a des besoins ici pour du développement économique. Mais on veut être en amont parce qu'évidemment on ne veut pas retarder les projets s'il y en a.

Le Président (M. Pagé) : M. le député de Sanguinet.

M. Therrien : Est-ce qu'il y a moyen d'avoir la ventilation des projets d'investissement, comme vous le faites, là, si bien, là? C'est intéressant, ça m'intéresse de savoir les liens, qu'est-ce qui reste sur les lignes, qu'est-ce qui irait pour

comblent les besoins du Grand Nord, les besoins d'exportation, la réfection des barrages déjà existants. On peut-u avoir ça, cette ventilation-là?

Le Président (M. Pagé) : M. le ministre.

M. Arcand : J'ai mentionné la liste des projets, et tout ça, puis je me suis engagé déjà à vous le fournir.

M. Therrien : Donc, ça veut dire que ça serait plus large. Parce que vous me parlez des projets, mais là vous iriez plus large avec les projets de lignes de haute tension, ainsi de suite, les infrastructures autres que barrages. C'est ça?

M. Arcand : Bien, on va regarder quels sont les projets, là, réalistes, là, actuellement puis quel est le potentiel d'avenir au niveau des projets. La seule chose, vous comprendrez que moi, je ne veux pas relancer des projets si ce n'est pas dans un horizon quand même relativement à moyen terme.

Je dois vous dire qu'il y a un autre élément sur lequel j'attirerais votre attention aussi, qui n'est pas actuellement un enjeu crucial, mais sur lequel il faut quand même se préparer, et c'est l'échéancier de 2041 pour Churchill Falls, qui est un autre élément sur lequel, là... On connaît la difficile relation que nous avons depuis nombre d'années avec le gouvernement de Terre-Neuve et les gens là-bas. Ce contrat-là va être renouvelé en 2041, et vous comprenez qu'à partir du moment où les entreprises qui veulent venir investir au Québec nous demandent des engagements à long terme on se doit de commencer à réfléchir également sur la façon de fonctionner au cours des prochaines années.

Le Président (M. Pagé) : M. le député de Sanguinet.

M. Therrien : Comment ça va, les négociations? Est-ce que c'est entamé, les négociations avec Terre-Neuve pour Churchill Falls?

• (12 h 10) •

M. Arcand : C'est-à-dire qu'il y a eu des échanges qui ont été faits à différents niveaux, au niveau politique, mais je veux être très prudent actuellement parce qu'il y a des dossiers qui sont en cours au moment où on se parle et, donc, je préfère ne pas embarquer trop au moment où on se parle. On essaie, autant que possible, de maintenir quand même un dialogue avec les différentes autorités. Je sais que le premier ministre a fait une déclaration à la fin d'août, l'année dernière, lors de la Conférence des premiers ministres, où il a dit essentiellement qu'il fallait qu'à un moment donné on puisse se parler à plusieurs reprises si on voulait être dans un monde idéal. C'est que nous, on est, Québec et Terre-Neuve, on est une puissance extraordinaire pour offrir de l'électricité verte aux Américains. Mais ça, écoutez, encore une fois, il y a des dossiers litigieux actuellement. Alors, je ne veux pas aller plus loin à ce niveau-là.

M. Therrien : Est-ce que l'hydroélectricité est considérée comme une énergie verte aux États-Unis actuellement?

M. Arcand : C'est une énergie verte qui est considérée... Vous savez, elle est verte pour certains, un peu moins verte pour d'autres. À un moment donné, les Américains parlaient beaucoup de la petite hydraulique qui était considérée comme verte, ils avaient un peu plus de difficultés au niveau d'Hydro-Québec. Par contre, quand on parle aux États, ils considèrent notre électricité comme étant verte. Je ne sais pas si vous avez essentiellement le même sentiment que moi là-dessus, M. Martel.

Le Président (M. Pagé) : M. Martel.

M. Martel (Éric) : Si je peux me permettre d'ajouter, M. le Président, les choses sont assez claires dans certaines régions, entre autres les marchés importants pour nous, New York et la Nouvelle-Angleterre, que c'est une énergie renouvelable et propre. Alors, c'est pour ça qu'on est très actifs là. Et d'ailleurs ça ne s'est pas fait seul, hein? Depuis mon arrivée, là, on est très, très actifs à New York et à Boston à rencontrer des groupes d'élus et des gens des groupes écologiques et environnementaux pour leur expliquer comment on produit l'énergie, qu'est-ce que c'est, un grand barrage, et tout ça, et on a fait des pas de géant à éduquer, je pense, nos voisins du Sud là-dessus.

M. Therrien : Dernière question, rapidement.

Le Président (M. Pagé) : Allez-y.

M. Therrien : Il ne me reste plus grand temps. Les communautés locales dans le nord, au nord du 49e parallèle, là, c'est quoi, les besoins en hydroélectricité, là, pour combler cette demande-là, là? En mégawatts, là, c'est quoi à peu près, là? Qu'est-ce qui manquerait, là, pour les satisfaire?

Le Président (M. Pagé) : M. le ministre ou M. Martel? M. le ministre.

M. Arcand : Écoutez, les réseaux autonomes, je pense que c'est autour de 160 mégawatts, c'est ce qu'on me dit. Alors, c'est ce que nous avons.

Maintenant, vous comprenez que, dans le cadre de la politique énergétique, on a déjà fait des consultations auprès des communautés autochtones, et c'est aux communautés autochtones également à nous dire ce qu'ils veulent faire,

je pense que c'est... Mais il y a des projets qui peuvent être extrêmement intéressants. Moi, évidemment, sur le plan énergétique, si, demain matin, on avait de l'action du côté de la fosse du Labrador, je pense que, pour bien des communautés, ces communautés-là pourraient être reliées au réseau d'Hydro-Québec. Mais, encore une fois, il faut qu'on ait véritablement, là, je dirais, des investissements miniers un peu plus substantiels que ce qu'on a là.

Puis il est sûr aussi que l'éolien peut être une solution dans le domaine de ces régions éloignées là aussi, surtout qu'en matière de stockage d'énergie on s'améliore d'année en année sur le plan technologique. Parce que ça, c'est un des avantages de l'éolien, puis on a réussi à montrer avec le projet Raglan qu'on peut faire de l'éolien même dans des régions où les froids sont intenses. On a même une éolienne qui fonctionne sans huile. Alors, ça, je pense que c'est des développements intéressants.

M. Therrien : Ça veut dire que, si on regarde au niveau minier puis au niveau des communautés locales... Là, je sais que vous ne voulez pas vous avancer au niveau minier, là, les besoins, puis je sais que ce n'est pas énergivore comme l'aluminerie, là, mais vous m'avez dit 700 mégawatts pour les 17 projets miniers. C'est-à-dire ça, à peu près?

M. Arcand : Non, 700 mégawatts, c'est pour une aluminerie, disons.

M. Therrien : O.K. C'est ça. Je trouvais que c'était beaucoup.

M. Arcand : Si vous aviez une aluminerie, là, c'est 700 mégawatts.

M. Therrien : Quand vous parlez de 160 mégawatts, c'est pour les communautés locales, mais, si on rajoute les mines à ça, on arrive autour de... juste avoir une idée, là.

M. Arcand : Écoutez, c'est difficile de le dire. Je ne sais pas si, M. Martel, vous avez... C'est parce qu'on parle de 160 mégawatts pour les communautés du Nord en termes de besoins. Si on ajoutait quelques mines, qu'est-ce que ça peut représenter?

M. Martel (Éric) : Bien, ça dépend de quel type de mine, là, parce qu'il y a beaucoup de variantes, là. Mais c'est quand même énergivore. Mais ce n'est pas une aluminerie à 700 mégawatts. Alors, nous, notre métier, c'est de s'assurer qu'on est en amont, qu'on sera capables de répondre à cette demande-là. Et on verra à ce moment-là le choix de solution, mais clairement, quand il y aura un projet, là, qu'on sera sur la table en train de regarder, on va pouvoir trouver des solutions.

M. Arcand : Puis c'est sûr que, si on parle d'une mine avec transformation, ça consomme plus, évidemment.

M. Therrien : Mais vous n'avez pas d'idée, un chiffre quelconque, là? Parce que, là, tu sais, dans votre politique énergétique, là, vous parlez d'utiliser le gaz naturel dans certains cas, là. Bien, tu sais, vous devez avoir une idée, là, sur les besoins. Si on assure la transition du diesel, entre autres, avec l'hydroélectricité ou l'électricité par éolienne, vous n'avez pas une règle du pouce qui dirait : Bien, mettons, je ne sais pas, moi, 100, 200, 300 en tout?

M. Arcand : C'est-à-dire qu'écoutez, nous, ce qu'on sait, c'est qu'on a suffisamment de projets sur la table, suffisamment de projets en termes de gaz, en termes d'électricité, en termes d'éolien, pour satisfaire les besoins des prochaines années si les projets sont là. On n'a pas un problème, je dirais, de manque de projets ou de ressources, il faut simplement qu'on ait les investisseurs qui viennent faire des projets qui vont consommer de l'énergie.

Comme vous le savez, on a fait même, je dirais... À Montréal, actuellement, il y a eu un investissement d'Amazon Web Services, là, qui a décidé d'investir et il y a peut-être d'autres projets dans l'avenir. C'est difficile pour nous de prévoir, mais ce qu'on sait, c'est qu'on a tout ce qu'il faut pour être capables de fournir à la demande intérieure et à une grande partie des exportations du Québec.

Le Président (M. Pagé) : 3 min 30 s.

M. Therrien : O.K. Si on regarde, là, avec les barrages, éventuellement, dans le Nord, si vous parlez d'un gros projet éventuellement, peu importe lequel, là, bien, tu sais, étant donné qu'on parle de... La Romaine, on parle de 0,06 \$, probablement. Je ne sais pas si vous allez être autour de 0,06 \$, là, je l'espère pour vous, là, mais ça veut dire — je réfléchis à voix haute puis je veux vous entendre là-dessus — que l'éolien commence à être intéressant, commence à être rentable. Tu sais, au début, on disait : Ce n'est pas rentable, on faisait ça parce que c'était renouvelable, mais là on s'aperçoit, si on compare aux futurs projets hydroélectriques, que l'éolien, là, ça commence à avoir bien du bon sens. Je voudrais vous entendre là-dessus.

Le Président (M. Pagé) : M. le ministre.

M. Arcand : On pourra peut-être vous dire que l'éolien, encore une fois... C'est pour ça qu'on a mis, d'ailleurs, dans notre politique énergétique ce que j'appelle une période ou un montant d'énergie disponible pour pouvoir faire en sorte qu'on puisse déclencher des appels d'offres pour de l'éolien. Donc, l'éolien, c'est sûr que c'est quelque chose qui nous intéresse, on peut faire des appels d'offres, mais, encore une fois, faut-il qu'il y ait de la demande de ce côté-là. Alors, ça, c'est la première des choses.

Maintenant, l'éolien a des avantages, et, peut-être, M. Martel, qui connaît ça encore plus que moi, pourrait expliquer les forces et faiblesses parce que chaque énergie a parfois des forces puis des faiblesses. Dans le cas de l'éolien, peut-être nous dire un peu ce que vous voyez.

Le Président (M. Pagé) : M. Martel.

M. Martel (Éric) : ...M. le Président, d'abord, peut-être pour vous rassurer sur les coûts de La Romaine, présentement on n'a aucune crainte de dépassement de coûts, on est même en avance sur notre échéancier. O.K.? Alors, on joue entre six et neuf mois, là, d'avance depuis le début, ce qui est une très, très bonne nouvelle. Alors, quand je parlais, un peu plus tôt, de la capacité d'Hydro-Québec de bien gérer ses projets puis d'en faire plusieurs, là, on est très heureux de ça.

Par rapport à l'éolien — et c'est bien important — l'éolien doit être un partenaire avec Hydro-Québec, on doit travailler ensemble. On a parlé des possibilités d'exporter ensemble parce qu'on peut amener plus d'énergie renouvelable vers nos voisins. Alors, ça, c'est une possibilité, mais, en même temps, l'éolien seul, bien, mettons, dans un réseau autonome, ne peut pas fonctionner parce que ça prend quelque chose avec lui, soit du gaz ou soit de la grande hydro, pour être capable de faire la calibration. Parce que, s'il ne vente pas, les gens vont avoir un problème, ils n'auront pas d'énergie. Alors, ça dépend toujours du mix qu'on a besoin entre énergie et puissance.

La beauté d'un barrage hydroélectrique à 0,06 \$ — évidemment, peut-être que les coûts seront plus grands si on en refait un dans quelques années — c'est qu'il offre toujours les deux. L'énergie est là et la puissance est là, alors il n'y a pas à se casser la tête là-dessus. Si on ne fait que mettre un parc éolien puis qu'on a besoin de beaucoup d'énergie, alors on pourrait construire... Je pourrais voir la situation où est-ce qu'on construit un plus petit barrage, O.K., qui va s'assurer de fournir la puissance et une partie de l'énergie avec un parc éolien qui va nous aider à s'assurer qu'on a de l'énergie en grande quantité.

Alors, c'est important qu'on arrête... Puis je l'ai dit, il y a deux semaines, quand j'étais à Washington, on doit se présenter, l'industrie du renouvelable, comme étant une équipe, que ce soit le solaire, l'éolien et la grande hydro, dire : On peut vous offrir beaucoup plus de quantité si on travaille ensemble, on n'est pas des compétiteurs. Et ça, c'est extrêmement important, et les Américains étaient très heureux d'entendre ça parce qu'ils ont aussi une industrie éolienne. On a une industrie éolienne ici qu'il faut s'assurer de faire continuer.

Le Président (M. Pagé) : Alors, il vous reste cinq secondes...

M. Therrien : Merci. Merci.

Le Président (M. Pagé) : ...pour remercier les gens. Alors, merci. C'est ce qui met fin à ce dernier bloc de l'opposition officielle. Il reste un dernier bloc de 10 minutes pour la partie gouvernementale. M. le député de Dubuc, pour 10 minutes.

• (12 h 20) •

M. Simard : Merci, M. le Président. D'abord, je vais saluer M. le ministre, M. Martel, M. Desgagné. Moi, j'ai une question... Bien, je vais vous dire, c'est une question qui est, je pense, importante pour beaucoup de contribuables à l'intérieur des différentes régions du Québec et aussi, peut-être, au niveau de Québec et de Montréal, je ne le sais pas. Mais une chose est certaine, au niveau des régions, je pense que c'est important. Vous savez, je pense que l'acceptabilité sociale — on en parle énormément aujourd'hui en raison des nouvelles façons de faire — est reliée aux façons dont une entreprise traite ses partenaires et ses clients dans des situations bien particulières, hein? Maintenant, je vous entendais tout à l'heure, M. Martel, vous disiez que vous aviez pas employés passionnés. Je suis d'accord avec vous. Je suis d'accord avec vous parce qu'on les rencontre régulièrement, ces gens-là. Ce sont des gens qui sont à l'écoute, ce sont des gens qui essaient de trouver des solutions, mais il faut bien comprendre, ce n'est pas des décideurs. Ce sont des gens qui font un bon travail, et ce n'est pas eux autres qui décident, c'est vous autres qui décidez.

Donc, voilà ma question. O.K.? Maintenant, vous savez, nous, en tout cas, tout au moins depuis le fameux 1996, le déluge du Saguenay, il s'est reconstruit des maisons, il s'est reconstruit des lignes d'énergie, il s'est reconstruit toutes sortes de choses parce que tout est parti avec l'eau. Donc, on a construit des quartiers, des nouveaux quartiers de maisons, et voilà qu'aujourd'hui ces gens-là sont pris très souvent avec des lignes de lots qui n'ont plus rien à voir ce qui a été mis lors du déluge, lors du sinistre et puis... Puis ça n'arrive pas seulement non plus dans ces dossiers-là, mais, plus souvent, dans ce genre de problème là, les citoyens, aujourd'hui, très souvent, sont pris avec des haubans en plein milieu de leur terrain, des poteaux en plein milieu de leur terrain.

On essaie de s'entendre avec Hydro-Québec parce qu'on n'est pas capables de mettre rien sur notre terrain, pas de remise, rien, parce que ça ne respecte pas les normes au point de vue des distances. Toutes sortes de problèmes, ils ne sont pas en mesure d'avoir nécessairement... de bonifier ou encore de donner de la valeur à leur terrain, d'investir sur leur terrain au niveau des remises, au niveau des piscines, etc. Pourquoi? Parce qu'Hydro-Québec, lorsqu'ils ont, nécessairement, à demander le déplacement de ces infrastructures d'Hydro-Québec là, on leur charge des prix de fou, souvent des prix qui n'ont pas de valeur ajoutée à leur maison. Au contraire, actuellement, avec ces infrastructures-là d'Hydro-Québec, ça diminue la valeur de leur maison. Et, lorsqu'on veut faire des ententes avec Hydro-Québec, c'est des 50 000 \$, c'est des 40 000 \$, c'est des... C'est même au-delà de 50 000 \$ pour déplacer ces lignes-là, ça n'a aucun sens.

J'aimerais savoir quel genre de... Je peux comprendre que c'est tannant de se faire poser cette question-là, mais, pour les gens qui nous écoutent, j'aimerais vous entendre à ce niveau-là. Est-ce qu'il y a de l'ouverture pour Hydro-Québec

de regarder ça d'une façon, je vous dirais, plus recevable pour le contribuable? Parce qu'en réalité ça leur cause des problèmes majeurs.

Le Président (M. Pagé) : M. Martel.

M. Martel (Éric) : Bien, si vous me permettez, d'abord, la première chose, une de choses qu'on est en train d'établir aussi, c'est un tarif uniforme sur ce genre de travaux là. Quelqu'un aurait à tasser un poteau, par exemple, plutôt qu'on envoie nos ingénieurs, puis là ça prend du temps, on fait une évaluation, puis chacun des... est vu en projet, on est en train de s'entendre, à la régie, à charger un travail uniforme. Alors, déjà, en partant, ça va éviter les grandes fluctuations qu'on avait parce que, des fois, ça peut être très coûteux de faire les travaux. Alors, on s'est dit : Ça coûte à peu près tant au Québec par année, chargeons un prix forfaitaire à tout le monde. Alors, ça, je pense que ça va, un petit peu, calmer le jeu puis, un peu, aider cette situation-là.

En même temps, on ne peut pas dire : Quelqu'un fait faire 100 000 \$ de travaux chez lui, parce que c'est très complexe, tu sais, qu'on va faire payer le reste de la société pour ça. Parce qu'on a des engagements qu'on a pris sur protéger les tarifs, et, si on commence à dépenser des fortunes comme ça, bien, c'est les tarifs qui vont en écoper. Ça fait qu'il faut trouver le juste milieu. O.K.? On est conscients de ça. Puis je vous remercie, tantôt... C'est sûr qu'on est proches des milieux le plus possible. Puis, d'ailleurs, vous parlez d'acceptabilité sociale, je pense, je l'ai mentionné plus tôt, on fait présentement 450 quelques projets d'acceptabilité sociale au Québec, c'est énorme. Et c'est un peu notre métier de faire ça, on est partout. Il y en a que c'est 10 rencontres, il y en a que c'est 100 quelques rencontres avec le milieu, puis trouver des solutions. Alors, on est très heureux de ça.

Mais ce que je vous dis, ce qu'on a mis de l'avant, là, pour répondre à votre besoin, c'est, devant la régie, de trouver une solution pour un montant forfaitaire qui va faire que ça va éviter les fluctuations et ça va raccourcir aussi les délais. Parce que, quand j'ai une équipe d'ingénieurs qui part pour faire des calculs puis faire des plans pour chaque affaire, ça prend du temps. Là, il y a un estimé. Là, il y a une négociation. Alors, on va sauver beaucoup de temps là-dessus. Il va falloir faire les travaux d'ingénierie quand même, mais, au moins, on va accélérer toute la partie en amont. Alors, je ne sais pas si ça répond à votre question.

Le Président (M. Pagé) : M. le député de Dubuc.

M. Simard : M. le Président, il me reste encore deux minutes?

Le Président (M. Pagé) : 4 min 50 s.

M. Simard : Quatre minutes? Mon Dieu! J'ai du temps en masse. On va se mettre au courant comme il faut. Ce qui préoccupe les gens, c'est toujours très, très clair, c'est parce que ça vient en surplus du coût de construction de maison ou encore en surplus du projet qu'ils auraient pour le bien de leur famille, c'est très clair. Mais, là où le bât blesse, c'est que j'ai hâte de voir, M. le Président, quel montant forfaitaire on va parler ici. Est-ce qu'il va être plus gros que petit? Parce qu'avec des grosses affaires on fait ce qu'on veut, mais, pour le contribuable, c'est toujours plus difficile. Parce qu'en réalité, dans nos bureaux, à l'intérieur de nos bureaux de député ou encore des municipalités, il y a beaucoup de démarches. Lorsque j'étais au municipal, c'était le même problème, on rencontrait l'Hydro, encore une fois, les employés, extrêmement à l'écoute, mais pas de capacité d'être en mesure de régler le problème parce que les règles ont été faites que c'était l'utilisateur-payeur ou le besoin était... Et véritablement, M. Martel, je vous dirai que c'est extrêmement compliqué pour le contribuable, puis il ne comprend pas comment ça se fait que vous avez des droits sur leur terrain et...

Parce qu'aussitôt qu'on touche à un terrain d'Hydro-Québec on voit arriver la police, on voit arriver n'importe quoi, mes amis, c'est l'enfer, c'est quasiment épouvantable. Mais, lorsqu'on est sur votre terrain, ce n'est pas grave, c'est nous autres qui mène, ôtez-vous de là, on est propriétaires. C'est ça, le... et l'acceptabilité sociale, si on veut... Moi, je pense que, si Hydro-Québec veut être en mesure... justement, que les gens soient à l'écoute lorsque vous avez des projets, l'objectif, en tout cas, tout au moins, c'est que ça ne fasse pas la file pour vous haïr. L'objectif, c'est beaucoup plus que l'acceptabilité sociale, dire qu'Hydro-Québec, c'est un partenaire des contribuables du Québec, et c'est la raison pour laquelle je vous ai posé cette question-là.

M. Martel (Éric) : D'ailleurs, ce matin, je ne sais pas si vous étiez présent, mais je parlais de notre priorité sur le service à la clientèle. Évidemment, ça fait partie de ça. Tu sais, il faut écouter nos clients, il faut être réceptif. C'est clair que, bon, des fois, on ne peut pas tout donner les demandes, on ne peut pas répondre favorablement à toutes les demandes, mais je pense qu'il faut, au moins, se donner la peine d'écouter. D'ailleurs, ce que je mentionne qu'on a déposé devant la régie puis qu'on est en train de discuter pour les tarifs forfaitaires, c'est quelque chose qui nous est venu, tu sais, une solution... On essayait de trouver une solution à ce problème-là qui nous est venue de nos équipes. Alors, nos équipes, on les écoute, là, à la toute fin quand ils reviennent. C'est clair qu'on doit se donner des règles pour diriger la province, on ne peut pas fonctionner d'une façon dans une ville et d'une autre façon dans l'autre parce qu'on a un système qui nous assure d'avoir des tarifs égaux partout.

Alors, on doit être très, très vigilants là-dessus, puis c'est le métier de la régie aussi de décider comment est-ce qu'on va déterminer les tarifs. Mais nous, je peux vous garantir... Puis ça me fera plaisir quand on passera dans votre région, je serais intéressé de comprendre un peu plus en détail, là, ce que vous mentionniez. Mais de travailler avec les gens puis d'essayer de trouver des solutions à ces problèmes-là parce que c'est clair que, bon, on a des droits de terrain, on en a

de besoin, sinon on ne pourrait pas fournir l'électricité aux gens. Mais, en même temps, il faut voir comment est-ce qu'on peut être un bon voisin.

Le Président (M. Pagé) : Il reste une minute.

M. Simard : Merci, M. le Président.

Le Président (M. Pagé) : Alors, M. Martel, M. Desgagné, M. le ministre, chers collègues, merci et félicitations pour la qualité de nos échanges.

Alors, je lève la séance, et la commission ajourne ses travaux à demain, après les affaires courantes, où elle poursuivra l'étude des crédits du portefeuille Énergie et Ressources naturelles. Je vous remercie.

(Fin de la séance à 12 h 29)